Env 6 maquette 28/03/05 20:55 Page 1

L'ENVOLÉE n°6

Juillet 2002 – 1€

Une cage dorée reste toujours une cage. Une prison ne peut pas être humaine, même si elle en donne l'apparence.

Jacques Mesrine

Coupable

Il semble que je sois punie
Pour avoir commis le délit
De «dealer pour survivre»
Quand tant d'gens sont ivres…
Coupable
De m'en sortir par moi-même
De résoudre mes problèmes,
De ne pas vouloir être assistée
De trop aimer la liberté…
Coupable
De ne rien regretter
De mes erreurs passées
De m'enrichir de toutes mes
Expériences pour avancer
Coupable
De ne pas collaborer
De toujours contester
De ne jamais accepter
Le «prix à payer»

Celui que vous avez fixé
Toutes ces peines à purger
Tous ces frais à régler…
Comme si ça ne leur suffisait
Pas de me contraindre à me
Conformer et de me
Justifier sur tous mes
Actes et toutes mes pensées…

Obligée de vivre une vie
Que vous m'avez imposée
Car vous ne supportez
Pas les jeunes aguerris
Aux idées réfléchies
Qui se foutent de votre avis
Puisque c'est dans la lutte
Qu'ils se sont construits
Pourquoi vouloir leur chute ?
À n'importe quel prix…
Nous faire la sère-mi
Nous envoyer au tarmi
Ou même pire, dans les QI
Mais leur pouvoir n'est pas infini
Et un jour ils en paieront le prix !
Nombreux sont ceux qui
Croupissent ici
Bien qu'ayant fait
Moins de mal
Dans toute leur vie
Que vous en une journée
De tribunal
En condamnant des «petits» !

Mais les conséquences
De votre insouciance
Seront votre pénitence
Nous transcenderons
Nos souffrances
Dans l'union
Et la résistance…

Audrey



Fleury, le 7 avril 2002

Il y a un moment que je voulais vous écrire, et puis, pendant une de vos émissions, vous avez soulevé un sujet, je pensais qu'il y aurait eu des réactions et puis, plus rien.
Alors je reviens à la charge. Il y a toujours eu des abus de pouvoir dans les prisons, beaucoup moins qu'avant, mais toujours.
Pourquoi ne pas mettre un système en place par l'intermédiaire de votre émission ?
J'essaie de m'expliquer plus clairement, il suffit que dans chaque prison, il y ait des braves mecs qui peuvent faire bouger les choses. Quand il y a un abus de pouvoir, (genre Michel Guelam), il suffit de recevoir le mot d'ordre et de faire savoir à l'Administration que, à partir de telle date, si le problème n'est pas réglé, il y aura tout d'abord un refus de la gamelle et ensuite refus de remonter des promenades. Quand l'Administration verra que les choses sont sérieuses, il y aura un changement de politique à notre avantage.
Il suffit que les braves mecs vous fassent savoir que, dans telle prison, ils peuvent faire bouger les choses, tenir une comptabilité.
Pour l'instant, juste essayer de monter une comptabilité pour voir l'ampleur qu'aurait le mouvement. […]

Marc

Editorial

C'est reparti pour un tour. Revoilà la droite… en grandes pompes. Et toute la gôche de commencer à se souvenir de ses discours d'antan sur les problèmes sociaux : ils regrettent de s'être éloignés des problèmes économiques des plus modestes, ils essaient de gommer leurs déclarations toutes fraiches au sujet du tout sécuritaire, etc… Ils ne peuvent pas faire oublier que lorsqu'on est défenseur du système capitaliste, on a beau s'être paré d'un masque de réformateur, on travaille dans le même sens que ceux qui ne s'embarrassent pas de discours sociaux. C'est à nous de ne pas tomber dans le piège pourtant évident de la gentille gauche contre la méchante droite : ils œuvrent, et depuis longtemps, pour les mêmes valeurs, celle d'une économie qui se moque pas mal du sort de l'être humain et pour qui l'unique objectif est que les rapports marchands pénètrent toutes les parcelles du vivant.

La différence réside peut-être dans le fait que le nouveau gouvernement, comme à l'accoutumée, n'a pas peur de montrer son visage au grand jour : contrairement aux propos mièvres des socialistes et de la gôche plurielle, ils n'ont jamais ressenti le besoin de poser de la moquette pour étouffer le bruit des bottes et sont friands de la surenchère. Et du coup, on redécouvre les opérations coup de poing, comme du temps de Pasqua : descente de flics un peu partout, dans les cités comme à Meaux ou à Dammarie les Lys, provocations à tout va, tout ce qui porte uniforme a la tête bien haute et l'arrogance du roquet à qui l'on a concédé les armes du bouledogue ; pour une simple intervention, ils revêtent leur gilet pare-balles, s'équipent de flash- ball, apostrophent en tout pouvoir, éructent leurs propos racistes. En haut de l'échelle, les pleins pouvoirs sont donnés à un ministre qui coordonne désormais toutes les forces de police (gendarmes, flics, douanes). Bien entendu, cela a de quoi faire frémir, mais on ne peut pas ne pas y voir la simple continuité de la politique de contrôle européen de l'espace Schengen qui mettait en place un véritable système de surveillance répressive très serré des populations. On ne peut pas non plus ne pas y voir les simples applications des propos de Julien Dray, responsable de la sécurité pour le candidat Jospin qui prétendait que la délinquance n'avait aucune cause sociale et que le préventif avait suffisamment fait ses preuves… d'inefficacité et qu'il était grand temps de renouer avec la répression : la gauche l'a proposé, la droite le fait. C'est à nous maintenant de ne pas répéter une pièce que nous connaissons déjà, de refuser la moindre dérive politicarde, qu'elle se cache derrière des syndicats qui se frottent déjà les mains à l'idée de supplanter leur grand frère, ou d'associations qui constituent le nouveau souffle fétide d'une gauche qui n'a plus rien à prouver en termes de trahison.

Dans la dentelle, le gouvernement Raf Raf Rin a aussi innové en inventant un nouveau poste, celui de secrétaire d'Etat à l'immobilier carcéral : encore une fois, la seule différence avec leurs prédécesseurs est qu'ils se vantent haut et fort de ce que les autres faisaient en silence, car les socialistes aussi avaient un énarque responsable des constructions des nouvelles prisons. Le projet lui-même était le fruit du sinistre duo Guigou-Viallet remplacé désormais par Perben-Bédier. Et on a toujours autant de raisons de s'inquiéter fortement : ils vont finir d'abroger la loi sur la présomption d'innocence, ils vont continuer d'appliquer la politique du tout sécuritaire dont la prison est la dernière étape, ils vont construire de nouvelles places, au moins 8000, pour enfermer de plus en plus afin de règler à leur manière les problèmes sociaux et prévenir tout mouvement qui pourrait mettre leur tranquillité de nantis en péril. Ils vont élever des forteresses tombeaux, des prisons pour les plus «dangereux», des QHS modernes, pour tenir emmurés les plus longues peines et tous ceux qui refusent de plier devant le pouvoir.

La question la plus d'actualité pour l'été à venir dans les prisons est celle des grâces ou plutôt de leur abscence : les hommes politiques n'en ont plus besoin, ils sont en train de s'adjuger non-lieu sur non-lieu. Pour faire passer les mensonges concernant les réductions d'impôts ou l'augmentation du SMIC, il faut, comme d'habitude, fabriquer des boucs émissaires et diriger la vindicte populaire contre eux : que la prison représente bien ce lieu de punition, de souffrance pour les taulards qui ont refusé les règles d'un jeu qui profite toujours aux mêmes. Pour les hors-la-loi, il n'y a pas de sursis.

Les matons, contrairement à leur collègues flics ou gendarmes, n'ont obtenu que de maigres satisfactions concernant leurs revendications corporatistes et de l'aveu de certains d'entre eux, ils sont prêts à provoquer des mouvements désordonnés, inorganisés pour pouvoir mimer une répression musclée qui les mettraient au devant de la scène médiatique à leur tour. Les prisons sont pleines à craquer, les matons se sentent forts du courant répressif à la mode et avancent à visages découverts, débridés. C'est pourquoi, bien loin de prôner la soumission, il nous semble plus qu'indispensable que tout mouvement de prisonniers prenne le soin de se faire connaitre, de se coordonner avec d'autres, d'organiser la défense contre la répression qui profite du moindre faux pas, et ne reste pas dans un silence qui pourrait signifier le pire. Nous serons là pour aider dans ce sens, faire tout ce que nous pouvons pour créer des liens entre ceux qu'on cherche à isoler toujours plus, montrer que les prisonniers en lutte ne sont pas seuls et que la lutte anticarcérale loin de concerner seulement les prisonniers et leurs proches est une question fondamentale, au carrefour de tout ce qui constitue l'idéologie du tout-sécuritaire que ce soit dans ses composantes économiques, sociales ou politiques.

Les déportés de Saint-Maur (suite…)

SAINT-MAUR

Collectif de détenus
2e div.
Maison d'arrêt
94261 Fresnes

Fresnes, le 3 avril 2002

Monsieur,

Nous, collectif de détenus, actuellement incarcérés à Fresnes, souhaiterions porter témoignage des basses œuvres auxquelles se sont de nouveau livrés les sbires gestapistes de l'Administration pénitentiaire.

De même que nous souhaiterions rendre un très vif hommage à notre ami Pedron Christophe, pour le courage et la détermination sans faille dont il a fait preuve face à la gent pénitentiaire, ainsi que face au GIPN lors de leur intervention ce jour, ici même.

Les faits ont commencé à la centrale de Saint-Maur : fidèles à leurs sinistres habitudes, les sbires de la pénitentiaire ont effectué une rafle à 4 heures du matin. Surprenant les détenus dans leur sommeil, ils débarquent en trombe à une dizaine, casqués, armés de boucliers ainsi que de matraques, avec le même équipement que les CRS lors de leurs interventions anti-émeute.

Là, sans qu'aucune explication ne soit donnée, les détenus sont emmenés, violemment menottés dans le dos, les pieds enchaînés, et traînés tout au long des couloirs et escaliers jusqu'au camion de transfert qui attend déjà.

En ce jour de février, les scélérats qui dirigent la centrale de Saint-Maur ont jeté leur dévolu sur une douzaine de détenus, qui, de par leur personnalité, s'avèrent bien encombrants.

Bien que n'ayant officiellement aucun grief à leur reprocher, cet ensemble de détenus, arrivés progressivement durant les quelques mois précédents, semblaient empêcher les gestapistes de dormir sur leurs deux oreilles. Ils décident donc de s'en débarrasser en inventant des motifs tous aussi farfelus les uns que les autres afin de justifier un transfert.

Évidemment, ainsi qu'il en est coutume dans cette mécréante institution, suite à un transfert de ce genre, chacun des détenus concernés fait l'objet d'une mesure d'isolement total pour une période indéterminée.

En ce qui concerne Christophe, celui-ci a refusé de se soumettre à ces mesures scélérates et, contestant très vivement l'état de fait, il a exigé sa sortie du QI de Fresnes. Ce qu'il obtiendra après trois semaines, mais non sans que, une fois encore, un surveillant particulièrement pervers se permette, voulant ainsi exalter son refoulement névrotique à tendance homosexuelle, de se livrer sur lui à des attouchements sans aucune équivoque. Cela a donné lieu à de vives altercations et ; dans un souci très nettement affiché de vouloir étouffer les faits, la direction a estimé préférable de procéder à la levée de la mesure d'isolement.

N'ayant rien à faire dans une maison d'arrêt, Christophe a réclamé à de multiples reprises son affectation dans un établissement pour peines dans les meilleurs délais.

Le ministère des Infâmes lui a fait savoir qu'il serait réaffecté à Moulins, mais pas avant d'avoir effectué une période de transition en maison d'arrêt à titre de punition. Ce qui situerait son transfert éventuellement vers juin.

N'ayant à la base aucun motif à être puni, Christophe refuse cette mesure, et en avertit le directeur de Fresnes, accordant toutefois dix jours à ces entités administratives pour qu'elles révisent leur position. Le dixième jour, n'obtenant aucune réponse, si ce n'est un encadrement particulièrement serré, à savoir d'être escorté par une troupe de surveillants et gradés au moindre de ses déplacements : promenades et douches.

Néanmoins fidèle à sa détermination, et malgré l'escorte musclée l'encadrant, ce jour à 14 h 30, Christophe, à l'occasion d'un déplacement pour la promenade, est très brillamment parvenu à escalader une grille protégée par un fatras de barbelés et à se hisser sur les toits, faisant ainsi la nique à la gent pénitentiaire censée prévenir ce genre d'opération, et qui pourtant est restée médusée, sans réaction.

Il aura fallu l'intervention du GIPN pour qu'au terme de plusieurs heures de résistance, dont deux face aux cagoulards de la police, il soit capturé et emmené au cachot.

Nous rendons hommage à son courage en espérant que, en lisant ces lignes, d'autres détenus, tout comme lui, sauront se battre et en imposer à ces gratte-papiers qui se cachent dans leur bureau, que ce soit dans les ministères ou autres... Que la pénitentiaire sache qu'elle n'a pas affaire qu'à des détenus soumis !

PS : Christophe est en train de purger 45 jours de mitard.

EXTRAIT

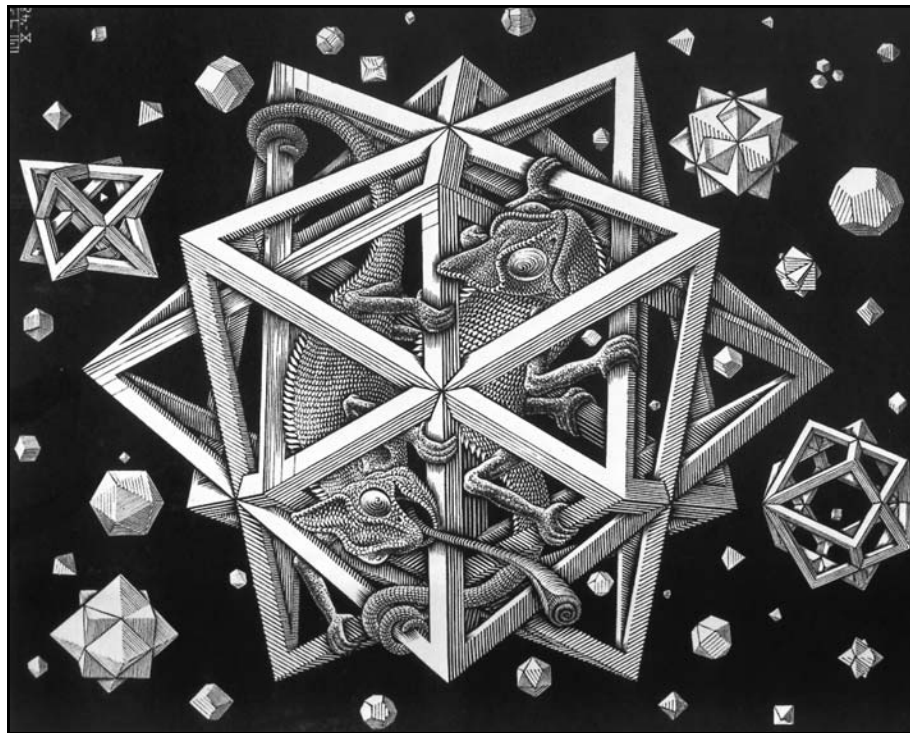
Salut à tous,

Petites nouvelles du front pour ceux que cela intéresse.

Tout d'abord, l'un des baluchonnés de Saint-Maur, Patrick BourkaÏd, est enfin sorti en conditionnelle et cette fois c'est de source sûre !
Nous sommes heureux pour lui, même si cette libération aurait dû intervenir plus tôt, bref !

En ce qui concerne Christophe Pedron, il faut garder un œil sur lui, rester attentif et vigilant sur ce qui peut lui arriver, car il n'a aucune famille et se la fait seul.
Nous le savons, l'Administration se fait un plaisir de casser ceux qui sont sans soutien à l'extérieur.
Pour Christophe, cela fait dix ans que ça dure, je le connais, c'est un garçon solide, cependant, s'il reçoit un peu de courrier cela sera un plus pour son moral et cela brisera son isolement.
Il se trouve au mitard de Fresnes pour 45 jours suite à un acte de protestation lié à son transfert abusif de Saint-Maur.
Une petite carte ou plus sera une bouffée d'air, voici ses coordonnés :

Christophe Pedron
9340 QI
MC des Godets
BP 41
03 000 Moulin-Yzeure



EXTRAIT

Depuis mon arrivée de Saint-Maur, j'étais maintenu en otage au QI et, bien à ma sortie du quartier disciplinaire, on m'a notifié ma levé d'isolement, ça m'a coûté un peu de cachot en « rab ». J'en suis sorti à 12 heures, car voyez-vous, du coup, le directeur Barate, de Fleury, que j'ai jamais vu d'ailleurs, directeur fantôme qui montre sa tête à la camisole cathodique (télé) pour dire des conneries, ne savait pas où placer le virus ! Comment expliquer : je suis arrivé le 13 février, étiqueté, comme la plupart des déportés de Saint-Mort, détenu dangereux. Pour ce motif, certains d'entre nous se sont vus placer dans des quartiers de haute sécurité qu'ils masquent sous le nom d'« isolement ». Aujourd'hui, trois mois et demi après, l'AP juge que je ne suis pas celui qu'ils pensaient que j'étais, un détenu dangereux qui pourrait déstabiliser la sécurité de la détention : me voilà donc de retour en détention, que pouvons-nous comprendre dans cette démarche ?
Déjà, nous avons la preuve que la déportation n'était pas vraiment fondée, encore moins les motifs de mesure de placement dans les QHS : pas fondé mais, en plus, mensonger. Voilà que se confirme ma théorie, la nôtre. Cela a été fait pour alimenter la prétendue insécurité qui règne dans les prisons de la République. En pleine élection en plus, c'est pas innocent. Les syndicats savent quand frapper pour justifier la construction de leurs pénitenciers haute sécu- •••

Saint-Maur

••• rité, où ils sèmeront sans être inquiétés le désespoir, leur nouveau mouroir, putain de trou noir…

Fournir des justifications, rien de plus simple pour l'AP. Une dizaine de mecs bien ciblés, pour la plupart déjà condamnés par la « justice » pour des actes de rébellion, émeute, bris de prison et ça passe comme une lettre à la poste pour les ministères, et comme une « balle » dans un corps pour nous qui avons été les « pions » du système, qui ne cesse de vouloir nous abîmer. Normal que la haine ne cesse de nous animer, la rage, de nous habiter, là, dans nos cages, avec cette souffrance, face à l'impuissance devant cette administration qui est celle de la pénitence. À la merci de ces croque-morts, avec cette impression d'être même pas… rien !

Je vous ai écoutés ce soir, un mois sans vous, on peut dire que vous m'avez manqué. Dommage qu'on ne soit pas plus nombreux à vous écouter. Je voudrais dire à la « sœur » qui a perdu son frère au cachot que, dans la vie, il n'y a point de hasard et, oui, ton frère ne sera pas mort en vain, il est pour nous un martyr de la lutte que nous devons mener devant ces bourreaux des temps modernes. Les mitards archaïques et barbares ! Bien sûr qu'il faut les abolir, ainsi que les QHS. Trente jours j'viens de me faire, gratuits, pitance jetée sous une grille, à terre, deux voire une douche par semaine, un mois à rester dans les mêmes vêtements, pas de vêtements de rechange sous prétexte que le stock de change prévu à cet effet était épuisé. J'ai donc demandé à avoir mes affaires personnelles, qu'on m'a strictement refusées car, d'après eux, rien ne devait m'être donné qui pourrait faciliter mon évasion. Je vois déjà *Le Parisien* titrer en une : « Un détenu s'évade du QD de Fleury et, à l'aide de son slip, se jette de la tripale du D3 et réussit à passer les murs. » De la folie quoi ! Condamné à régresser ! Les surveillants veulent s'affirmer devant des hommes et des femmes enfermés dans une cage, refouler leur mépris d'être ce qu'ils sont en dehors des murs : des prisonniers virtuels avec des vies de taulard et, ouais, leur été aussi, ils le passeront à Fleury. Ils le savent, alors ces messieurs se vengent en abusant de leur pouvoir ! En 1996, à la MA de Villefranche-sur-Saône, j'ai été passé à tabac par une équipe de surveillants du QD, suite à une émeute. Durant deux jours, je suis resté nu dans mon sang et dans les gaz lacrymo, sans draps ni même couverture, en plein hiver. Je suis passé en jugement, mais, là, pas de comparution immédiate, sinon je me serais fait un plaisir de montrer à la cour mon visage noir de bleus et les hématomes gros comme des assiettes que j'avais sur le corps. Après mes 45 jours de cachot, je suis passé en jugement et c'est moi qui ai été condamné à six mois ferme : la cour a été sourde à mon discours, c'était moi l'agresseur et eux les victimes ! Comme tous ces meurtres passés à la trappe, classés sans suite. Dur combat qui nous attend les ami(e)s, mais on peut y arriver, les faire plier, arrêtons de nous laisser enfermer sans… broncher, dans le respect de leurs règles, qui nous détruisent. Ma plus grosse douleur, c'est la conscience de savoir que nous, détenus, pouvons avoir un pouvoir immense mais que nous ne pourrons pas le mettre en application tant que nous ne nous tiendrons pas la main, ça, ça fait mal !



Camus disait : « Le fondement de toute révolte c'est la solidarité. »

Nous perdons déjà beaucoup de temps dans ces murs, arrêtons de le gaspiller à nous différencier car, pour le maton ou le policier, pas de différence quand ils sèment leur souffrance. Ils se foutent de quelle cité, de quelle ville ou origine tu es, le maton te fait porter la croix, la balle du policier ne fait que passer pour nous assassiner en toute légalité.

Dans ces machines à tuer que sont les prisons françaises et autres, ces « marmites du diable », nous sommes tous liés par la même adversité : faut pas le nier. Comme nous l'a fait remarquer une rescapée de ces antres de la mort, il est temps pour nous de nous allier, pour pouvoir résister, lutter, se révolter, afin d'être respecté en tant qu'être humain à part entière, n'est-ce pas là un sain devoir ? À vous de voir… Quant à ceux qui sont attachés à leur « confort », sachez qu'il est ce que la carotte est à l'âne, donc libre à vous de vous faire mener par le bout du nez, mais n'oubliez pas, vous autres, que, si vous regardez vos « camisoles cathodiques » en sirotant votre thé, c'est grâce à des hommes, des femmes de l'ancienne génération carcérale, qui parfois ont donné leur vie sur les toits des prisons, sont morts dans les cachots et les QHS, que nous avons tout ça ! Ne l'oubliez pas ! Par respect pour les anciens, nous devrions boycotter ce confort. Là, le boycott est utile. […]

De la détermination, voilà de quoi nous devons nous armer, par crainte d'être déportés où isolés : ça n'a jamais atténué, ni même tué l'âme d'un forcené, regardez, je suis toujours là ! Six ans d'enfermement, déporté de ma région depuis trois ans, parfois isolé, mais la « gueule » toujours ouverte, la langue toujours bien pendue malgré tous les moyens mobilisés pour me la… casser ! Je fais pas trois mètres mais un petit mètre soixante-quinze, pas cent kilos, mais seulement soixante, et je ne sors pas non plus des boules de feu de mon cul face à mon ennemi ! Je suis juste un homme de vingt-six ans avec la mort aux dents ! Condamné à une privation de liberté, pas à être déshumanisé ! Si on voulait, on pourrait déstabiliser leur économie, ou plutôt leur exploitation, arrêtons d'en parler, faut appliquer. Jetons la télé, arrêtons de cantiner, voilà des atouts que nous avons en main, qu'attendons-nous ?! Faut se parler, échanger nos idées, ces actions ne pourraient nous traîner en justice, et encore moins en commission disciplinaire, ils seraient obligés de nous écouter : plus un euro qui entre ou qui sort de la taule, imaginez le coup de massue. Là on ne serait plus traités comme même pas… rien ! C'est notre argent qui fait tourner ces prisons, réfléchissez, pensez au lieu de vous différencier !

Trois suicides ou meurtres par jour. Ce qui fait le plus flipper c'est que ces âmes, quand elles partent, elles le font en silence ! Le silence qui tue ! Un gars est mort ici, dans l'étage en dessous la semaine dernière, rien, même pas une porte qui a sauté ! Ça me donne envie de chialer ! Ça tape pour le foot, ou le Loft, mais un mec tué, ou poussé à se tuer, n'engendre même pas un blocage, ça, c'est flippant !

Fathi

… de se parler, de s'organiser…

Il nous faut absolument résister, même au plus petit niveau, c'est ainsi que l'on avance. Je vous en donne deux exemples très concrets que nous avons vécus ici.

I1 y a quelque temps, un nouveau « bricard » est arrivé dans notre bloc : il a décidé de nous imposer des fouilles par palpation à chaque descente de promenade.

Cela a duré quelques jours, puis nous avons décidé de dire NON !

Nous avons forcé les contrôles, ensuite nous nous sommes regroupés et consultés en promenade pour agir.

À la remontée, nous avons tous pris la décision d'aller en masse dans le bureau des « chefs » pour exprimer notre mécontentement ! Nous étions tous solidaires. Résultat ? Ce « bricard » a arrêté ces fouilles abusives.

Autre exemple : depuis plusieurs mois, nous avions de gros problèmes de courrier car, à la censure, ils avaient décidé de bosser à leur rythme et de traîner les pieds pour le tri.

Donc les lettres et mandats arrivaient avec dix à quinze jours de retard.

Nous nous sommes réunis en promenade et avons décidé d'agir et de nous organiser. Nous avons fait le tour de tous les étages et récupéré les lettres de réclamation que chacun avait rédigées.

La solidarité a joué et nous avons déposé un nombre impressionnant de plaintes sur le bureau du « chef », à l'attention du directeur.

Celui-ci, craignant sans doute un mouvement de protestation, a fait une « descente » à la censure et a remis les pendules à l'heure.

Depuis, tout est rentré dans l'ordre, tant dans la distribution que dans l'acheminement du courrier.

Voilà, grâce à ces petits mouvements solidaires nous avons obtenu satisfaction.

Pour cela, il suffit de se parler, de s'organiser, de se consulter, et d'agir de façon cohérente et intelligente.

Cela donne des résultats. Même si ceux-ci restent modestes, il n'en demeure pas moins qu'ils sont importants, car cela nous permet de nous fédérer, de nous solidariser pour un but commun. […]

La radio a son importance, elle peut constituer des réseaux de relais entre l'extérieur et l'intérieur.

Nous avons la chance d'avoir une tribune où nous pouvons nous exprimer, il faut nous en servir utilement.

Malgré ses moyens, *L'Envolée* est tout de même la « voix des sans-voix » : il ne faut pas l'oublier.

Quant à ceux qui s'investissent dans cette lutte à l'extérieur, il faut vous organiser pour devenir plus forts, car si vous êtes forts, nous le serons encore plus à l'intérieur.

C'est ensemble que nous avancerons, car les années qui viennent vont être dures en répression, va falloir le comprendre, et le plus tôt sera le mieux. […]

NANTERRE

Le 25 mai 2002

Nous répondons à l'émission d'hier soir sur le problème des prises de rendez-vous pour le parloir : tout d'abord, le gros problème c'est la surpopulation. Comme nous vous l'avions indiqué dans notre précédente lettre, nous sommes plus de 700. Or, au-delà de 650 prisonniers, la MA est saturée.

Mais cela, c'est le problème de l'AP et nous, prisonniers, nous avons des droits. Pour tout prévenu, il est prévu 3 parloirs par semaine. C'est vrai qu'il y a de gros dysfonctionnements ici depuis quelques semaines : il est difficile, voire impossible, de joindre le standard pour la prise de rendez-vous, les séries de parloirs sont complètes, etc.

Nous avons donc été plusieurs détenus à nous plaindre de ces conditions auprès de la direction, soit par courrier soit oralement, et les choses vont s'arranger très rapidement, c'est-à-dire dès début juin. La direction nous a informés qu'une deuxième ligne téléphonique pour les rendez-vous serait ouverte ainsi que l'ouverture du standard le jeudi après-midi pour ces prises de rendez-vous. Ensuite la mise en place d'une série supplémentaire le lundi et vendredi, soit 8 tours de parloir au lieu de 7, et donc 23 places en plus puisque cela correspond aux nombres de cabines.

Nous espérons que tout ceci améliorera nos conditions sinon nous aviserons.

Secondo, pour répondre à vos questions sur les plans 13 000, nous répondrons que la différence entre ici et Fresnes, la Santé ou Fleury, c'est la population. Plus de 70 % des prisonniers sont détenus ou condamnés à des peines inférieures à quatre mois et sont surtout, pour la plupart, assez jeunes. Difficile donc de faire bouger les choses ici : il y a un gros problème de mentalité, de maturité et de solidarité. Mais au bâtiment A, nous formons un bon collectif et nous défendons nos droits.

Comme dernier exemple à vous citer, nous avons récemment écrit à la direction (nous étions une bonne cinquantaine) pour nous plaindre de la détérioration de la qualité et du choix des cantines proposées ici… et donc du rapport qualité/prix.

Dès le lendemain deux détenus ont été entendus par l'Administration, nos demandes ont été prises en considération et le fournisseur, Eurest, va s'aligner.

Pour en revenir aux plans 13 000 : ici c'est eau chaude en cellule, frigo, viande en cantine, wc avec porte de séparation, douches propres. Ce sont des éléments non négligeables mais, surtout, la discipline y est moins sévère parce que, ici, les surveillants ne sont pas rois : la direction, et particulièrement le directeur, dirige vraiment l'établissement. Tant mieux, cela nous évite d'être confrontés aux couloirs de Fresnes où les matons se permettent tant de choses, tant de crapuleries.

J'espère que nous avons répondu à certaines de vos questions.

Force courage et détermination à tous.

COLLECTIF DES PRISONNIERS DE LA MA DE NANTERRE.



Lettre ouverte

Le 24 mai 2002,

à Monsieur le Directeur
de la MA de Nanterre,

Monsieur,

Il y a quelque temps, j'ai eu le plaisir d'obtenir un permis me permettant de rendre visite à un ami… Une petite demi-heure, lorsque je peux me libérer de mes différentes contraintes et venir jusqu'à Nanterre. On le sait : les prisons ne sont pas faciles d'accès. On le sait bien : les parloirs sont courts. On le sait aussi : les jours et les heures de parloir ne sont pas faits pour les gens qui ont un travail ou qui en cherchent un, ceux qui ont des enfants, ou ceux dont la maladie réduit les déplacements… Bref, les parloirs ne sont faits pour personne !

Pourtant, j'aimerais attirer votre attention sur un point qui est de votre ressort : la possibilité de réserver ces parloirs.

Je ne vous apprendrai rien en vous disant que le standard est saturé, et que, pourtant, il reste toujours quelques cabines vides. Le nombre de détenus et de familles qui tentent en vain d'avoir leur parloir est si élevé que le droit au parloir est devenu une coquille de noix.

Si vous passez dans le local d'accueil des familles, vous verrez des dizaines de personnes qui se déplacent seulement pour prendre rendez-vous. Certes, pour voir un frère, un ami ou un fils, on est prêt à beaucoup de choses, mais il y aura une limite : ce ne sera pas le renoncement au droit de voir un frère, un ami ou un fils… mais la colère !

Nous ne pourrons pas accepter longtemps que le personnel chargé de prendre les réservations réponde de façon extravagante, arguant de prétextes variables (suppression des parloirs, faux numéro, ou mauvais service) pour ne pas remplir sa tâche. Les visiteurs ont généralement passé l'âge des blagues de potaches.

On m'a dit que la prison était faite pour rééduquer. Mais où est alors l'exemplarité de certains gardiens, dont la voix trahit une aversion pour la sobriété matinale ?

J'espère voir se résoudre ces problèmes dans les meilleurs délais et vous souhaite donc bien du courage pour affronter la réalité, puis pour réaliser le travail de formation de vos agents que cela va exiger.

Salutations.

PS : Les lettres ouvertes étant le quotidien des taulards, je me suis dit que cela ne vous rabrouerait pas trop… Quant à signer, je ne fais pas encore confiance à la maturité ou à la sagesse de vos agents…

DESCENTE DE POLICE

Jeudi dernier, c'est avec une grande stupéfaction que nous avons vu débarquer une armada d'inspecteurs de police, accompagnée du chef de détention, du sous-directeur et de plusieurs gradés et surveillants du bâtiment A. Tout mouvement à l'intérieur de ce bâtiment fut bloqué pendant plusieurs heures. Une vraie perquisition et un vrai interrogatoire ont eu lieu dans la cellule d'un détenu, sans que personne ne puisse intervenir. Où s'arrêtera la persécution des policiers ? Même en prison nous ne sommes plus en sécurité…

Agissant sur commission rogatoire, notre camarade « Kouma » a été embarqué *manu militari* en garde à vue. Depuis, nous avons appris qu'il était au mitard de la Santé. Nous le saluons à l'occasion de cette lettre et en profitons pour demander à ceux qui se trouvent près de lui de nous donner de ses nouvelles.

Pour en venir à l'essentiel, notre camarade avait reçu une libération par fax du TGI de Versailles qui se serait révélée fausse : comment peut-on être sûr de cette information ? N'importe qui peut envoyer n'importe quoi sans que nous puissions réagir. Aucune vérification n'a été faite quant à sa culpabilité, mais l'Administration pénitentiaire n'a même pas attendu les résultats de l'enquête, à savoir qu'il pouvait être innocent. À croire que la présomption d'innocence n'existe pas en prison, on l'a transféré dans l'heure et placé au mitard. La question que nous nous posons et que nous vous posons, si vous pouviez nous renseigner, c'est à propos du bien-fondé et du droit qu'auraient les policiers à intervenir à l'intérieur même de la détention.

En attendant, « Kouma », nous te souhaitons bon courage. Tes camarades du bloc A.

LE COLLECTIF DE NANTERRE

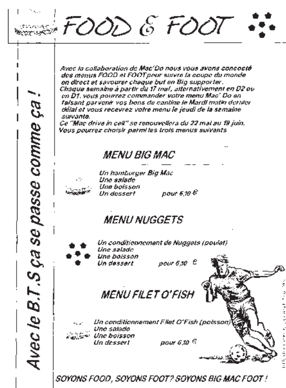
Un nouveau marché pour McDo

Nous vous adressons ce courrier afin de vous informer de ce qui se passe ici. *L'Envolée* circule, mais les jeunes des cités que vous défendez si bien n'en ont rien à foutre de le lire, préférant *VSD, Voici* et autres grosses merdes. Comme pour la télé, ils préférent l'opium du peuple que sont le foot et « Loft Story ». Grâce à l'appui d'un compagnon militant anarchiste et maçon, détenu depuis treize ans, nous avons créé ici une fraternelle qui nous sert de moyen de lutte pour dénoncer notre situation. Il nous a initiés un peu mais c'est très dur d'être athée et libre penseur au milieu de tous ces jeunes, qui sont encore plus croyants que les bigots de Saint-Nicolas-du-Chardonnet !

Nous comptons sur votre compréhension pour lire et publier ce texte afin de dénoncer ce qui se passe dans cette prison, comme vous le faites pour les autres, celles que Sarkozy va remplir après avoir amnistié avec sa mafia les politicards véreux, qui sont la véritable mafia de ce pays.

Après la Sodexho qui fournit les repas immangeables de nos prisons privées et force ainsi les détenus à acheter des denrées au prix fort pour se nourrir correctement, voilà que McDo entre en prison par la grande porte. Sachant qu'une bonne part de la population pénale est faite de jeunes détenus de la génération McDo, l'Administration pénitentiaire se fait l'agent publicitaire du géant américain de la merde à bouffer. Nous vous faisons parvenir l'affiche collée dans les bâtiments de détention de Val-de-Reuil.

Ce centre de détention est réputé pour allonger les peines. Son ancien directeur fut l'un des membres fondateurs de l'ex-FN pénitentiaire, à Villeneuve-lès-Maguelonne. Aujourd'hui encore, la direction de Val-de-Reuil est classée à l'extrême droite et est obsédée par les intégristes musulmans. Ils n'hésitent pas à raconter que les détenus d'origine maghrébine envoient le peu d'argent qu'ils ont ou gagnent dans l'esclavage des ateliers à des groupes islamistes.


FOOD & FOOT

Avec le B.T.S ça se passe comme ça !

Avec la collaboration de Mac'Do nous vous avons concocté des menus FOOD et FOOT pour suivre la coupe du monde en direct et savourer chaque but en Big supporter.
Chaque semaine à partir du 17 mai, alternativement en D2 ou en D1, vous pourrez commander votre menu Mac' Do en faisant parvenir vos bons de cantine le Mardi matin dernier délai et vous recevrez votre menu le jeudi de la semaine suivante.
Ce "Mac drive in cell" se renouvellera du 22 mai au 19 juin.
Vous pourrez choisir parmi les trois menus suivants

MENU BIG MAC

Un hamburger Big Mac
Une salade
Une boisson
Un dessert pour 6,10 €

MENU NUGGETS

Un conditionnement de Nuggets (poulet)
Une salade
Une boisson
Un dessert pour 6,10 €

MENU FILET O'FISH

Un conditionnement Filet O'Fish (poisson)
Une salade
Une boisson
Un dessert pour 6,10 €

SOYONS FOOD, SOYONS FOOT? SOYONS BIG MAC FOOT !

Sa juge d'application des peines (JAP), hyper répressive, surtout avec les étrangers et avec les détenus en fin de peine, fait que Val-de-Reuil, comparativement aux maisons centrales, a le plus petit nombre de mises en liberté sous condition, permissions de sorties et remises de peine.

S'ajoute à cela l'arnaque sur les achats de matériel informatique. Par exemple, une cartouche, vendue 8 euros sur catalogue pour une imprimante Canon en maison centrale, sera vendue ici 43 euros. (En fait sur le catalogue, les quatre cartouches sont vendues au prix d'une à Val-de-Reuil.) Un PC coûtant dehors 1000 euros sera vendu ici 1700 euros (des compagnons sont allés vérifier dans ce magasin). D'ailleurs, le même, vendu dans le catalogue de La Redoute à 1000 euros, sera interdit à l'achat afin de faire bénéficier le fournisseur : un membre du personnel est partie prenante dans son magasin !

Et ça s'accumule : une affaire de détournement de fonds sur les pécules des détenus par un chef de détention et son épouse a été écrasée par le procureur du coin (nous sommes dans le fief de J.-L. Debré). Les deux sont toujours en place. L'argent destiné à la réfection des cellules, surtout des peintures (qui n'ont jamais été refaites depuis douze ans), disparaît. Des détenus sont tombés malades dernièrement à cause de la nourriture immangeable, voire pourrie. On sert des repas à l'eau, avec souvent la même chose midi et soir.

Val-de-Reuil, le CD où personne ne demande à venir, surnommé le « CD-allongement des peines » dans les autres prisons. La juge d'application des peines et sa commission d'application des peines (CAP) abusent de leur autorité pour refuser permissions, libérations conditionnelles, remises de peine (RP), remises de peines supplémentaires (RPS), en trouvant des arguments fallacieux pour toujours tout rejeter. Ambiance déplorable en détention : les détenus vivent en permanence sur les nerfs, subissant sans cesse les provocations de certains chefs de service. Le chef de détention, bien seul pour tenter de changer les choses, ne vient pratiquement plus en détention, comme s'il se sentait impuissant depuis son arrivée récente. Le sous-directeur, formé à l'école du fondateur du FN pénitentiaire, ne reçoit jamais les détenus, les évite même, on dirait qu'il a peur d'eux. Il refuse tout dialogue alors que beaucoup ici, qui ne sont pas des voyous, voudraient bien le rencontrer et discuter de leurs problèmes. Le service socio-éducatif, jamais là, ne sert vraiment à rien. En fait, si : il sert de tampon entre le détenu et la JAP, qui refuse tout de toute façon. Il n'y a aucune permanence socio-éducative, ni d'assistante sociale ni d'éducateur, pour 350 détenus en moyenne. Rien n'est fait pour la réinsertion en réalité. On ment au détenu en lui faisant croire qu'on va l'aider, en lui faisant du chantage avec les fameux plans d'execution des peines (PEP) toujours pas institutionnalisés d'ailleurs : ils restent officieux, sans caractère obligatoire, mais servent au chantage aux RP, RPS, permissions, libertés conditionnelles. Car, ça oui, Val-de-Reuil, c'est le chantage permanent, mais le type n'aura jamais rien au bout. On le pousse à balancer pour rien, mais, à la moindre infraction, c'est le mitard, en peines doublées par rapport aux centrales. Un détenu, qui avait fait faire un reportage par Karl Zero sur Val-de-Reuil grâce à ses relations, a subi un chantage de la direction, mais il avait un député dans la manche. Sinon il aurait subi la répression spéciale Val-de-Reuil. La JAP veut que les détenus paient les parties civiles, chose louable effectivement, mais avec quoi ? Les détenus travaillent comme des esclaves dans des ateliers qui sont de véritables mines, sans lumière du jour, pour des salaires de misère. Ils se voient déjà retenir 10 % sur leur maigre paye pour les parties civiles. Cette JAP veut que le détenu paie plus alors qu'aucun texte législatif n'exige que, en plus de ces 10 %, le détenu doive encore se serrer la ceinture pour payer les parties civiles, surtout quand ce sont des banques.

Il faut ajouter que les repas sont tellement infects que le peu que touche un détenu en salaire ou en mandat doit être consacré à la nourriture, sinon il crève la faim.

On a vu cette juge refuser une permission parce que le lieu d'hébergement du détenu était criminogène. Ce détenu habitait la région parisienne. À part Neuilly, le XVIe, ou à la rigueur Villennes-sur-Seine, quelle ville n'est pas criminogène autour et dans Paris ?

On a vu cette juge refuser des remises de peine parce que le détenu avait de mauvaises fréquentations en détention. Ah oui, mais alors il doit s'enfermer dans sa cellule 24 heures sur 24 car, si nous ne nous trompons pas, il n'y a que des délinquants et des criminels en prison !

On a vu un détenu voir sa peine allongée de six mois, sans permission, pour détention de stupéfiants, avec plainte au parquet. La cour d'appel de Rouen, des magistrats de haut rang donc, ont rendu un arrêt de relaxe à l'encontre du détenu (dossier n° 02/00044 GM, arrêt du 13 mars 2002, CA de Rouen, procureur d'Evreux contre Bensemiane Ouaïb). Ce détenu n'a bénéficié de rien, surtout parce qu'il était maghrébin. Il n'avait pourtant rien d'un islamiste, même si le directeur en voyait partout.

Cette JAP applique un Code de procédure pénale inconnu de nous : il est anormal que des détenus veuillent partir d'ici parce qu'ils sortent plus vite ailleurs quand ils sont transférés disciplinairement. En principe, un CD est fait pour des détenus considérés comme réinsérables. Ici, personne n'est considéré comme réinsérable ! En quatre mois, il n'y a eu que 5 libérations conditionnelles, sur 350 détenus environ, alors que dans les centrales c'est 2 par mois en moyenne, sur 200 détenus.

En fait cette JAP se prend pour Dieu, elle ne conçoit la réinsertion que dans l'esprit judéo-chrétien du repentir et de l'expiation. Les détenus musulmans, athées, anarchistes, francs-maçons, simples révoltés, ne sont pas réinsérables pour elle. En fait, elle n'aime pas non plus les affaires de banditisme ni les affaires de drogue.

Un nouveau directeur a été nommé : M. Phillipon, qui vient de Toul. On ne l'a pas vu, c'est un fantôme pour l'instant. Encore un qui attend sa retraite : il a 50 ans, il ne changera rien à Val-de-Reuil alors qu'une réorganisation est nécessaire. Mais depuis son ouverture, Val-de-Reuil a pris le pli spécial FN, avec des matons qui n'en rament pas une. C'est tant mieux d'ailleurs, nous ne les voyons jamais. Ils aiment faire grève pour un rien, en se plaignant du manque de personnel alors qu'ils passent beaucoup de temps à draguer leurs collègues féminines en évitant la détention (pour ça il n'y a pas à se plaindre). Et c'est une équipe dite du FN.

En fait, comme partout, avec leurs syndicats infiltrés par l'ex FN pénitentiaire, ils parlent de réinsertion comme s'ils s'en préoccupaient, alors qu'ils n'en ont rien à foutre. Ici, ils ne cherchent même pas le dialogue et s'enferment dans leur bulle de surveillance. Quelques jeunes tentent de dialoguer mais, comme à Fresnes chez les tortionnaires de Michel Ghellam, les autres menacent ceux qui veulent discuter, et celui qui insiste est mis en quarantaine. D'ailleurs, un jeune surveillant black de centrale s'est vu refuser la salle commune des surveillants par ses collègues, par racisme anti-Noirs.

Et voilà que McDo est implanté chez nous en toute illégalité, car il est toujours interdit de faire de la publicité auprès des détenus pour une marque, si la loi n'a pas changé. La prison pouvait très bien vendre la merde McDo sans lui faire de la pub, comme si McDo nous soutenait alors que c'est une boîte antisyndicaliste qui exploite ses employés comme on exploite les détenus en prison.

Nous vous demandons d'en faire état à la Confédération paysanne d'où est issu José Bové, nous comptons sur vous, merci.

Nous vous joignons la copie conforme de l'affichage McDo en détention.

La Fraternelle des détenus de Val-de-Reuil
Centre de détention « Les Vignettes »
27107 Val-de-Reuil

Le maton

Depuis huit mois entiers chaque jour je le vois
Derrière le judas il me guette comme sa proie
Il a un œil haineux qui sans cesse m'épie
Clignote en permanence chaque jour, chaque nuit

Dans mon caveau ignoble je me meurs, délaissé
Entouré de vautours par la haine alléchés
Attendant ardemment mon funeste soupir
Afin de m'enterrer pour qu'enfin ils respirent

Maton, de bleu vêtu croque-mort des vivants
Matonne d'azur vêtue veuve noire des prisons
Dans ma vie, le futur n'oubliera pas la misère
Ma chair, mon âme meurtries n'oublieront cette guerre

Vous rentrez chaque soir la démarche enjouée
Heureux d'avoir tant fait souffrir les prisonniers
Derrière nos barreaux nos regards vous fusillent
Vous visent, vous mitraillent chaque jour, chaque nuit

Humiliés vous êtes, à jamais vous serez
Valets, larbins, cerbères, ainsi demeurez

Sofiane



Promenade



De retour à la civilisation pourrait-on dire, sauf que la prison en est certainement l'expression la plus barbare... Tout de même, pas autant que le mitard!
Et voilà un p'tit coup d'crayon ...
En provenance du ballon,
Des mots à foison pour soulever la chape de plomb,
Qui pèse sur la zonzon !
Ainsi j'ai fait une petite réserve de munitions...
Le stylo est donc chargé... Assez pour relater les quelques événements intéressants survenus ces derniers temps!
En fait, tout a commencé il y a un an, un mouvement pour moins d'isolement, plus de temps de promenade le week-end au moins (la semaine c'est une heure par jour et, avec le boulot et diverses activités, c'est compliqué pour l'augmenter), donc une dizaine de lettres envoyées à la direction, au moment où les femmes basques ont fait leur mouvement si vous vous rappelez...
C'était en mai 2001 et je suis sortie en septembre, à cette date les promesses de la directrice n'avaient pas (encore!) abouti, à chaque audience elle nous disait de patienter, qu'elle «négociait» avec ses supérieurs, que les choses allaient bouger dans le bon sens, fallait rester calme, etc.
Cette année, rebelote, le 21 avril : refus de remonter de promenade, à six meufs (dont deux sortaient le lendemain, Dalila et Aïcha), après dix minutes on a décidé, d'un commun accord, de remonter et de protester «légalement», c'est-à-dire par l'écrit pour commencer...
Donc celle-là, c'est la lettre que j'ai adressée à la direction le lendemain du premier mouvement, faut savoir qu'ils en ont reçus une dizaine dans cet esprit-là (même revendication), toujours pour contourner l'interdit concernant les pétitions.
Suite à ça, la direction a reçu la dizaine d'entre nous ayant écrit, nous demandant à toutes de patienter, qu'ils s'en occupaient... Deux semaines après, toujours rien...
Là on est trois ou quatre à avoir été reçues, on nous a dit d'attendre encore une ou deux semaines parce que prolonger la durée des promenades à la MAF ne leur posait pas trop de problèmes mais, s'il nous l'accordait, ils devaient l'accorder aussi aux hommes en face et là c'était autrement plus compliqué à mettre en place...
Soit! Mais nous trois avec Kate et Chris on en a eu marre d'attendre! Surtout que je pensais que si on continuait à leur demander les choses «gentiment» ils ne nous prendraient pas au sérieux, comme d'hab' ils allaient nous mettre dans le vent alors comme un ouragan...
Nous, on a refusé de réintégrer nos cellules en fin de promenade le samedi 11 mai, on devait être plus nombreuses que les places de mitard dispos (cinq), c'était le plan, à la base! On serait trop pour la répression!
Les choses ont tourné autrement. Bon, déjà, il pleuvait comme vache qui pisse donc la moitié des filles sont pas sorties en promenade et voilà, quoi, si on attend qu'il fasse beau pour bouger notre cul ben on a pas fini d'attendre puisqu'on est quand même à Paris... Où tout est gris!
Mais nous avons subi la répression, évidemment!
Mitard-prévention l'après-midi même et, lors de la commission, dix jours ferme pour moi, deux pour les autres. Alors comme on a entamé une grève de la faim à trois, je l'ai poursuivie seule pendant le reste du temps et j'ai dû faire une lettre, comme il se doit pour toute «grève de la faim». La voilà (j'l'ai tapée en sortant du mitard évidemment!).
(Voir encadré.)

Faut bien voir aussi que quand j'étais au tarmi, l'AP a tenté de déstabiliser mes deux acolytes en leur faisant croire que j'étais une balance, etc. Heureusement, les deux potes me connaissent donc ça n'a pas marché!
Quant à moi, j'ai eu droit à diverses mesquineries (produit orange « renversé » malencontreusement sur la majorité de mes sapes : elles ont fait mon paquetage à leur manière quoi...)
Les matonnes ont aussi demandé aux autres détenues si on n'avait pas essayé de les entraîner dans notre mouvement, si on avait « fait pression » pour qu'elles se mutinent aussi... Toutes ces tentatives ont échoué bien sûr!
Sinon ce matin, le lundi 27 mai 2002, on a pas eu le petit dèj'... « Blocage », nous dit-on, et finalement je viens d'apprendre qu'en hommage au maton blessé les matons protestaient devant la prison !
C'est donc le «triste» anniversaire de la tentative d'évasion des bonshommes... de Fresnes! qui les met dans un tel état, ha ha...!
Sinon Kate, Victoria et moi avons enfin reçu *L'Envolée* n°5 après avoir «harcelé» la direction, le ministère a fini par donner l'autorisation !
Youpi! Et à bientôt!
Bises à tous !

Un spéciale pour Fathi et ses poteaux et les gars de l'hélico!

Audrey

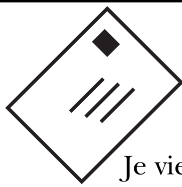
A l'intention de la direction de Fresnes…

Le 21 avril 2002

Madame, Monsieur,

Je vous écris car il se trouve qu'il est impossible de dialoguer avec les gradés et quand bien même c'est possible, ils nous répondent toujours que c'est «comme ça»! Ce qui signifie donc qu'ils n'ont pas le pouvoir de décision comme nous le savons. Eh oui, nous protestons à nouveau par rapport à la durée des promenades du week-end pendant la «belle saison» (printemps-été disons).

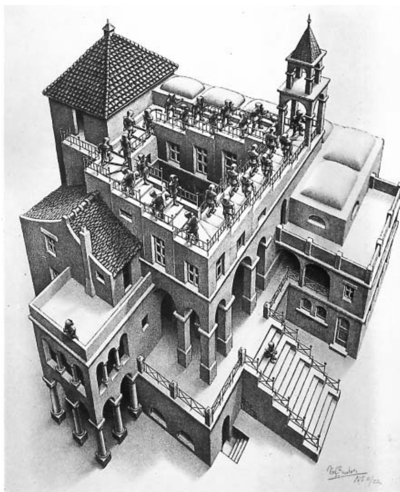
En effet nous ne comprenons absolument pas pourquoi vous ne nous laisseriez pas tout l'après-midi dans la cour, (puisqu'il y a deux cours, il y aurait de la place pour tout le monde), à moins que cela ne vous coûte de l'argent? Ou bien du temps? Ou encore du personnel supplémentaire?
N'auriez-vous pas plutôt tout à y gagner?
Pendant que nous sommes dans la cour, nous sommes bien et vous êtes tranquilles, n'est-ce pas?
Refuseriez-vous cette paix tant désirée? Vraiment, nous souhaiterions que vous nous expliquiez ! Cela nous éviterait sûrement ce genre d'action… (ce refus de remonter de promenade à 6 détenues, ce dimanche).
Au fond, qu'y a-t-il de plus normal que d'avoir besoin de profiter du soleil et du beau temps, de ne pas vouloir moisir chacune dans sa cellule, de vouloir s'aérer pour ne pas trop «sentir le renfermé»? Sans parler du besoin de passer du temps ensemble évidemment?
Comment pouvez-vous prétendre nous réinsérer dans votre société en nous isolant le plus possible, en limitant à ce point nos relations sociales, avec l'extérieur comme à l'intérieur?
N'est-ce pas en apprenant à vivre ensemble que nous aurons le plus de chances de nous en sortir une fois dehors, où nous devrons pourtant (ré)apprendre à vivre ensemble?
Ah oui, c'est vrai, vous allez nous sortir le bon vieux –et très précieux– prétexte du soupçon de «trafics en tous genres» si nous sortons tous au même moment…
Comme si cela pouvait changer quelque chose…
Laissez-nous vous éclairer sur ce point: ça ne changera absolument rien, ni plus ni moins!
Parce que si nous le souhaitons, nous trouverons toujours un moyen pour nous retrouver, vite fait, bien fait, pour un quelconque «échange» ou trafic…
Tandis que si nous vous demandons, disons, une après-midi entière (le dimanche par exemple) pour passer du temps ensemble, c'est forcément avec d'autres objectifs qu'un petit trafic quelconque!
Pour échanger tout simplement, c'est-à-dire communiquer, discuter, rigoler ensemble, nous n'allons pas le nier! Alors dites-nous où est le mal? Quelle loi peut bien nous l'interdire? Quel règlement?
D'ailleurs nous ne comprenons pas pourquoi la durée des promenades s'allonge au fur et à mesure que les journées rallongent dans plusieurs prisons, et pourquoi c'est différent, ici, à Fresnes?
La punition ne devrait-elle pas être la même partout et pour tous?



A l'attention de la direction de Fresnes

Le 15 mai 2002

Je viens, par la présente, vous informer – par voie écrite puisque je l'ai déjà fait à maintes reprises par voie orale, je respecte ainsi votre « protocole » – que depuis que j'ai été envoyée au mitard (samedi 11 mai vers 16 h), je refuse systématiquement chaque repas qui m'est si délicatement proposé !
Appelez cela comme vous voulez, « grève de la faim » est une expression peu appropriée à mes yeux mais bon… Laissez-moi vous expliquer pourquoi je ne mangerai pas durant mon séjour au QD comme vous aimez le désigner…
Avant tout parce que c'est bel et bien l'ultime moyen dont je dispose pour protester contre cette punition aussi absurde qu'injuste (pour obtenir des promenades d'une durée double en été et un lieu pour se retrouver quand il ne fait pas beau, bref pour plus de contacts entre détenues et aussi de respect !!! Comme je l'ai déjà expliqué).

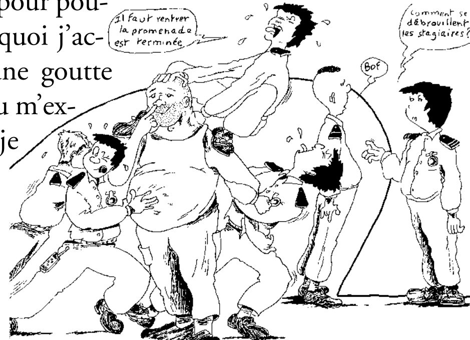


En effet, Monsieur le Directeur, à la fois Juge et Procureur, croit tout savoir du haut de son prétoire, et tout avoir… de son côté, en particulier la loi, selon laquelle la sanction du mitard est la seule appropriée (en tout cas la seule qu'ils aient jugé bon d'appliquer) pour répondre à toute infraction mentionnée dans le fameux CPP et donc à ce « refus de réintégrer la cellule à l'issue de la promenade » dont je suis accusée (ainsi que mes deux potes, ayant écopé de deux jours ferme et treize jours de sursis au bout des 48 heures de « mitard-prévention »).
À votre loi je me permettrai juste d'opposer quelques principes moraux car il semble que c'est tout ce que j'ai de mon côté…
Certes ma morale n'est pas la vôtre (et vice versa), vous n'êtes donc pas en mesure de la prendre en considération me direz-vous, rassurez-vous, on ne vous en demande pas tant !
Si vous pouviez seulement lever un peu le nez de tous vos règlements et me lire jusqu'au bout, juste m'écouter en somme, sans en conclure une fois de plus que je fais preuve d'arrogance…
D'ailleurs conscients – vous et moi – du peu de poids accordé à mes paroles, les coucher sur papier, n'est-ce pas plutôt une forme de courage que d'arrogance ?
Alors voilà, ma morale à moi – et partagée par un bon nombre de personnes qui peut-être n'osent pas ou ne souhaitent pas l'écrire noir sur blanc pour diverses raisons… mais j'emploierai ici la première personne du singulier car selon vos dires (au prétoire) la pensée collective semble vous déplaire profondément donc je n'emploierai pas (trop) le « nous » que vous haïssez tant…
Ma morale réside dans la nécessité de s'entraider et de lutter contre toute oppression. Même lorsque celle-ci a été érigée en institution…
D'ailleurs qui pourrait contester cette valeur universelle du droit des peuples (ou communautés) opprimés de s'insurger ?
Certes, votre devoir à vous est de veiller au bon ordre et à la sécurité de l'établissement mais le mien est de lutter sans cesse pour préserver quelques espaces de liberté et de vie, de créer ou de renforcer les liens « sociaux » qui peuvent exister… Ce qui n'implique pas forcément de nuire au bon ordre carcéral, au contraire…
Tout mettre en œuvre pour que les détenues puissent survivre et se « conserver » en bonne santé mentale et physique (effet escompté par la mise en œuvre des principes que je défends) ne permet-il pas aussi de perpétuer la tradition de votre métier qui consiste à nous surveiller et/ou à nous «gérer», n'est-ce pas? Mais vous me punissez pourtant !
Or ma méthode (de refus) demeure non-violente tandis que la vôtre est d'une violence inouïe puisqu'elle consiste à me priver de tout contact humain (hormis avocats et corps médical) et de tout ce qui fait la vie… Par ce refus de réintégrer nos cages aseptisées nous avons ainsi manifesté un besoin d'être écoutées et par là même, notre volonté de vivre, mais il semble que vous persistiez – par cette punition – à vouloir m'enterrer vivante dans cette antre de la mort, dans ces cages d'un autre âge…
C'est donc au nom de la solidarité que je proteste encore une fois car c'est la valeur supérieure à toute autre à mes yeux…
Pendant que j'y suis, j'en profite pour citer une partie du règlement intérieur et/ou du CPP (je ne sais?!) que nous rejetons en détention et qui montre à quel point vous faites fi de nos valeurs : « Tout prêt, tout don, tout échange entre détenues est interdit. » Par là même, vous avez érigé l'égoïsme en valeur suprême, l'individualisme en modèle, cette punition de dix jours de QD que vous m'infligez le prouve également, et refuser de manger revient pour moi à refuser « concrètement» d'adhérer à ces valeurs qui me semblent bien néfastes pour l'avenir de l'Humanité… Car en me condamnant si injustement, c'est toute forme de solidarité que vous sanctionnez…

PROMENADE

EXTRAIT

[…]Voilà, Audrey, pourquoi on nous interdit d'échanger, car échanger c'est se solidariser, et se solidariser c'est les faire plier, mais pas de soucis on va y arriver intra ou extra muros! Y'a là un très gros travail, celui d'ouvrir des consciences qui dorment ! Arrêtons aussi d'accepter nos peines, certains détenus se trouvent en prison, j'en fais partie, pour avoir volé de l'oseille pour pouvoir manger bordel ! Pourquoi j'accepterais ma peine, pas une goutte de sang versée, ils ont voulu m'exterminer, et en plus je devrais me courber ! Aucune légitimité dans leurs lois qui ne condamnent que la classe prolétaire, qui sème la misère récoltera la colère, c'est clair, nous devons nous mobiliser pour changer les choses, la prison n'est pas pour tout le monde alors elle sera pour personne! Voilà l'objectif visé, faut viser haut pour essayer de parvenir à la moitié, et l'élite qui nous remplacera atteindra plus facilement l'objectif visé ! Tu l'as dit, c'est tout un programme, nous arracherons le cœur des tyrans et le mangerons encore battant.



Je témoigne, c'était moi, et je continuerai à témoigner et à épauler celle qui accuse et, ensemble, avec tous ceux qui sont sortis de ces incubateurs à révolter, nous allons faire en sorte que la pression, la société, arrête d'abolir nos droits ! N'oublie pas que le fondement de toutes les révoltes c'est la solidarité, c'est la base de tout, c'est par là que nous devons commencer, tout comme moi faut y croire! […]

Fathi En force…

EXTRAIT

[…] La bonne nouvelle c'est qu'en sortant du tarmi, devinez quoi?! Ben la promenade du dimanche après-midi a été rallongée d'une demi-heure, tout d'même!
Alors on peut penser « tout ça pour ça?!!!» (ce qui est mon cas) mais aussi «c'est toujours ça de pris!» (j'suis aussi de cet avis!).
Ceci dit, dans l'ensemble, nous pouvons considérer qu'on s'est bien fait rott-k (oups, traduction: «on s'est fait avoir») donc on lâche pas, faut continuer l'combat!
Nous, on estime qu'on peut avoir encore plus de promenade les autres jours (le mieux serait : tout le week-end dans la cour, mais bon faut pas trop en demander, on est en zonzon quand même! «sourire») on réclame aussi l'accès plus régulier au sport et le droit, non plus de choisir entre bibliothèque et promenade mais les deux! Ainsi que moins de harcèlement disciplinaire, voilà en gros les revendications! Toujours moins d'isolement finalement!
J'pense qu'on va refaire not'dizaine de lettres (au lieu de la pétition) et voilà quoi, c'est un appel à tous les mecs de Fresnes, même si y'en a une partie qui boycotte (ils se sont pris pour qui?) bref y'a pas qu'eux donc, à tous, voyez si ça vous dit de mener ce mouvement avec nous, faites-nous signe! Appel à la solidarité! (Voyez à quelques-unes ce qu'on a réussi à obtenir…) Voyez, même si l'on peut se mettre d'accord (par la radio donc) pour une journée de refus de remonter de promenade (un dimanche pour nous c'est mieux parce qu'on est en force dans la cour, et surtout y'a pas de parloir), de toute façon toute autre idée ou argument sont les bienvenus évidemment! Mais voilà quoi, ça devient urgent! Faut vraiment s'bouger l'cul!!!

Àudrey

La buanderie

Le 29 mars 2002

Je vous écris ce courrier pour expliquer comment ça marche au Dl. Alors, voilà un mois qu'on a commencé à la buanderie, et je vais vous raconter un peu comment ça se passe.
Déjà, on est payés 7 euros pour 6 heures par jour alors qu'on devrait être payés au moins 10 euros. La buanderie est tenue par une boîte privée qui s'appelle la Somesca. Le chef s'appelle Giovanni, c'est une vraie ☠⚡💣, il nous prend pour des chiens : pour aller aux toilettes, il faut lui demander la clef, il marque notre nom sur un calepin et il marque combien de temps on y reste. La douche, on l'a deux fois par semaine : dix minutes, pas une de plus. Pour travailler, on est obligé de mettre une cotte orange, on se croirait en Amérique, alors qu'on pourrait travailler avec nos bleus. Je vous demande si vous pouvez faire quelque chose. Nous, on peut faire une grève : qu'est-ce qu'on risque si on le fait ?

D1 de Fleury-Mérogis

Le 9 avril 2002

Je vous refais un deuxième courrier pour vous parler de ma journée de travail d'hier à la buanderie, société tenue par la ⚡💣👎 de Somesca. Alors déjà, pour nous emmener du bâtiment au travail, il y a un surveillant qui est bourré comme un coing, il pèse 140 kilos.
On ne peut pas faire une grève car on est 35 détenus à travailler. Sur les 35, on n'est que 3 à vouloir la faire cette grève. Pour aller à la buanderie, on passe dans un couloir qu'on appelle le « couloir de la mort » : il faut qu'on longe les murs, s'il y a un détenu qui parle et que le gros surveillant l'entend, il retourne en cellule de suite, c'est dégueulasse, ce n'est pas normal, il faut qu'on fasse quelque chose. On est obligé de mettre des vestes de bleu de travail avec les boutons attachés jusqu'en haut et il y a une dizaine de jours on a eu des nouveaux maillots, ils sont de couleur noire alors qu'avant on en avait des blancs et avec les noirs on va avoir très chaud. Ils ont dû le faire exprès : la chaleur arrive et ces fameux maillots, ils sont lavés, mais quand il y a des centaines de détenus qui prennent leur douche et qui, au lieu de le faire avec les serviettes, s'essuient avec les maillots qu'on remet après, c'est dégueulasse, on peut attraper des maladies, des boutons, etc. Ma visiteuse de prison est venue me voir, c'était un jeudi, elle est arrivée à 14 h. La surveillante de l'aile est venue me chercher à 15 h 10: quand je suis arrivé au parloir, ma visiteuse était partie, elle est partie car elle m'a attendu pendant une heure. Vous savez, les surveillantes, elles ne peuvent pas être en train de se faire ☠💥🕷 ou de ⚡💣👎 les chefs et venir nous chercher au travail pour notre parloir. Alors je compte sur vous pour faire quelque chose car nous, nous n'en avons pas les moyens. À bientôt.

D1 de Fleury-Mérogis

L'Algérie, une vaste prison en mutinerie désormais permanente…

Nous avons lancé un appel aux parents de détenus pour qu'ils discutent avec leurs proches afin qu'ils ne menacent pas de se suicider. **(Ahmed Ouyahia, ministre de la Justice).**

Le crime va augmenter en Algérie. […] La violence est liée à l'affirmation des libertés et au développement. **(Ahmed Ouyahia)**

L'Algérie est une grande prison qui n'arrive pas encore à fuir son destin carcéral. L'Algérie est une prison mère de deux millions de kilomètres carrés dans laquelle s'entassent une succession de prisons annexes et une multitude de centres de détention complémentaires, infiniment plus petits que la prison mère. Une fois dans la prison Algérie, d'autres prisons intérieures, plus petites, s'ouvrent à vous pour se refermer aussitôt après. **(Sid Ahmed Semiane)**

Ce qu'il faut à ce pays, c'est une autre catastrophe, qui emportera cette fois-ci tous les responsables. Car, nous les pauvres, on n'a plus rien à perdre. **(Une mère de détenu, à l'adresse d'un policier, pendant la mutinerie de Serkadji, à Alger, le 1er mai)**

ALGÉRIE

Il y a officiellement en Algérie (30 millions d'habitants) 145 établissements pénitentiaires, prévus pour 32 000 places mais occupés par 42 000 détenus, dont 28 000 prévenus et 800 femmes. Ces chiffres sont peu sûrs et ne tiennent pas compte, par exemple, des camps du Sahara, où pourrissent encore dans des conditions abominables on ne sait combien de prisonniers et où ont été enfermés, très souvent préventivement, plusieurs dizaines de milliers de présumés islamistes. Peu de nouvelles filtrent de ce qui se passe dans les prisons algériennes si ce n'est, de temps en temps, les chiffres hallucinants et donc difficilement dissimulables de massacres à grande échelle faisant suite à des mutineries ou à des évasions de masse le plus souvent provoquées à cet effet. Ainsi, entre autres exemples macabres, le 10 mars 1994, plus d'un millier de détenus islamistes, dont près de 300 condamnés à mort, s'évadent de la prison de Tazoult (ex-Lambeze), dans la région de Batna, lors d'un assaut mené par des groupes islamistes. Il s'avérera plus tard qu'il s'agissait d'une mise en scène : dans les jours qui suivirent, la majorité de ces évadés furent tués par l'armée, qui, ayant pris position dans la région autour de la prison, les attendait… Toujours en 1994, 200 détenus sont tués par balles lors de la répression de la mutinerie de la prison de Berrouaghia. Fin février 1995, dans la prison de Serkadji, située au centre d'Alger, les forces armées interviennent à la suite, selon la version officielle, d'une mutinerie de détenus islamistes. Il y aura 95 morts. Il s'avérera plus tard qu'il s'agissait d'une mise en scène destinée à liquider des prisonniers indésirables… En 1997, 27 détenus périssent asphyxiés dans un fourgon cellulaire lors de leur transfert d'Alger vers Relizane.

Quant aux conditions de survie quotidiennes à l'intérieur, elles sont à la mesure des conditions qui règnent à l'extérieur, c'est-à-dire terribles. La plupart des prisons datent de l'époque coloniale et sont surpeuplées et insalubres. Les épidémies y sont fréquentes : gale, tuberculose, méningite, etc. « La prison algérienne est restée pré-coloniale dans un pays qui a pompeusement déplacé la guillotine de [la prison de] Barberousse au musée du Moudjahid. » (El Kadi Ihsane, ex-prisonnier.)


Akbou : les ruines du palais de l'injustice…

Dans la soirée du 2 avril 2002, à la prison de Chelghoum Laïd (ville de l'est, située entre Sétif et Constantine), un incendie se déclare dans une cellule dortoir, suite semble-t-il à la tentative de suicide d'un détenu, qui a mis le feu à son matelas en mousse. Ce dortoir de 36 m² est prévu pour 15 occupants. Pour respirer, il n'existe que deux bouches d'aération à 30 cm du plafond, situées à 3,50 m de haut. Il y a 24 morts et 22 blessés (oui, 46 personnes dans 36 m² !), dont beaucoup dans un état critique. Les autorités parlent d'un problème de « sureffectifs pénitentiaires. » Plus cynique encore, le ministre de la Justice Ouyahia déclare : « Nous manquons de prisons par rapport à notre stock de détenus ». L'entière vérité est que les gardiens ont tardé à ouvrir les portes malgré les appels à l'aide (« Le directeur du pénitencier n'était pas là pour nous en donner l'ordre. ») et que les pompiers sont arrivés très tardivement.

Dès le lendemain, familles et amis des détenus se regroupent autour de la prison puis attaquent le tribunal et le cordon de flics qui le protège aux cris de « Assassins, assassins ! » Ils se rassemblent ensuite devant la morgue pour récupérer les corps de leurs proches. On les fait attendre des heures, ne leur donnant aucune information et les traitant avec le plus grand mépris. La tension monte et la haine s'exprime violemment à l'égard de tout représentant de l'État : « Assassins, ils les ont laissés périr dans les flammes exprès. » « Pourquoi n'ont-ils pas ouvert la porte ? » « Tous ceux qui portent une tunique bleue sont kif-kif. » « Assassins, nous devrons faire avec vous comme font les Kabyles. »

Et justement, que font les Kabyles ?

Ô oiseau à la tête bleue
Etends tes ailes dans les cieux
Et pose-toi au pénitencier

Tu salueras les prisonniers
Omar fils de Tifas
Mohand-Saïd des Aït-Kaci

Tu salueras les prisonniers
Exilés chaque jour
(Chant de guerre kabyle)

Voilà plus d'une année que l'Algérie est secouée quotidiennement par des émeutes, des manifestations, des barrages de route, des grèves. Partout •••

••• s'exprime une révolte commune contre la malvie, contre la *hogra*. La *hogra,* c'est tout à la fois le mépris et l'humiliation, un sentiment alimenté par une oppression de tous les jours, qui ne pouvait qu'exploser. Dans des centaines de villes et de villages, et particulièrement en Kabylie, les révoltés ont détruit tout ce qui représentait l'État : gendarmeries, palais de justice, centres des impôts, bâtiments administratifs (« 90 % des Algériens haïssent l'État », avouait récemment un ex-membre du gouvernement. Une rage qui n'a plus peur d'une répression pourtant meurtrière : il y a eu plus d'une centaine de morts et des milliers de blessés par balles parmi les insurgés. « Vous ne pouvez pas nous tuer, nous sommes déjà morts », hurlent les jeunes en Kabylie.)

Ils ont attaqué les équipes de la télévision nationale, l'ENTV. (« Algériens, ne croyez pas le pouvoir ni la télé », « Ceux qui interviennent à la télé ne sont que les sbires du pouvoir, ils n'ont rien à voir avec nous ni avec la justice de ce pays. ») Ils ont brûlé ou saccagé les biens de certains hommes politiques, membres de l'armée ou de commerçants réputés pour leur rapacité, leur ignominie, leur brutalité : « Nous voulons mettre fin au règne de ce pouvoir, qui nous a plongés dans cette misère. Nous voulons la fin des privilèges, ceux des moudjahidin en particulier, car ils s'enrichissent sur notre dos. »

Souvent, ces mêmes émeutiers ont aussi détruit les locaux des partis politiques : « Nous ne voulons pas de politiques, c'est la révolte du peuple », « C'est l'affaire du peuple et personne ne pourra nous manipuler cette fois-ci. Nous avons appris la leçon car il y a eu des antécédents. » Y compris des partis prétendument d'opposition, par exemple le RCD et le FFS en Kabylie : « Durant toutes ces dernières années, nous leur avons fait confiance mais ils n'ont rien fait pour le peuple. Ils n'ont pas combattu la malvie et la *hogra*. Ils nous ont manipulés car ils se sont appuyés sur la population uniquement pour accéder au pouvoir. C'est tout ce qui les intéresse. »

Les insurgés kabyles se sont organisés en dehors des partis, puisant pour cela dans la tradition en donnant un sang neuf à ce qu'on appelle les « *aarch* » : des comités de village et de quartier sans hiérarchie, horizontaux, qui décident collectivement des actions à mener. Désormais, c'est un immense mouvement de désobéissance civile qui agite la Kabylie (grève des taxes et des impôts, refus d'incorporer l'armée, manifestations permanentes), et qui cherche à s'étendre à l'Algérie entière afin d'en chasser un pouvoir haï de tous.

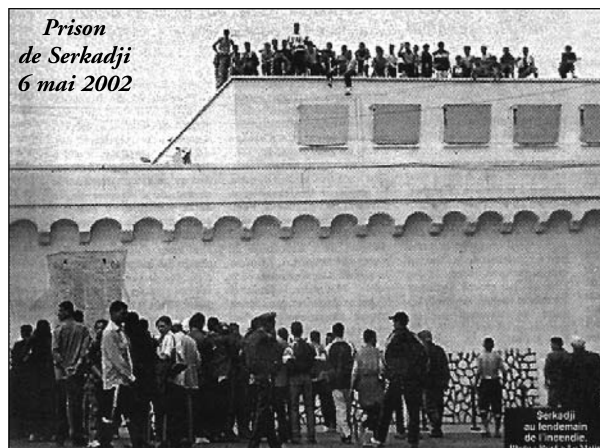
Celui-ci continue d'exploiter toutes les divisions possibles et en premier lieu les régionalismes, attisant par exemple le vieux contentieux entre arabophones et Kabyles, en reprenant la recette qu'avait déjà expérimentée le pouvoir colonial français. Avec malheureusement un certain succès. Cependant, des deux côtés des voix s'élèvent, des initiatives se créent pour réfuter ces manœuvres, jeter des ponts entre les communautés, et la conscience de cette nécessaire unification s'étend.

Il y aurait mille histoires à raconter. En voici quelques-unes, significatives de cette rage qu'ont les Kabyles de détruire leur « vaste prison » et de promouvoir une justice dont les garants ne seraient plus les agents de l'État mais la population elle-même.

Été 2001, Akbou, une grosse ville de basse Kabylie. Voilà des semaines qu'à la pointe de manifestations journalières, les jeunes rivalisent de courage face aux gendarmes pour venger leurs nombreux morts. La plupart des représentations de l'État sont déjà parties en fumée, à l'exception du palais de justice, mais aujourd'hui son heure est venue. Les insurgés l'envahissent et le saccagent. Un groupe de jeunes en sort, affublés de toges et autres robes de juge, et là, sur la place publique, au milieu de la foule, organise le procès à la fois parodique et très sérieux du « palais d'injustice ». Les débats ne seront pas longs – chacun a au moins un compte à régler avec cette institution haïe. Et la sentence, adoptée dans un enthousiasme unanime, est immédiatement appliquée : l'édifice est incendié. Les flammes du palais, les youyous par milliers, les chants de guerre de la foule (« Nous, les fils amazigh, on en a marre de l'injustice… »), ceux qui étaient présents n'oublieront jamais ce jour-là. Le bâtiment sera reconstruit à l'automne puis à nouveau incendié en mars 2002, en fin de non-recevoir à la démagogie politicienne d'un discours du président Bouteflika, qui prétendait avoir répondu aux exigences de la plate-forme d'El-Kseur.

Cette plate-forme non négociable, rédigée par la coordination des *aarch,* est un véritable programme fondé sur une immense aspiration à la liberté ; le projet politique, social et culturel d'une communauté désireuse de parler sa propre langue, de vivre selon ses usages, en bref de se gouverner elle-même et dont le premier point est logiquement le retrait des gendarmeries de Kabylie : car en effet, comment vivre libre à l'ombre des gendarmeries ?

Il n'y a quasiment plus d'État en Kabylie depuis un an. Celui-ci tente de jouer le pourrissement et le chaos, espérant se faire rappeler comme garant de l'ordre par des citoyens apeurés. Mais cela ne marche pas. Une large part de la région fait bloc, bien décidée à ne plus jamais s'en laisser compter, à ne plus jamais s'arrêter. Et la vie, alors, s'auto-organise à partir de ces anciennes structures que sont les *aarch.* Structures qui, sous la poussée critique venue de l'intérieur du mouvement, savent quelquefois se débarrasser de certains archaïsmes : ainsi ce n'est plus le monopole des « vieilles barbes » et les jeunes y côtoient les anciens ; quant aux femmes, elles y sont de plus en plus présentes et, même si le bouleversement des mœurs que cela implique ne se fera qu'avec le temps, le processus de dépassement de cette vieille séparation est en marche.



Prison de Serkadji 6 mai 2002

Plus d'État, cela signifie que la population doit se prendre en charge à tous les niveaux et par exemple régler elle-même ses conflits sans en passer par l'État. Là encore, la mémoire vive de leur propre histoire a servi les Kabyles, qui il y a peu encore réglaient les conflits selon leurs usages propres. Ils ont puisé dans leurs traditions, les adaptant à la réalité du moment. Pour ce qui est de leurs ennemis, les solutions sont souvent simples, immédiates et pratiques : tel corrompu verra sa maison et ses biens brûlés, tel collaborateur ou commerçant ayant accepté de commercer avec les autorités également. Mais il est d'autres cas, non directement liés au conflit : que faire d'un voleur par exemple ? Les réponses varient suivant les lieux et les situations : l'affaire est considérée par l'assemblée du village ou du quartier en fonction du cas concret et non d'un quelconque code pénal. Il faut préciser que la situation insurrectionnelle impose des conditions particulières puisque l'État tente de faire accroire que son absence signifie l'anarchie. Les actes commis au détriment de personnes de la communauté sont alors considérés comme nuisibles à la communauté elle-même et donc au mouvement. La réponse peut alors être très dure. Il y a eu plusieurs cas de lynchage, quand certains ont été surpris à voler des gens simples. Les groupes de jeunes qui organisent l'autodéfense de leur quartier, tant contre les gendarmes que contre les pillards, punissent plus dans ces cas-là ceux qui, profitant de l'absence d'État, font le jeu de celui-ci en s'attaquant à la communauté au nom d'intérêts égoïstes. Le mouvement n'encourage évidemment pas ces pratiques spontanées et dans la plupart des cas on discutera d'abord de la sentence, au cas par cas. Quelquefois cruellement : un jeune voleur a ainsi été condamné à rester exposé toute une journée au soleil, le visage couvert de miel. Dans ces cas-là, la honte est si grande que la personne quitte souvent le village. D'autres fois, tout dépend tant de l'accusé que de l'assemblée, ce sera une simple admonestation. Jamais la prison.

La prison, le pouvoir y envoie nombre d'insurgés et ceux-ci ne cessent de se battre pour leur libération. Cela d'autant plus que ces dernières semaines le pouvoir a lancé une série d'arrestations massives, enfermant plusieurs centaines de délégués, dont beaucoup ont subi la torture. Cette exigence de libération est désormais au premier plan de toutes les manifestations, barrages de route, grèves et actions qui continuent à agiter quotidiennement la région. D'ailleurs, déjà auparavant, même avec des conditions matérielles d'emprisonnement autrement plus dures qu'en Occident, la solidarité avec les prisonniers y était autrement plus importante. C'est, encore une fois, que la communauté n'y est pas éclatée comme dans nos « non-sociétés ».

De façon plus générale, voilà une année entière qu'en Kabylie gendarmes et autorités sont mis en quarantaine par la population, et ceux qui continuent à entretenir des relations avec eux sont bannis de la société. Le ministre de la Justice Ouyahia, par exemple, a été banni par l'assemblée de son village d'origine : il n'est plus kabyle, il ne fait plus partie de la société des humains. Voilà un exemple pour l'humanité : faisons le vide autour de ces salauds, sachons nous gouverner nous-mêmes.

Le mot de la fin ira aux insurgés avec ce qui est sans doute leur cri le plus répété : « **Ulac smah ulac !** » (**Pas de pardon, jamais !**)

Post-scriptum : cet article était à peine achevé que dans une réaction en chaîne les prisons d'Algérie explosaient. Et, si les hauts murs séparent encore physiquement insurgés du dehors et mutins du dedans, c'est désormais ensemble que, des deux côtés de ces murs, l'Algérie se révolte. (Rappelons que, durant cette même période, marches et émeutes se poursuivent quotidiennement dans de nombreuses régions, particulièrement en Kabylie. D'autre part, et tout aussi quotidiennement, barrages de route, sit-in et manifestations exigeant la libération des émeutiers sont organisés par les insurgés kabyles, particulièrement les lycéens : plusieurs milliers se sont ainsi mis en grève pour réclamer la libération de délégués qui pour certains sont leurs enseignants.)

Mardi 23 avril 2002 : (les journaux algériens sont souvent imprécis et contradictoires. Les dates peuvent ainsi varier selon les sources…) : grève de la faim de 88 émeutiers et de 6 délégués des *aarch* emprisonnés à la prison de Bejaïa (Kabylie) pour exiger leur « libération pure et simple et sans aucun procès ».

Samedi 27 avril : pour les mêmes raisons, 28 émeutiers et délégués emprisonnés à Tizi-Ouzou et une dizaine à Bouira (Kabylie) se mettent à leur tour en grève de la faim, illimitée pour certains, quelques jours en solidarité pour d'autres.

Mardi 30 avril : incendie à la prison de Serkadji (centre d'Alger) suite, selon la version officielle, à la tentative de suicide d'un détenu, qui aurait brisé un néon pour se taillader les veines (on venait de lui refuser la permission d'aller à l'enterrement de son père), dans une cellule dortoir de 25 personnes. Il y aura 23 morts et 2 blessés, tous de droit commun et âgés de 19 à 30 ans. (En fait il semble que, suite à cette tentative de suicide, une bagarre ait éclaté entre détenus et gardiens et que des prisonniers aient mis le feu à des matelas en mousse ; comme d'habitude, les matons ont énormément tardé à ouvrir les portes et les pompiers, pour une fois arrivés assez vite, ont dû patienter un quart d'heure devant la porte de la prison avant qu'on ne la leur ouvre, parce que les matons « étaient en train de regarder le match du soir… ») Une mutinerie éclate aussitôt. La prison est en effervescence toute la nuit et au matin, alors que les familles et proches des détenus encerclent le bâtiment, une centaine de détenus réussissent à monter sur les toits. « On les a laissés mourir » est encore une fois le cri qui revient le plus souvent. La tension est énorme. Certains mutins se mutilent publiquement, d'autres tentent de se jeter dans le vide, rattrapés de justesse par leurs camarades. Tous hurlent contre leur malvie et contre la *hogra.* Les flics commencent à paniquer : ils doivent battre en retraite sous une pluie d'insultes et de cailloux lancés par les mutins. Retraite coupée par la foule, qui les attaque à son tour, les prenant en tenaille. La situation devient explosive. La rue promet vengeance aux détenus. Des jeunes for- •••

••• cent le périmètre de sécurité et escaladent le mur d'enceinte… Puis des renforts de police arrivent et la situation se calme mais une multitude de jeunes continuent à assiéger la citadelle, « prêts à donner l'assaut à cette geôle infâme ». Et les familles bouleversées hurlent leur douleur et leur rage : « Les vrais voleurs pillent tout un peuple et vivent comme des princes. » « Ce sont les enfants du peuple qui sont là. Quant aux généraux, ils n'ont qu'un coup de fil à donner pour faire sortir leur progéniture du pétrin. » « Les prisonniers ont raison de se rebeller. Ils vivent comme des rats. » Tandis que d'anciens détenus dénoncent le diktat des matons de Serkadji : « Ici, Dieu, c'est moi. »
Ouyahia, le ministre de la Justice, qui suite à l'incendie à la prison de Chelghoum Laïd, avait interdit le tabac et les allumettes dans les prisons, promet encore une fois une enquête et… la construction de nouvelles prisons.

Samedi 4 mai : incendie à la prison « quatre hectares » d'El-Harrach (Alger) dans une cellule dortoir, suite, selon la version officielle, à une rixe entre deux mineurs détenus, dont l'un aurait mis le feu à sa paillasse de crin (Ouyahia promet que celles-ci seront désormais remplacées, ainsi que les matelas en mousse…). Il y a une vingtaine de blessés, certains grièvement. Familles et proches se rassemblent autour de la prison, hurlant leur colère et leur inquiétude, et insultant la *houkouma* (l'État) : « Il ne faut pas les croire. Ils ne disent jamais la vérité. »

Dimanche 5 mai : incendie à la nouvelle prison Boussouf de Constantine (« fierté de l'Administration pénitentiaire et judiciaire », elle n'était pas encore inaugurée et certains de ses détenus avaient été transférés des taules ayant pris feu les jours et semaines précédents), suite, selon la version officielle, à une mutinerie où des détenus auraient mis le feu à des matelas. Il y a 48 blessés. Les mutins protestaient contre l'emprisonnement systématique, la lenteur des procédures et les conditions carcérales. Trois détenus se seraient évadés à la faveur de ces événements. Par ailleurs il faut noter que, contrairement à toutes les autres, cette prison n'était occupée qu'au tiers de sa capacité, démentant s'il en était besoin la surpopulation comme motif unique de la révolte.
Ce même jour et toujours à Constantine, mutinerie à la prison d'El-Khroub. Tapage d'enfer, puis grève de la gamelle, les mutins protestent contre les conditions carcérales et l'arbitraire de leur détention. (Parmi eux, et de même dans toutes les prisons s'étant mutinées, se trouvaient nombre de gens arrêtés lors des émeutes, à l'extérieur…) Familles et proches entourent la maison d'arrêt. Peu d'informations filtreront mais on peut s'inquiéter : devant un fonctionnaire assurant qu'il ne se passait rien, un riverain de la prison enrageait : « Et les tirs que nous avons entendus, c'était la télévision ? »


Prison d'El Bouni

Ce même jour, mutinerie à la maison d'arrêt d'Aïn M'lila (région d'Oum El-Bouaghi). Encore une fois, les proches se rassemblent autour de la prison pour faire écho aux exigences des mutins. Ceux-ci ont élaboré une plate-forme de revendications dénonçant les raisons et la durée de leurs peines et menacent, s'ils ne sont pas écoutés, de mettre le feu à la prison. (la majorité d'entre eux sont en détention préventive depuis plus de trois ans, certains pour soutien aux groupes armés islamistes.)

Lundi 6 mai : mutinerie dans la toute nouvelle prison El-Allalick, à El-Bouni (région d'Annaba). Près de 200 détenus montent sur les toits aux cris de « Ouyahia assassin », « Nous voulons être graciés » et d'autres slogans contre la *hogra.* Là encore, leurs proches, rassemblés au dehors, relaient à la foule et à la presse leurs revendications, auxquelles se mêlent souvent les leurs. La dureté des peines revient souvent dans les conversations. (Entre mille exemples piochés dans les comptes rendus quotidiens des tribunaux : un an ferme pour le vol d'une chaise sur une terrasse de café, six mois ferme pour un gramme de chichon, etc.)

Mardi 7 mai : incendie et tumulte à la prison de Béchar. Il y a trois blessés. Mouvement de protestation à la prison de Khemis-Miliana *(wilaya* d'Aïn-Tefla).

Mercredi 8 mai : incendie à la nouvelle prison (surnommée « Sheraton ») de Sidi Bel Abbès, suite, selon la version officielle, à une tentative de suicide. Il y a 1 mort et 3 blessés. Comme c'est jour de visite, des centaines de familles sont présentes et encore une fois relaient les slogans hostiles à l'État, et à la Justice en particulier, que clament les mutins. Cent quarante d'entre eux occupent les toits, brandissant des banderoles sur lesquelles on peut lire : « Libérez-nous », « Non à l'injustice », « Transmettez nos doléances » et demandent la présence de journalistes. Selon les autorités, plus de 70 des mutins ont été condamnés, certains à la peine capitale, pour des affaires liées au terrorisme… Et le discours dominant, jusque là relativement bienveillant quant à la nécessité de réformer une certaine « horreur carcérale », commence à ramener la question de l'enfermement dans le champ du terrorisme et du sécuritaire, huis clos dont il aurait voulu qu'elle ne sorte jamais.
Ce même jour, sous prétexte que les « prisonniers étaient à deux doigts de se retrouver dehors », les forces de l'ordre interviennent à la prison d'El Bouni. Il y a au moins 7 blessés, mais au su des pratiques de l'armée et de la police algériennes, a fortiori derrière les murs des prisons, ce genre de chiffres est à prendre avec circonspection.

Jeudi 9 mai : encore une mutinerie à la prison de Béchar. Dans la soirée, un incendie fera 50 blessés. Selon la version officielle, des détenus ont mis le feu à des matelas, saccagé une grande partie des bâtiments et sont montés sur les toits. Les proches des prisonniers et les habitants du quartier Djihani sont très vite accourus en masse, pour soutenir les mutins.
Mouvement de protestation à la prison de Belacel (Relizane). Les détenus rédigent une plate-forme revendicative et nomment des délégués pour la communiquer aux autorités. Ils exigent la révision de la loi carcérale, la réduction des peines, le rapprochement de leur région d'origine et dénoncent la surpopulation.
Interdiction d'une marche appelée par le MSP (un des partis islamistes légaux), qui devait se diriger vers la prison de Jijel. Il s'agit, à la veille des législatives, d'une banale tentative de récupération partisane de la protestation des détenus, sachant qu'un grand nombre d'entre eux sont effectivement enfermés pour des motifs liés à l'islamisme armé. Cependant, s'il est vrai que certaines mutineries ont pu être menées par des islamistes (faisant eux aussi partie du jeu politique algérien, à l'approche des législatives, ils se mettent à manœuvrer), on aurait tort d'en conclure que ce large mouvement en provenance des prisons est à caractère islamiste. Une partie du pouvoir voudrait le faire accroire, aux fins évidentes de dénaturer ce qui reste essentiellement un mouvement participant de la révolte de ceux d'en bas, qu'ils soient dehors ou dedans. Un processus de diabolisation rodé depuis des années en Algérie mais qui, tout au moins là-bas, fait de moins en moins illusion. Ouyahia a en tout cas immédiatement saisi cette aubaine, récurrente en Algérie, qu'est la « main islamiste » pour se décharger sur elle de toute responsabilité, affirmant même le contraire de ce qu'il déclarait quelques jours avant : « Les prisons ne connaissent pas de sureffectifs ! »

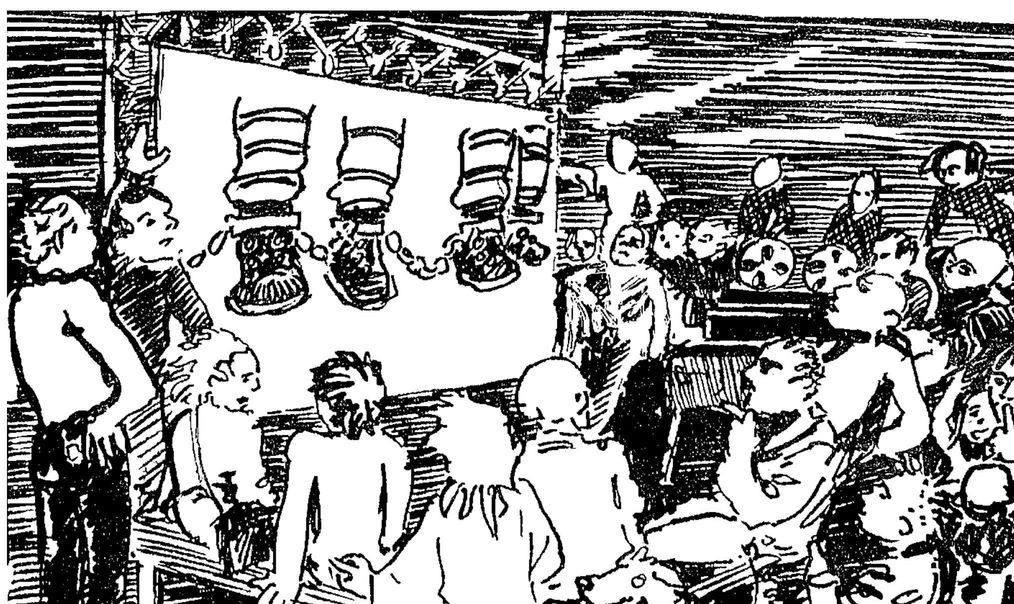
Dimanche 19 mai : des détenus blessés le 5 mai, lors de la mutinerie de la prison de Boussouf, et traités au service des grands brûlés du CHU de Constantine « ont pris le personnel médical en otage à l'aide d'un couteau, d'un tesson de bouteille et d'un… briquet ». « Ils demandaient à être graciés, sinon, ils achèveraient un médecin interne au service et mettraient par la suite le feu à l'hôpital. » Ils finissent par être neutralisés.

Mardi 21 mai : à l'occasion de la fête religieuse du Mawlid el Nabaoui Echarif (à la veille des législatives, il s'agit évidemment d'un appel du pied en direction des islamistes), Bouteflika décrète une grâce présidentielle pour les droit commun. Cinq mille cent détenus sont libérés. Les condamnés pour terrorisme et les auteurs de crimes ou délits commis à l'intérieur des prisons (les mutins, donc) sont exclus de cette mesure. Les émeutiers, qu'ils soient de Kabylie ou d'ailleurs, sont également « oubliés ».

Dans cette même période, mais sans que la presse n'en livre aucun détail, des « drames » (*sic*) se sont aussi produits dans les prisons de Sidi-Ghilès, Oran, Mostaganem, Arzew. Des incendies à Ras el-Oued (à Bordj Bou Arréridj), Sétif, M'sila. Et un « début d'anarchie » à la prison de Tizi Ouzou… La multiplication de ces incendies et la pression qu'ils entraînent sur le ministre de la Justice Ouyahia (il est également secrétaire général du RND – l'un des partis au pouvoir, qui est en fait une espèce de reliftage du vieux FLN – et va donc à ce titre partir en campagne pour les prochaines législatives) fait dire à certains qu'il pourrait s'agir de tentatives de déstabilisation contre lui. Cette hypothèse, possible en Algérie, ne change en rien la donne concernant les détenus et leurs conditions carcérales, et n'amoindrit d'aucune façon leur révolte. Au contraire : s'il s'avérait que les clans au pouvoir ont utilisé la chair carcérale de leur « stock de détenus » dans leurs basses manœuvres et stratégies électorales, un tel cynisme ne rendrait que plus logique la révolte des prisonniers et nécessaire notre soutien à celle-ci.

El Kadi Ihsane, journaliste au *Quotidien d'Oran,* ayant déjà séjourné en prison en 1981 et 1998, remet les pendules à l'heure à ce sujet, dans un « Plaidoyer pour les mutins », paru le 9 mai dans son journal. [Pour obtenir le texte entier, adressez-vous à *L'Envolée*, qui transmettra.] « Les esprits fins qui, ces derniers jours, ont cherché dans les colonnes de la presse nationale une subtile corrélation entre l'imminence des élections législatives et le soulèvement national dans les détentions n'imaginent pas combien ils ont insulté la souffrance qui tente de nous parler de derrière ces remparts. […] Comme si le malheur de la détention en Algérie à lui seul ne suffisait pas pour motiver des centaines d'intifadas. Les détenus n'en peuvent plus. Ils sont prêts à aller jusqu'à la mort pour que cela cesse. […] En prison, seuls l'argent – comme dans le cas des gros privés qui tombent –, l'entregent – comme dans le cas des cadres d'entreprise – ou l'esprit de groupe – comme dans le cas des militants islamistes – protègent quelque peu des seuils ultimes du régime dégradant en vigueur. […] Les cadres du secteur public et les militants politiques – sauf les islamistes durant les années de guerre – ont toujours été traités avec quelques faveurs durant leur détention. De sorte que jamais vraiment ils n'ont pu se rendre tout à fait témoins et solidaires du terrible sort des "droit commun". »

Post-scriptum *bis*: un ancien officier de détention dénonçant le comportement généralement ignoble des matons algériens (brutalité, racket, chantage, harcèlement, viol, etc.), tout en en faisant porter la responsabilité à la misère de leur formation et de leur existence, s'adressait à Ouyahia dans le journal *Le Matin* du 9 mai, pour lui rappeler « la mutinerie du 1er novembre 1996 à l'École de formation d'officiers de rééducation de K'sar Chellala pour conditions de stage inhumaines. La faim, la saleté et des conditions d'hébergement lamentables avaient fait des matons des mutins. »



LES VISITEURS DU SQUARE

Le samedi 27 avril et toute la semaine qui a suivi, le square de la réunion (Paris XXe) a été occupé.
L'idée était de consacrer une semaine pour imaginer et réaliser des moyens d'intervention concrets pour résister au tout-sécuritaire.
Autour de deux grandes tentes, et sous de grandes banderoles («Contre les lois sécuritaires» et «Solidarité avec le Collectif des détenus de Fleury-Mérogis») accrochées aux arbres du square, des «apéro-grillades-concert-musette-acoustique» ont permis aux habitants du quartier de s'informer sur les intentions des occupants, de se joindre à eux pour se rencontrer et débattre, et plus tard continuer à discuter autour de repas sur le mode d'auberges espagnoles...

Ci-dessous de larges extraits d'un journal mural qui a vu le jour place de la Réunion lors d'assemblées générales après la semaine et qui a été collé un peu partout dans le quartier...

Qui sont-ils ?

L'idée de mener une campagne contre les lois sécuritaires a germé dans la tête de nombre de personnes qui ont vu dans ces lois des conséquences directes sur leur quotidien. Pénalisation des fraudes dans les transports (emprisonnement ferme au bout de dix amendes), interdiction de rassemblement dans les halls d'immeuble, vigiles qui peuvent pratiquer des fouilles aux abords des lieux publics, perquisitions à n'importe quelle heure...
L'occupation du square de la Réunion a réuni un ensemble de personnes hétéroclites. Dont beaucoup se sont déjà retrouvées sur d'autres luttes (lors du mouvement des chômeurs-précaires, de la lutte des sans-papiers, de la lutte contre l'enfermement et/ou lors d'actions comme des déblocages de RMI, des réquisitions de logements, des soutiens aux grévistes...).
Nous ne représentons aucun parti, aucune organisation syndicale ou autre. Nous nous sommes retrouvés dans ce square pour en faire un lieu ouvert aux débats, aux rencontres et aux initiatives que chacun aura pu amener.
Le choix de ce quartier ne s'est pas fait par hasard, encore vivant et populaire il est bien évidemment en train d'être détruit par les entrepreneurs et par la présence policière, qui, en application des lois sécuritaires empêche les, rassemblements et réduit à néant les lieux de rencontre.



Que font-ils ?

Les espaces publics sont des lieux où règne comme partout ailleurs une réglementation qui contraint les possibilités de rencontre et de discussion. Les lois sécuritaires, votées à la suite du 11 septembre, n'ont fait qu'enfoncer le clou.

Pour commencer à nous organiser contre cet état des choses, il nous a semblé important de reprendre une petite partie de cet espace. Nous avons essayé d'y fonctionner d'une façon différente pour nous soustraire au quadrillage policé. Refusant les règles préétablies selon lesquelles «tout se monnaye» et «on a besoin de chefs», nous nous sommes organisés pour satisfaire nos envies et nos besoins sans passer par des rapports d'autorité ou d'argent: repas collectifs ou chacun apporte ce qu'il veut et met la main à la pâte, prise en charge col lective de la vie quotidienne...

Que disent-ils ?

Nous avons choisi de descendre dans la rue parce que c'est peut-être l'un des derniers endroits où l'on peut encore se rencontrer.
Pour nous, la politique ce n'est pas de déléguer son pouvoir de décision à des spécialistes de droite ou de gauche *[...].* Au cours de cette semaine, différents débats ont eu lieu pour remettre en question l'idée et la réalité du tout-sécuritaire:

– la construction de nouvelles prisons, l'allongement des peines, la politique d'isolement et plus généralement toutes les formes d'enfermement aussi bien à l'intérieur des taules qu'à l'extérieur;
– la jeunesse dite «délinquante» et les lois sécuritaires censées la contrôler au quotidien, notamment dans le cadre des contrats locaux de sécurité (avec l'exemple des Mureaux, ville pilote);
– la généralisation de la précarité au niveau de l'emploi, du logement... et cependant le désir et la possibilité d'organiser des luttes efficaces comme celle de McDo.
La manif du 1er mai a été suivie d'une assemblée générale;
– le contrôle sur la libre circulation des gens, à travers entre autres les accords de Schengen, et conduisant à la criminalisation des immigrants;
– la valorisation du citoyen-flic et du libre-échange mondial.
Ces débats ont été accompagnés de projections sur les différents thèmes.

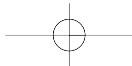
Enfin, le débat sur la manipulation et le fichage génétique n'a pas pu avoir lieu étant donné que le tout-sécuritaire s'est rappelé à notre bon souvenir sous la forme très concrète d'une intervention musclée de la BAC, qui a embarqué quatre de nos camarades qui défendaient un jeune du quartier.

Que veulent-ils ?

Nous n'avons pas réussi pendant cette première semaine d'occupation et de réflexion à donner des suites concrètes aux débats, nous n'étions pas encore assez nombreux, pas assez bien organisés et certainement un peu rouillés, comme l'ont démontré nos problèmes face à un simple contrôle de police. De plus, le climat électoral de torpeur général a mobilisé une très large palette de gens autour d'un épouvantail. Il a été bien difficile de proposer une alternative au non-choix Chirac-Le Pen. Pourtant, la création immédiate d'un ministère de la Sécurité et des notions aussi floues que «libertés locales» ou «développement durable»(?) ne font que contribuer à l'accentuation du tout-sécuritaire.

Pour nous il s'agit bien de continuer à intensifier l'action et la réflexion contre toutes les formes d'isolement. Contrairement au discours des médias, il y a un peu partout d'autres personnes et d'autres formes de résistance. Il est nécessaire de se coordonner avec ceux que l'isolement rend impuissants dans la pratique et dans le temps ainsi qu'avec tous ceux qui comme nous ont les moyens de se rendre visibles et d'être actifs.
Pour se donner les moyens de propager ces réflexions et ces pratiques il faut faire reculer la peur: celle de la loi posée comme évidence, celle du flic comme tout-puissant et celle du patron comme détenteur de nos conditions de subsistance. Il est donc urgent et impératif de continuer à s'organiser.
De nouvelles journées de débats ont eu lieu place de la Réunion le 19 mai, le 2 et le 23 juin. Des assemblées se poursuivent sur le thème du tout-sécuritaire place de la Réunion (prochain rendez-vous le dimanche 30 juin à midi) mais aussi dans le quartier de la Goutte-d'Or (square Léon à Paris XVIIIe); où des habitants cherchent à s'organiser pour faire face au harcèlement policier qu'ils subissent quotidiennement *(voir encadré).*

À SUIVRE...



SÉCURITÉ SUPERSTAR

Tract d'appel d'habitants de la Goutte-d'Or à la réunion publique du dimanche 26 mai dans le square Léon.

VOUS AVEZ DIT SÉCURITÉ ?

Pendant la campagne électorale présidentielle, le thème de l'insécurité a été placé au centre de tous les débats mais sans aucune issue à ce problème.
Pour toute réponse, dans ce quartier des plus populaires de Paris, le XVIIIe arrondissement, l'État et ses gouvernements décident, soi-disant pour notre sécurité, de nous assiéger avec des flics (CRS).
Les politiciens oublient que la sécurité; c'est d'abord :
– arrêter d'humilier nos enfants, notamment par des fouilles systématiques au corps en pleine rue qui ne servent à rien, si ce n'est accentuer le sentiment de haine ;
– arrêter les contrôles sociaux et la ghettoïsation des problèmes ;
– lutter contre la discrimination de l'accès au logement, arrêter de laisser crever les plus pauvres dans des apparts minus, envahis d'humidité et de plomb sur les murs (il ne faut pas oublier que des enfants ont été atteints de saturnisme).

C'est cela la sécurité : la sécurité du logement, la sécurité du social !
Nos enfants n'ont-ils pas le droit de vivre dans des conditions de vie décentes ?
Jusqu'à quel point leur état de santé doit-il se dégrader dans des logements insalubres ?
Où est notre indépendance ?

Fête de rue contre le délire sécuritaire et son monde

Seule la peur fait accepter l'inacceptable La peur nous est jour après jour instillée à seule fin d'asseoir un peu plus l'ordre établi dans son petit fauteuil. Mais les canapés du confort bourgeois sont bien trop étriqués pour nos petits culs rêveurs. Nous ne pouvons plus nous satisfaire du clapotis des eaux calmes de l'ordinaire vie, nous ne pouvons plus laper sans mot dire la sempiternelle vase de la sécuriTélé, prostrées derrière les fils beaucoup trop barbelés de cette société pénitenciaire, nous ne pouvons plus nous contenter de voler au passage quelques plaisirs clandestins et de rêver à la vie qu'on aurait pu vivre… si seulement… si seulement…

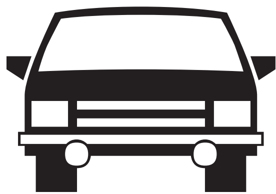
L'idéologie sécuritaire et son monde (celui du travaille-consomme-bouffe ta merde-et crève) ne nous laisse plus d'autre choix que l'écrasement total ou la généralisation acharnée de la résistance.

Ici et maintenant désobéissons, refusons en bloc la fadeur, torpillons nos geôles intérieures et les chaînes qui entravent notre marche. Dansons et allumons des feux à chacun de nos pas, organisons ensemble l'insubordination et réinventons enfin nos vies!

Tract d'appel du samedi 4 mai à la semaine d'insoumission aux lois sécuritaires à Rennes.

L'insécurité, ça se construit…

Combien de fois peut-on mentir dans un article de seize courtes lignes et demie sans y apporter le moindre rectificatif les jours suivant ?
Quatre fois ! Record établi dans l'édition des Hauts-de-Seine du *Parisien,* datée du samedi 11 mai 2002, qui à la rubrique des faits divers, se permet même un cinquième mensonge dans le titre !
Sans parler des omissions… En l'occurrence, c'est la réalité tout entière qui est omise ici, au profit d'une construction fabriquée en deux temps, d'abord dans un commissariat, puis dans les locaux du journal.
Entre un bout de réel, d'une confondante banalité (comme on va le voir), et le spectaculaire fait divers proposé au lecteur, c'est tout à la fois l'esprit policier et l'esprit médiatique qui se sont intercalés, faisant ainsi apparaître ce qu'on pourrait appeler l'esprit, ou plutôt le manque d'esprit, de l'époque : le mensonge, la confusion, la manipulation de la réalité. Dans un domaine qui, de plus, est tragiquement en vogue en ce moment et en France, celui de l'insécurité.



Le hasard a fait que la voiture dont il est question ici appartient à une connaissance. Sans ce hasard nous n'y aurions vu que du feu. Avez-vous remarqué que quand vous lisez dans le journal, écoutez à la radio ou regardez à la télévision une histoire que vous ou un proche avez vécue, la version des médias n'a souvent plus qu'un lointain rapport avec la version originale ? Et cela de façon tellement systématique qu'il nous faut bien douter de la totalité du discours médiatique puisque dans la plupart des cas nous n'avons pas de repères réels pour les confronter à l'interprétation qui nous en est donnée.
Car il ne s'agit pas simplement d'erreurs sur les faits. Il s'agit de la reconstruction bel et bien délibérée de ceux-là, dans un sens et pour des buts qui apparaissent clairement dans la simple juxtaposition des trois versions successives de ce qui n'est pourtant qu'une seule et même histoire : la version réelle, la version policière et la version journalistique. Les voici donc, à commencer par la version présentée au public, à partir de laquelle on remontera vers la source via quelques brefs passages au commissariat de Colombes, puisque c'est dans cette banlieue que s'est passé l'incident.

Colombes
Le conducteur n'avait pas 11 ans

Les agents de la brigade anticriminalité de Colombes ont dû être quelque peu surpris, hier, en arrivant sur les lieux de leur intervention. Appelés, vers 1 h 50, pour tenter d'arrêter les occupants d'une voiture qui se livrent à un dangereux rodéo, rue Champy, à Colombes, les fonctionnaires se sont retrouvés nez à nez avec quatre enfants, âgés pour trois d'entre eux de 12 ans alors que le quatrième garçon n'avait pas encore 11 ans ! Manifestement, guère experts dans l'art de la conduite, les jeunes apprentis conducteurs ont terminé leur rodéo dans un mur avant d'être interpellés. (*St. S.*)

D'abord le titre : « Le conducteur n'avait pas 11 ans ». Quatre enfants ont effectivement été arrêtés, et si l'article dit vrai, trois ont 12 ans, le quatrième « pas encore 11 ans. » C'est par pure accroche sensationnaliste que le titre décrète que le conducteur est justement le plus jeune. La meilleure preuve en est qu'il… n'y avait pas de conducteur ! On va voir pourquoi.
L'article, daté du samedi 11 mai donc, décrit un fait arrivé « hier ». C'est faux : les faits ont eu lieu le jeudi 9 mai. Les agents de la brigade anticriminalité auraient été « appelés vers 1 h 50 ». Encore faux ! Cela s'est passé dans l'après-midi de ce jeudi. Déplacer les faits au milieu de la nuit leur confère ainsi une intensité plus dramatique, qui est porteuse de bien plus de sous-entendus : que font des mômes à cette heure-là dans la rue, etc. Quand on sait que par ailleurs le journal *le Parisien* se fait régulièrement l'écho bienveillant des mesures de couvre-feu prises par certains maires à l'encontre des mineurs, on voit bien comment de telles petites phrases préparent ainsi le terrain…
Les agents auraient donc été appelés « pour tenter d'arrêter les occupants d'une voiture qui se livrent à un dangereux rodéo, rue Champy ». Voilà le mensonge central : il n'y a jamais eu de rodéo ! De ce mensonge découle le suivant : « Les jeunes apprentis conducteurs ont terminé leur rodéo dans un mur avant d'être interpellés. » Comme il n'y a pas eu de rodéo, il n'y a pas plus eu d'accident final. En réalité, il n'y a même pas eu vol !
Que s'est-il alors vraiment passé et comment l'auteur de l'article en est-il arrivé à une telle version ?
La propriétaire de la voiture a garé celle-ci rue Champy le mardi. C'est une voiture en mauvais état qu'elle s'apprête justement à revendre à une casse, venant d'en acheter une nouvelle. Les jours suivant, une petite bande de mômes s'introduit dans la voiture pour s'amuser. Il y aura d'ailleurs des riverains pour les admonester et les faire déguerpir mais ils y reviendront. Et le jeudi ce sont cette fois les agents qui interviennent et arrêtent les gamins à l'intérieur du véhicule, mais sans que celui-ci n'ait bougé de la place où il avait été garé.
Le commissariat prévient alors la propriétaire de la voiture, lui demandant de passer, ce qu'elle fait donc en fin d'après-midi. Trois policiers en civil lui expliquent qu'on lui a volé sa voiture mais qu'on l'a retrouvée encastrée dans un poteau (plus tard, ce sera un mur…) et qu'on a interpellé les voleurs, quatre mineurs. Ils lui conseillent très fortement de porter plainte. Devant son refus, ils se font plus insistants et ne lui donnent pas l'autorisation d'aller la chercher à la fourrière, sous prétexte d'un « complément d'enquête ». Et l'entrevue se termine sur un « revenez demain ».
Le vendredi, la propriétaire de la voiture va voir celle-ci à la fourrière. Il n'y a aucun dégât extérieur, si ce n'est ceux qui existaient déjà : la version du poteau (qui alternait avec celle du mur) ayant mis fin au prétendu rodéo ne tient donc pas la route. Quant à l'intérieur, le Neiman est bloqué : il est donc clair que la voiture n'a pas même été volée ! D'ailleurs, de retour au commissariat, et alors qu'elle fait remarquer tout cela aux policiers, ceux-ci lui confirment que ce sont bien eux qui ont transporté le véhicule de la place où il était garé (où la propriétaire l'avait garée donc) jusqu'à la fourrière. Malgré cette accumulation de faits prouvant qu'il ne s'agissait que d'un chahut de gamins, les policiers maintiennent leur version du rodéo nocturne et leur pression pour que plainte soit déposée. Et l'entrevue se termine sur un « revenez lundi ».
Le lundi, de retour au commissariat, la propriétaire fait sa déposition et bien entendu réitère son refus de porter plainte puisqu'il ne s'est rien passé ! L'inspectrice qui s'occupe ce jour-là de l'affaire ne veut pas en démordre : il faut que plainte soit déposée. Pourtant, devant tant d'évidences la version policière a dû se corriger elle-même : désormais il n'y a plus ni rodéo ni accident, les mômes ont volé la voiture et l'ont regaré où ils l'avaient prise !
Ultime mesquinerie : la propriétaire s'entend demander de payer la fourrière ! Alors même que la voiture étant « légalement » garée, il n'y avait aucune raison de l'y transférer. Si ce n'était sur la base d'un vol fantasmatique donc… Finalement ce détail se réglera grâce à un arrangement entre assurances et casse-auto, pour une intéressée soulagée d'éviter le « revenez mardi » qu'elle prévoyait à suivre…
Pour les quatre gosses en revanche, l'affaire ne fait que commencer. Ils ont 11 ou 12 ans et un avenir plein d'insécurité…



NE DITES PLUS CRÈVE SALOPE… MAIS DITES MERCI MONSIEUR LE POLICIER…

«Le deuxième commandement interdit le blasphème. Pour le dictionnaire, le blasphème est une injure, un outrage fait à une divinité et, par extension, à tout ce qui est jugé respectable. Or, le rapprochement entre faux serment et blasphème montre que, fondamentalement, un blasphème est un faux serment, c'est-à-dire l'énoncé d'une vérité qui n'est pas religieuse et qui présente cette particularité de contredire une vérité religieuse, fondamentale et irréfutable. »

L'outrage est un délit qui a changé de définition au cours des années. Le 13 mai 1863, l'article 222 du Code pénal définit l'outrage par parole, par écrit ou dessin non rendus publics, tendant à l'honneur ouà la délicatesse des magistrats de l'ordre administratif ou judiciaire et des jurés dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur fonction. La peine encourue à ce moment-là est de 15 jours à 2 ans de prison, de 2 ans à 5 ans si l'outrage a lieu pendant l'audience. La qualification s'étend en 1954, avec l'outrage fait par geste, par menace ou par envoi d'objet. L'ordonnance du 23 décembre 1958 requalifie les victimes d'un outrage, cela concerne désormais les officiers ministériels, les commandants ou agents de la force publique et les citoyens chargés d'un ministère de Service public. Se rajoute une amende allant de 500 à 15000 francs.

Le véritable changement s'opère en 1993. Alors que la définition des victimes ne cesse de s'élargir allant jusqu'aux huissiers, aux présidents d'université…, l'outrage en réunion fait son apparition et permet ainsi de doubler la peine encourue.

Cette pénalisation de plus en plus forte est justifiée par les chiffres sur la délinquance. Ces chiffres ne représentent en fait que l'activité des flics, ils se basent sur les plaintes et sur les PV qu'ils établissent. La prétendue explosion de la délinquance reflète plus l'explosion de l'arsenal policier: son omniprésence nous fait vivre dans des villes en état de siège. La police et la justice ne peuvent que constater une augmentation des délits chez les «jeunes sauvageons» puisqu'elles concentrent leurs moyens de surveillance sur eux. Le harcèlement constant des flics, qui multiplient les contrôles d'identité et les PV en tout genre, s'accompagnent d'une artillerie juridique qui ne cesse de s'étendre et de criminaliser nos moindres faits et gestes.

Au début des années 80, aux États-Unis, alors que l'idée de tolérance zéro fait son chemin, deux sociologues, Wilson et Killing, expliquent, dans une publication intitulée *Broken Window*, les «vrais dangers» des incivilités. En France, cette théorie est reprise et ce qui n'était que de l'ordre de la moralité –l'impolitesse, le manque de courtoisie–, va devenir la base du «sentiment d'insécurité». Dorénavant ne pas dire merci est le révélateur d'un futur délinquant… On en revient donc au bon vieil adage: «Qui vole un œuf vole un bœuf», actualisé en «Qui ne t'a pas dit bonjou, va te tirer ton larfeuil.»

Peu à peu, cette idéologie de l'incivilité rentre dans les textes législatifs et les discours politiques.

Les flics et les juges ne sont plus là uniquement pour réprimer un acte délictueux mais pour faire de la prévention. Par prévention ils entendent rendre délictueux ces fameuses incivilités. Pour cela l'outrage est l'arme miracle. D'autant plus ce que dernier ne concerne plus seulement la police et la justice mais tous les «partenaires sociaux»: éducateurs, profs, hommes politiques locaux… qui sont de plus en plus poussés à travailler en collaboration avec les flics.

Dernièrement, dans le cadre des lois sur la Sécurité quotidienne, tout rassemblement de plus de deux personnes dans un hall d'immeuble est passible d'une amende. Mais au regard de la brutalité de leurs interventions, de l'arrogance de ces espèces de cow-boys, il est rare qu'un contrôle d'identité en reste là et ne se transforme pas en délit. Une simple réponse à leur provocation et hop on a outrage, pour peu qu'un de ces flics se soit tordu l'ongle en sortant de sa voiture et hop on a rébellion, voire violence, le tout s'accompagne bien évidemment d'une ITT de plusieurs jours pour ces robocops, et donc de dommages et intérêts au moment du procès. Ces derniers sont systématiquement demandés et représentent une véritable prime, ils permettent à tous ces serviteurs de l'État d'arrondir leur fins de mois.

Les définitions de ces délits sont tellement floues qu'elles permettent aux flics de s'élever au rang d'une caste intouchable. Selon les textes «même une attitude non offensante ou grossière en elle-même, mais qui porte atteinte à l'autorité morale et au respect dus à la fonction» est un outrage. Le droit s'amuse à légiférer sur un regard, une expression: le fait de fixer un flic avec «une persistance provocante et un air narquois ou dédaigneux» est passible de six mois d'emprisonnement, si on est deux, ce sera un an. De même, pour le délit de rébellion, la définition de la violence est plus qu'extensive: une «volonté d'impressionner vivement une personne», de «provoquer une émotion sérieuse» suffit, même s'il n'y a pas d'atteinte physique.

Ces définitions permettent de multiplier les gardes à vue ainsi que les comparutions immédiates (justice encore plus expéditive et grotesque), assisté d'un avocat commis d'office, travaillant la plupart du temps en collaboration avec les flics. Les peines de sursis et les amendes pour outrage et rébellion permettent de placer une épée de Damoclès au-dessus des personnes réfractaires à l'ordre. Et si cela ne suffit pas, elles permettent d'enfermer; depuis janvier, les prisons se sont remplies de ces «petites» peines pouvant aller jusqu'à trois ans comme cela vient de se produire à Villefranche-sur-Saône début juin pour une personne qui s'était mêlée d'une interpellation. Sans qu'aucun coup n'ait été donné il a été condamné pour outrage, rébellion avec arme et violence en réunion.

Il s'agit de criminaliser toutes réactions visant à remettre en cause la toute-puissance des chiens de garde de l'État. En créant la nouvelle infraction «provocation directe à la rébellion» en 1996, l'État souhaite bien «réprimer les comportements qui rendent particulièrement difficile la mission des représentants de la force publique». On parle ici de comportements déviants et c'est en toute sérénité que le Code pénal affirme que «l'intérêt pratique de cette incrimination est de permettre la répression même si la provocation n'est pas suivie d'effets»…

La mise en application de la tolérance zéro, comme tout le discours sécuritaire, s'est focalisée sur une partie de la population, les «incivils», les «sauvageons». Cet acharnement politico-médiatico-judiciaire voudrait diviser la population en deux: ceux qui auraient fait le choix d'avoir une vie conforme au Code pénal et ceux qui s'y soustrairaient ouvertement. Il est cependant impossible de vivre selon la loi, sans commettre le moindre délit, à moins de se cloîtrer.

LA PRISON TUE PHYSIQUEMENT, MORALEMENT ET SOCIALEMENT

C'est derrière cette banderole qu'une quarantaine de personnes ont accompagné la famille Soltani à Tarbes le 8 juin sous une pluie battante, pour une manifestation. Dans une ville de garnison où la plupart des habitants ne connaissent même pas l'existence de la maison d'arrêt, ça a été l'occasion de briser le mur de silence qui régit toute mort carcérale.
En ce moment, le juge d'instruction part en vacances sans avoir communiqué les résultats de la deuxième autopsie, sans doute pour que la famille s'épuise, se désespère ou ne puisse plus payer les frais de la morgue.
Mais personne ne veut lâcher l'affaire. Le samedi 15, il y a une soirée de soutien à la famille au « Clandé» (squat toulousain) et une autre manif est prévue à Castres (ville d'origine de Belgacem Soltani)… On vous tient au courant.
Bien entendu, toute ressemblance avec la dernière affaire de Grasse ou avec bien d'autres n'est ni fortuite ni involontaire.
…Et nous détruirons les prisons..

Les filles de l'air.

Belgacem Soltani serait mort le jeudi 25 avril à la maison d'arrêt de Tarbes. Aucun secours n'est intervenu, seule la constatation du décès a été faite par un médecin de l'UCSA et son corps a été transféré ce jour-là à la morgue de l'hôpital de Tarbes.

Une autopsie a été pratiquée le lundi 29 avril,, le substitut du procureur, M. Boiron, au parquet de Tarbes, a déclaré dès cet après-midi là avoir tous les résultats. Malgré nos appels, nos demandes pour le rencontrer, malgré les démarches faites dans ce sens par notre avocat, il nous évite et nous n'avons toujours pas les résultats. L'OIP ainsi que des associations ont fait de même mais toujours sans réponse.

Nous avons vu Belgacem le 30 avril et avons pu constater qu'il avait été battu, à la limite de la torture et cela a confirmé ce que nous savions déjà : il a été assassiné. Nous avons fait ce qu'il fallait pour garder traces de ces violences. Nous sommes retournés le voir le 2 mai, son corps avait déjà été retouché afin de faire disparaître certaines bosses, fort heureusement nous avions fait le nécessaire, mais cela nous inquiète fortement sur ce qui pourrait advenir…

Cela fait trente-trois jours que nous attendons, nous avons fait toutes les démarches légales nécessaires, un juge d'instruction a été saisi, mais toujours pas de réponse, toujours pas de rapport d'autopsie ! Quand pourra-t-on enfin aller l'enterrer près de son père en Tunisie selon sa volonté ? N'a-t-il pas assez souffert, assez subi, n'a-t-il pas le droit de reposer en paix ?

C'est une obligation légale de nous transmettre cette autopsie, cela fait un mois qu'elle a été pratiquée, sans elle nous ne pouvons être fixés sur la nécessité d'une contre-expertise et c'est pour cette raison que l'on ne peut aller l'enterrer en Tunisie, car cela serait quasiment impossible à faire, et cela ils le savent…

Voilà pourquoi nous envisageons plus que sérieusement d'aller sur place, au tribunal de Tarbes, demander une fois de plus cette autopsie. Pensent-ils que parce que c'est à plus de trois cents kilomètres de chez nous que nous ne nous déplacerons pas et accepterons le lavage de l'imam de Tarbes et sa mise en cercueil sous scellés ? Le consulat tunisien se charge de cela. Il restera là-bas jusqu'à ce que nous ayons ce rapport, et nous, nous y resterons aussi, sa famille, ses amis, tous ses proches et ceux qui sont prêts à nous rejoindre, ceux qui croient aux droits de l'homme, aux respects des valeurs humanistes, ceux qui croient en la vérité et en la justice. Car justice doit être rendue, la vérité, elle, est déjà connue.

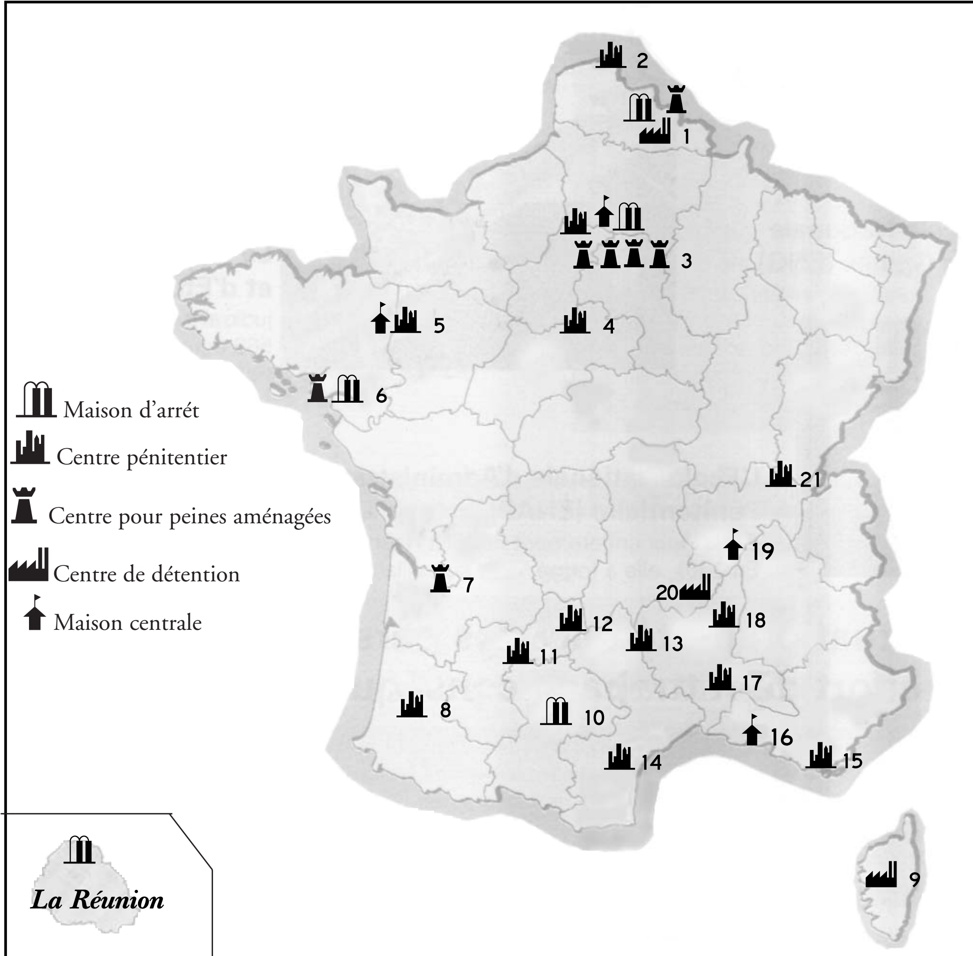
Nous sommes tous déterminés et nous nous battrons pour Belgacem. Nous ne baisserons pas les bras, jamais, quel que soit le temps que ça prenne.

FAMILLE SOLTANI

CONSTRUCTION DES NOUVELLES PRISONS

Liste et localisation des nouvelles prisons

En général, les prisons ne sont pas indiquées sur les panneaux de signalisation. Pour trouver, c'est simple, il suffit de chercher la déchetterie, la décharge ou encore l'usine de papier, une fois que vous l'avez trouvée, la taule n'est pas loin !!



Pour le projet 4 000

Première tranche (juin 1999 à fin 2003):

♦ MA de Seysses (Haute-Garonne) **(10)**
605 places dont 40 pour femmes et 50 pour mineurs. Fermeture de la MA de Toulouse.

♦ CP Pontet (Vaucluse) **(17)**
comprenant une MA de 385 places dont 25 pour femmes et un CD de 210 places pour hommes. Fermeture à terme de la MA d'Avignon.

♦ MA de Séquedin (Lille) **(1)**
645 places dont un quartier pour femmes de 150 places, un CJD de 50 places et une cuisine centrale pour tous les établissements de Lille.

Deuxième tranche (debut 2000 à fin 2003):

♦ MA de Chauconin (Seine-et-Marne) **(3)**
650 places. 2 quartiers hommes et 1 pour mineurs. Fermeture des prisons de Meaux et Melun.

♦ CP de Liancourt (Oise) **(3)**
600 places. 1 CD pour homme, 1 MA pour hommes, 1 quartier pour mineurs. Fermeture de l'actuel CD de Liancourt.

♦ CP de La Farlède (Var) **(15)**
605 places. 1 CD homme, 1 MA pour hommes, 1 quartier pour mineurs. Fermeture de la prison de Toulon.

Ce projet annonce 2 500 places supplémentaires (3 700 nouvelles places moins 1 200 places liées à la fermeture de prisons) cependant, il est difficile de savoir à quel moment seront fermés les anciens établissements.

♦ La Réunion (remplacement de la MA par une nouvelle fin 2005)

Projet des 27 nouveaux établissements

♦ Mont de Marsan : un CP de 400 places (fermeture de la MA existante) **(8)**
♦ Agen : un CP de 350 places (fermeture de la MA existante) **(11)**
♦ Bordeaux : un centre pour peines aménagées (CPA) de 150 places **(7)**
♦ Région pénitentiaire de Lille : une MC de 150 places **(1)**
♦ Dunkerque : un CP de 200 places (fermeture de la MA existante) **(2)**
♦ Loos-lès-Lille : un CD de 400 places et un CPA de 150 places (fermeture de la MA et du CD existants) **(1)**
♦ Région pénitentiaire de Lyon : une MC de 150 places **(19)**
♦ Bourg-en-Bresse : un CP de 200 places (fermeture de la MA existante) **(21)**
♦ Saint-Étienne : un CD de 400 places **(20)**
♦ Valence : un CP de 400 places qui se diviserait en MA et CD
(fermeture de la MA existante) **(18)**
♦ Région pénitentiaire de Marseille : une MC de 150 places **(16)**
♦ Corse : un CD de 100 places **(9)**
♦ Région pénitentiaire de Paris : une MC de 150 places **(3)**
♦ Région Île-de-France : quatre CPA de 150 places chacun **(3)**
♦ Orléans : un CP de 300 places (fermeture de la MA existante) **(4)**
♦ Région pénitentiaire de Rennes : une MC de 150 places **(5)**
♦ Nantes : une MA de 150 places (fermeture de la MA existante), et un CPA de 150 places **(6)**
♦ Rennes : un CP de 400 places (fermeture de la MA existante) **(5)**
♦ Béziers : un CP de 600 places (fermeture de la MA existante) **(14)**
♦ Cahors : un CP de 200 places (fermeture de la MA existante) **(12)**
♦ Rodez : un CP de 200 places (fermeture de la MA existante) **(13)**



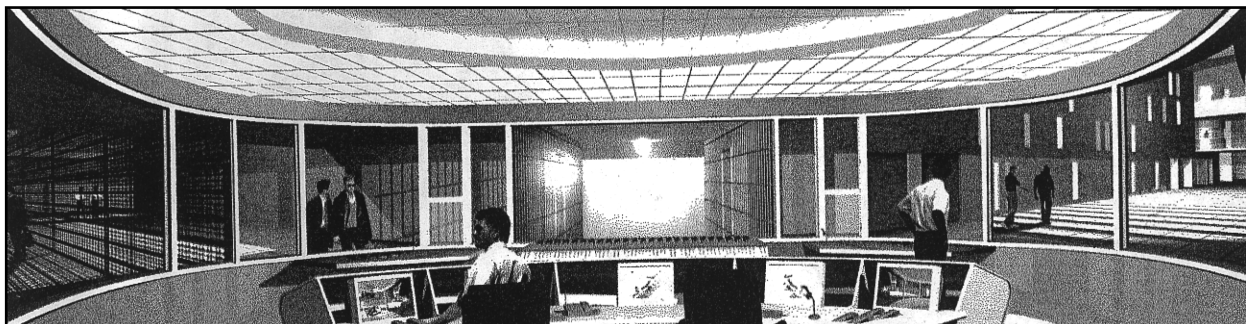
Plan 4 000

Les raisons avoncées par les gouvernements de droite comme de gauche au projet de construction de nouvelles prisons sont «plus d'hygiène, plus de confort…». Par cela on comprend plus d'isolement et la mise à l'écart des «individus dangereux» du reste des prisonniers. On comprend aussi plus de places, parce que mettre en pratique la politique sécuritaire signifie voter de nouvelles lois (LSQ, plan Vigipirate renforcé, lois anti-terroristes…), donner les moyens aux flics de les faire appliquer (réforme de la loi sur la présomption d'innocence) et développer la justice expéditive avec de plus en plus de comparutions immédiates. Cette suractivité des keufs et des juges a comme conséquence l'enfermement massif de toute une partie de la population, les incivils, les délinquants (grands ou petits).
Ce projet n'oublie personne. Des centrales ultra-sécuritaires aux MA, des centres de rétention aux maisons de correction. Ce dernier terme peut surprendre, en effet, depuis quelque temps on pensait pouvoir l'oublier, que nenni, la droite sitôt au pouvoir a relancé la chasse aux enfants, ils ont proposé une maison de correction par département. À Nîmes, le maire a déjà répondu favorablement, pour y mettre les 13-16 ans (qu'on ne peut pas incarcérer).

1996, un groupe de travail est constitué, présidé par Jean-Claude Parriaud (ingénieur général honoraire des Ponts et Chaussées). Suite à la construction des prisons du plan 13 000, ce groupe avait pour mission d'établir les « améliorations » à apporter dans l'hypothèse d'un nouveau projet de construction. Leurs recommandations visaient particulièrement à différencier l'architecture des établissements suivant le type de population pénale et à améliorer la sûreté de ces établissements.

1999, Guigou lance un concours pour choisir les architectes qui vont être chargés de réaliser la construction de 4 000 nouvelles places de prisons. Les lauréats sont le groupe Autran-Eiffage pour la première tranche et le groupe Architecture Studio-Quille Dalla Vera pour la seconde.
Ces deux groupes ont décroché ce contrat pour avoir respecté à la lettre le cahier des charges du ministère de la Justice.
Pour ce qui est de séparer, d'isoler les prisonniers, ils prévoient de diviser chaque établissement en quartiers, eux-mêmes divisés en secteur d'hébergement permettant ainsi qu'il n'y ait pas plus de trente prisonniers par secteur. Chaque cellule (prévue pour une seule personne) est équipée de douche. Les cours de promenade, délimitées par les bâtiments, sont totalement séparées les unes des autres. Tous les déplacements sont étudiés pour que les différents secteurs ne se croisent pas et chaque quartier est équipé d'une salle de sport et d'une bibliothèque. •••

••• En ce qui concerne le confort des matons tout est prévu pour que, à l'inverse des prisonniers, ils ne soient jamais isolés et restent en contact visuel permanent. Ils auront de véritables bureaux en détention, la lumière naturelle, une bonne ventilation, des chambres individuelles avec douches et WC et une salle d'attente avec office.
La sécurité n'est pas laissée au hasard (*voir l'encadré sur Seysses*).


Perspective depuis le Poste de Centralisation de l'Information

Ces architectes zélés n'en sont bien évidemment pas à leur coup d'essai.
Guy Autran, secrétaire général de l'Académie d'architecture est le spécialiste du domaine carcéral. Outre la construction de l'université de Cergy-Pontoise, on peut citer à son palmarès la MA d'Épinal en 1986, deux projets qui seront adaptés à sept sites dans le cadre des 13 000 et le CP de Rémire-Montjoly en Guyanne en 1997. Cette constance dans le travail lui valut d'être médaillé de l'Ordre national du mérite par le ministère de la Justice.



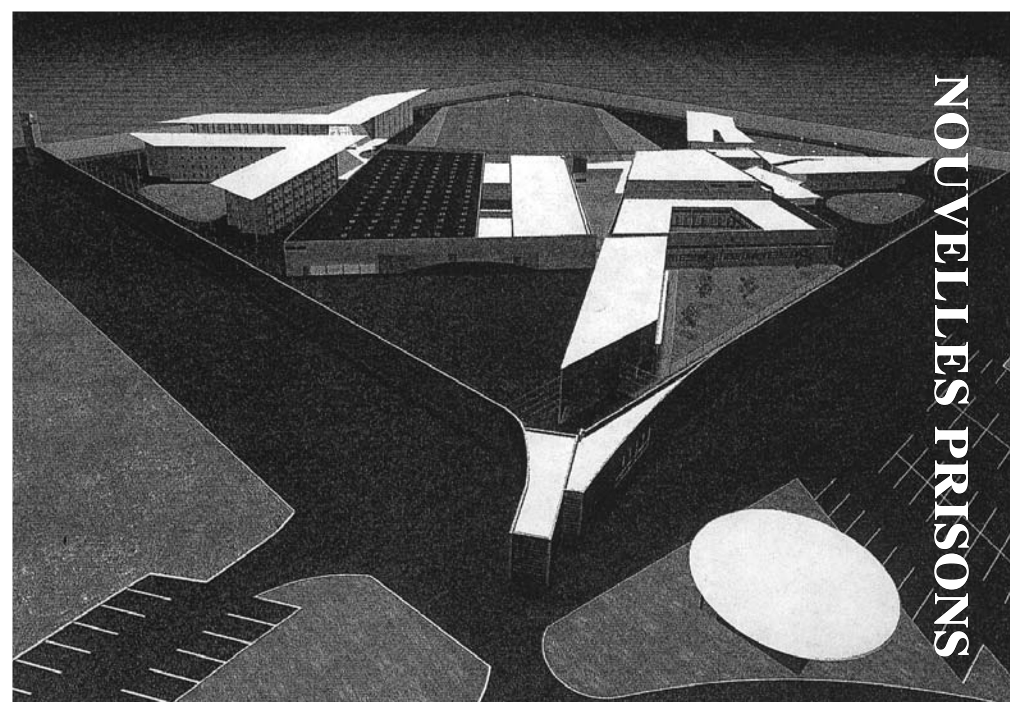
La dernière construction d'Autran fut aussi la dernière destruction de taule. La prison de Rémire-Montjoly construite en 1997, a été en partie détruite par les prisonniers lors d'une émeute le 3 juillet 1999.

Mérovingiens et Gaulois... Même combat... Contre les prisons...

Même les Mérovingiens s'y mettent. Le site choisi pour la construction de la MA de Chauconin-Neufmontier, qui semblait idéal entre le lycée et la déchetterie, abritait des vestiges archéologiques. Les travaux sont interrompus pour une durée indéterminée...

« C'est une bonne nouvelle, le personnel attend avec impatience et parfois avec nostalgie... » C'est ainsi que Gilles Nourtier, directeur de la maison d'arrêt de Dunkerque, commente l'annonce de la construction du centre pénitentiaire de 200 places prévue sur les communes de Coudekerque-Village ou de Capelle-la-Grande, prévue pour 2007. Cette construction sera peut-être elle aussi retardée comme ce fut le cas pour Sequedin, prévue initialement pour fin 2002.
En effet, l'État s'est heurté à l'hostilité des riverains mais également aux maires des trois communes sur lesquelles le projet était prévu : Sequedin, Hallennes-les-Haubourdins et Englos. Les litiges portaient d'une part sur le prix de rachat des terrains au mètre carré, jugés insatisfaisant par les parties civiles et d'autre part sur la non-viabilité du projet, la demande de permis de construire ayant été envoyée par une personne nommée par intérim au ministère de la Justice. Enfin, ce même site convoité par l'État recèlerait des vestiges gaulois.
Ce qui est sûr, c'est que le nouveau gouvernement Raffarin a réitéré son désir de construire à tours de bras des nouvelles prisons et ce, sans attente. Il est donc à craindre que ces prisons se construisent sans plus de réticences de la part des riverains et encore moins de la part des habitants de la région.

Autran est chargé de la construction de trois nouvelles prisons. Une MA à Séquedin, près de Lille, de 645 places (un quartier pour femme de 150 places, un CJD de 50 places et une cuisine centrale pour tous les établissements de Lille), un CP au Pontet dans le Vaucluse (une MA de 385 places, dont 25 places pour femmes, et un CD de 210 places pour hommes) et une MA à Seysses en Haute-Garonne de 650 places (520 pour les hommes, 40 pour les femmes, 50 pour mineurs). Ces deux dernières étant en cours d'achèvement. Le cabinet Autran est affilié à une entreprise pour réaliser le projet, il s'agit d'Eiffage Construction, troisième groupe français de BTP, qui a amassé un chiffre d'affaires de 22,5 milliards de francs en 2000 et dont le siège social se trouve 143, avenue de Verdun à Issy-Les-Moulineaux (tél. : 01 41 08 69 10).
Autran considère son travail comme une « mission quasi humanitaire », d'autant plus que, selon lui, la « présence accrue de la lumière naturelle par de grandes baies vitrées à l'angle de chaque bâtiment et dans les coursives » permet de limiter « l'effet anxiogène dû à l'enfermement », ces « échappées visuelles » n'ont évidemment pas d'autre but que celui d'accroître la surveillance. L'idéal d'Autran semble donc compris, il parlait de « faire accepter aux détenus sa peine sans révolte », « qu'ils intègrent volontairement les barreaux »...



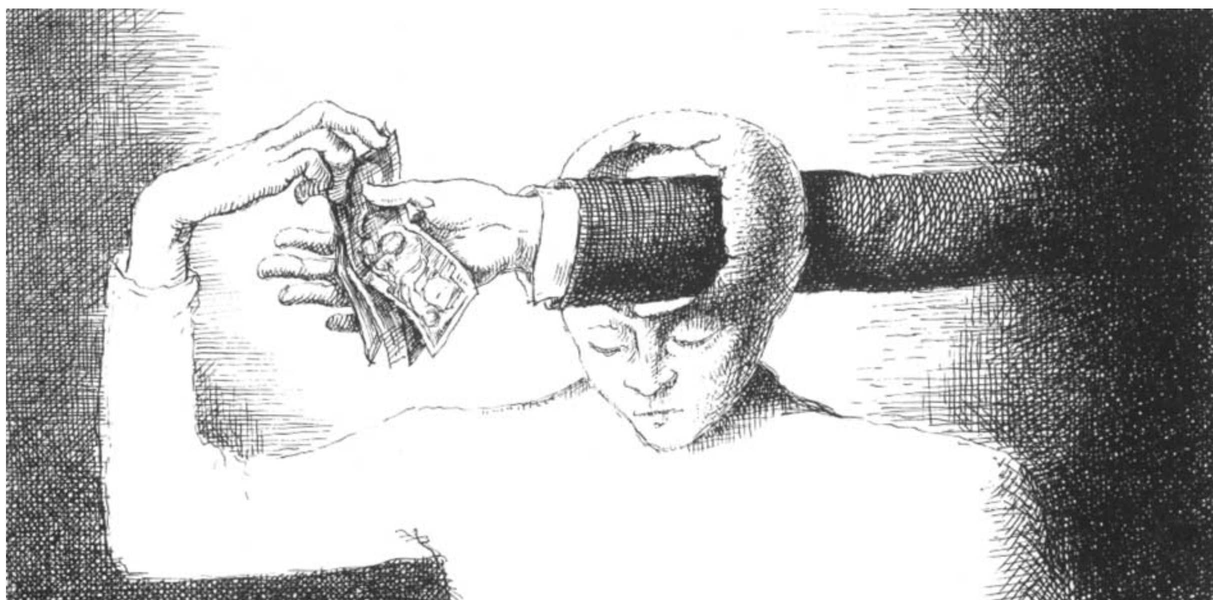
Architecture Studio est un groupement de sept architectes (Martin Robain, Rodo Tisnado, Jean-François Bonne, Alain Bretagnolle, René-Henri Arnaud, Laurent Fisher et Marc Lehman). Ils fonctionnent habituellement avec un maître d'ouvrage, des programmistes, des ingénieurs, des entreprises, des industriels et des artisans. Pour l'occase, ils sont associés avec l'entreprise Quille Dalla Vera (filiale du groupe Bouygues). Les principales réalisations de ce groupe sont la résidence universitaire Croisset, porte de Clignancourt, le palais de justice de Caen, l'église Notre-Dame-de-l'Arche-d'Alliance à Paris et le Parlement européen de Strasbourg. La construction de prisons apparaît comme une suite logique dans leur travail.
Ils ne se sont pas lancés dans cette « belle aventure » à l'aveuglette. Au mois d'août 2000, ils sont allés s'encanailler pendant une semaine dans une MA de la région parisienne – côté surveillant . Cela leur a permis de comprendre que le « lieu n'est pas indifférent » : devant tant de lucidité on reste coi.
La seule différence notable avec le projet Autran semble être d'ordre esthétique : « Architecture Studio a préféré une conception paysagère et une image globale très unitaire vue de l'extérieur pour favoriser l'insertion dans le site. Les architectes ont conçu le jeu ondulant des toitures – la « cinquième façade » – couvrant l'ensemble des bâtiments comme facteur d'intégration paysagère, notamment pour le site de La Farlède. Depuis les collines alentour, dont ils soulignent la beauté, la vue plongera en effet vers l'établissement, la présence de l'enceinte devant être quelque peu dissimulée par des « écrans végétaux ». Le but de ces courbes successives de la toiture étant bien évidemment de faciliter la surveillance. Autre initiative, ils vont mettre des espaces verts partout dont l'entretien sera assuré par… les prisonniers…
Dans le cadre des 4 000 nouvelles places, ils ont été chargés de la construction d'un CP à La Farlède, près de Toulon, de 650 places, un CD pour hommes, une MA pour hommes et un quartier pour mineurs, un CP à Liancourt dans l'Oise de 600 places (un CD et une MA pour hommes, un quartier pour mineurs) et d'une MA à Chauconin Neufmontier en Seine-et-Marne de 650 places (deux quartiers hommes un pour mineurs).

Exemple de Seysses :

L'ouverture de la MA de Seysses est prévue pour janvier 2003. L'ensemble occupe un terrain de 35 000 m² propriété de l'Administration pénitentiaire. À quelques centaines de mètres se trouve l'enceinte de la centrale du Muret. Cette MA représente quatre bâtiments d'hébergement pour les prisonniers, un bâtiment administratif, trois ensembles socio-éducatifs avec cuisine, gymnase, atelier et locaux d'enseignement. Le mur d'enceinte continu de 6 mètres de haut et de 850 mètres de long est flanqué de trois miradors culminant à 14 mètres. À l'extérieur, deux bâtiments abritent le mess du personnel et les salles d'accueil pour les familles.
Les murs d'enceinte sont recouverts de matériau anti-grappins ; les barreaux et serrures ont été soumis à des essais de sciage en laboratoire et sur site à des essais de résistance soit 30 coups de bélier de 600 kilos. Deux rangées de clôture de 5 mètres de haut, coiffées de rouleaux de barbelés, séparent les bâtiments du mur d'enceinte ; menuiseries et vitrages pare-balles ont été testés dans les laboratoires du ministère de l'Intérieur avec des armes de type fusil d'assaut ; des filins anti-hélicoptères couvrent les espaces extérieurs par un maillage dense à 8 mètres du sol… Les équipements intérieurs sont indémontables.

« Il faut qu'on soit rentable, si on n'est pas rentable pour notre patron, on n'a pas de raisons d'exister. »

Cette phrase d'un petit contremaître teigneux d'une entreprise de textile pourrait résumer à elle seule ce à quoi sont soumis (et vont être de plus en plus soumis) les prisonniers dans les (futures) prisons semi-privées dites de « gestion mixte ». En effet, dans l'ouverture de ce marché plus que juteux à de grosses entreprises, c'est bien de rentabilité et de profits qu'il s'agit. Ces notions inhérentes au capitalisme, dans leurs fonctions d'exploitation et de contrôle, s'insinuent dans tous les espaces de la vie, y compris dans les plus antinomiques comme la prison ou les hôpitaux psychiatriques. Ainsi le vieil adage « tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir » pourrait être transformé en « tant qu'il y aura des prisons, il y aura de l'argent à se faire ». Eh oui, la prison redevient le nouveau business du millénaire ; en effet, jusqu'en 1927, les centrales appartenaient déjà à de gros entrepreneurs privés, qui se sont bâtis des fortunes colossales. La révolution industrielle en France s'est d'abord faite dans les centrales qui ont expérimenté le capitalisme de main-d'œuvre et de machinerie. L'exemple des pénitenciers privés aux États-Unis n'en est qu'un des tenants les plus grossiers. Ainsi, 17 firmes américaines se partagent 130 établissements (soit plus de 200 000 prisonniers), le tout éparpillé dans une vingtaine d'États. Il est à noter que depuis que 4 entreprises (Corrections Corporation of America, Correctional Service Corporation, Securicor et Wackenhut) se sont introduites en Bourse, l'industrie dite « carcérale » est devenue l'un des chouchous de Wall Street et ce marché est promis à un bel avenir.



NOUVELLES PRISONS

Introduite par le garde des Sceaux, Albin Chalendon (qui n'a fait que renouer avec le fil de l'histoire et rompre avec l'État providence), en 1986, dans le cadre de 13 000 places supplémentaires de prison, la gestion mixte permettait d'ouvrir au secteur privé la prison, jusqu'alors chasse gardée du ministère de la Justice. Celles-ci étaient construites et financées par l'État, ce dernier gardant toutefois la possibilité de confier au secteur privé l'ensemble du fonctionnement, à l'exception des fonctions de direction, de surveillance, de gestion du personnel pénitencier et du greffe. En 1997, la garde des Sceaux Élisabeth Guigou décide de la reconduction de la gestion mixte des 21 prisons du programme 13 000 et son extension aux 6 prisons du programme 4 000. C'est à partir du 1er janvier 2002 et pour une durée de huit ans que 3 sociétés, retenues par l'Administration pénitentiaire, vont prendre le relais pour assurer les fonctions d'intendance et d'« appui à la mise en œuvre de réinsertion ». Ce véritable partenariat entre le public et le privé se résume ainsi : l'État s'occupe de surveiller la population pénale, les entreprises, elles, s'occupent de la presser.

Mais qui sont ces entreprises qui se prétendent si humanistes qu'elles « contribuent à la mission de réinsertion de l'AP et qu'elles apportent un regard extérieur, permettant un rapprochement avec le monde du dehors » ? Les trois sociétés retenues ne sont pas les moindres.

La Siges, mandataire de la zone Nord-Est, est une filiale du groupe Sodexho-Alliance, groupe français qui travaille déjà avec les administrations pénitentiaires de Grande-Bretagne et d'Australie. Vingt pour cent de son chiffre d'affaires provient des ateliers de production en établissement.

L'Idex, mandataire de la zone Sud, est partenaire de la Sogeres, elle aussi filiale du groupe Sodexho-Alliance.

La Gepsa, mandataire des zones Ouest, Est et Île-de-France centre, est une filiale du groupe Suez. Vingt-cinq pour cent de son chiffre d'affaires provient des ateliers de production en établissement.

Ces deux groupes (Sodexho-Alliance et Suez) sont bien évidemment côtés en Bourse.

L'attirance des entreprises privées pour le milieu carcéral est loin d'être innocente et désintéressée. Elles ont vu là une manne financière pour fourguer leurs produits de merde et leur esclavage moderne. Ainsi, lorsque Martine Vialet (directrice de l'Administration pénitentiaire) déclare que la gestion mixte « a introduit la concurrence à l'intérieur du système pénitentiaire et qui dit concurrence, dit facteur de progrès, d'innovation et d'émulation », une relecture s'impose : qui dit « concurrence », dit « facteur de rentabilité, de profits et d'exploitation ». Ainsi le parallèle entre le dedans et le dehors se vérifie d'autant plus. À l'extérieur, le contrôle social et policier se durcit et renforce l'isolement de chacun. À l'intérieur, la sacro-sainte loi du marché s'ajoute à la conception judéo-chrétienne de pénitence : le prisonnier doit non seulement payer pour sa faute mais aussi être une source de profits. La chanson *Sois fainéant* tombe alors en désuétude :« Si jamais tu voles un couillon qui t'envoie tout droit en prison, dis-toi qu'il est plus mal logé. Car pour te payer ta pitance, tandis que tu feras pénitence, lui qui est si fier de t'enfermer, faudra encore qu'il aille bosser. »

Quelles sont les différentes fonctions de ces sociétés au sein des établissements pénitentiaires ?

Tout d'abord la restauration, Sodexho détient déjà le quasi-monopole de la restauration collective (cantines d'entreprise, d'école, de lycée, etc.) et il n'y a qu'à voir la moue que font les gamins sur le chemin de la cantine pour comprendre la qualité des barquettes-repas. D'autant que la composition des plateaux individuels est confiée à une fine équipe d'experts diététiciens, apprentis chimistes plus soucieux de l'état du portefeuille que des plaisirs de la chair. On peut remarquer que la composition et la quantité des repas peuvent être modifiées à la demande du chef d'établissement, ce qui devient un outil supplémentaire de pression au sein d'une prison. La barquette de cosmonaute ayant remplacé l'écuelle, la maigre qualité des repas, elle, n'a pas changé et oblige bien souvent les prisonniers à cantiner.

Cette deuxième fonction est elle aussi assurée par ces mêmes entreprises. « Si la merde qu'on vous sert au repas ne vous suffit pas, vous pouvez toujours nous l'acheter ! » C'est un véritable racket que font ces sociétés en obligeant les prisonniers à acheter de la nourriture jusqu'à 4 à 5 fois plus cher que dans le commerce. Mais comment cantiner sans ressources financières ?

Heureusement que ces mêmes sociétés sont là pour fournir un travail dont le salaire est aussi frugal que leurs repas, d'autant qu'elles ont tout à y gagner : l'AP ne fait pas payer l'utilisation de ses locaux, les entreprises sont exonérées de charges sociales, les rémunération sont calculées au minimum et le droit du travail n'est pas appliqué. En 1999 par exemple, le taux horaire minimum en maison d'arrêt était de 17,34 francs, le SMIC horaire était lui de 40,22 francs. Il faut savoir que, sur cette base, l'Administration prélève 30 % pour frais d'entretien ; suite à cette première ponction, le revenu est réparti en trois parties : 10 % consacrés au pécule de libération, 10 % destinés à l'indemnisation des parties civiles et 80 % constituant enfin la part disponible du détenu pour cantiner soit, après calcul, les 17,34 francs horaire se transforment en 9,70 francs !

La main-d'œuvre carcérale devient si compétitive que les entreprises hésitent même à délocaliser dans le tiers monde. De plus, pour l'AP, le travail carcéral est un facteur supplémentaire de pression, de séparation entre prisonniers, et de chantage, c'est elle qui décide si tel ou tel travaillera. Qui ferme sa gueule, accepte la détention et sa peine, pourra être classé donc gagner quelques miettes et espérer quelques aménagements ; qui ouvre sa gueule, se rebelle et refuse le système carcéral sera déclassé et réduit au minimum. L'hypocrisie des entreprises va jusqu'à affirmer que le « travail en prison constitue un élément d'équilibre de la détention car il permet au détenu de ne pas rester inactif, d'organiser sa journée, de se responsabiliser et d'être mis dans une situation de production proche d'une situation habituelle de travail à l'extérieur ». Il est question de paix sociale et ils pourraient ainsi rajouter à l'entrée de chaque taule, sous le fameux triptyque de la République, que le travail rend libre, croyance absurde et nauséeuse qui ferait presque oublier que se trouvent à l'intérieur des murs des hommes et des femmes privés de liberté.

Les mêmes entreprises sont prestataires de formations professionnelles, assurant ainsi leur vivier de main-d'œuvre corvéable, parvenant à créer une « chaîne continue entre formation professionnelle, travail en détention et travail à la sortie ».

Les autres prestations concernent la maintenance (fourniture et entretien du mobilier), l'hôtellerie (fourniture en linge), le transport et le nettoyage (concernant l'hygiène dans les nouvelles prisons, voir l'article sur l'architecture).

On voit donc que ces entreprises prennent part à l'ensemble de la « vie » des prisonniers, fonctionnant en vase clos, réglant leur quotidien horrible selon l'équation simplissime :

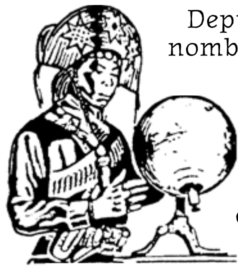
(Je te nourris + je t'habille + je t'exploite) x (ils te surveillent) = tu me rapportes.

L'extension de la gestion mixte à toutes les futures prisons démontre non seulement la rapacité de ces sociétés avides de profits et de plus-values mais aussi la logique de l'État, qui permet ces nouvelles constructions. En effet, la meilleure façon de rendre possible l'existence matérielle de ces nouvelles taules et leur multiplication, c'est de les rendre rentables pour les entreprises et à moindre coût pour l'État. Ainsi, la justification économique sert d'atout supplémentaire pour faire intégrer petit à petit la nécessité d'augmenter les places de prison. Les prisonniers réduits à suer sang et eau (l'enfermement plus l'esclavage moderne) n'ont comme avenir que d'être les proies de ces PDG vampiresques à moins que…à moins que dedans comme dehors le refus de l'exploitation et l'idée de grève générale ne fassent leur chemin. Comme le dit Fathi : « Plus un euro qui entre ou qui sort de la taule, imaginez le coup de massue […] c'est notre argent qui fait tourner ces prisons, réfléchissez, pensez-y au lieu de vous différencier. »

Préambule de « 13 000 Belles »

Que le monde apparaisse tel qu'il est, cela devrait suffire à son infamie.
Lorsque Dante a écrit L'enfer il n'a pas demandé par-dessus le marché qu'on y promulgât des réformes !

Serge Coutel, *L'Envolée*



Depuis plus de vingt ans, un nombre grandissant de détenus n'admet plus la sanction. De même qu'hors des murs ils rejettent les règles du jeu social, à l'intérieur ils refusent l'expiation et la peine qui constituèrent pendant près de deux siècles la morale pénitentiaire destinée à les maintenir dans l'écrasement. Aujourd'hui, les prisonniers de la Démocratie non seulement contestent clairement la politique pénale d'un quelconque gouvernement, mais s'en prennent ouvertement au principe même de la détention. Pour parer à cette vague de contestation sans précédent, la Chancellerie a mis en œuvre un programme de renouvellement et de modernisation des taules, lui aussi sans précédent.

Jusqu'aux émeutes de 1971, la gestion des prisons françaises était restée figée. L'Administration pénitentiaire parvenait à ce que l'inévitable révolte que suscite chez certains prisonniers leur détention reste isolée ou, qu'au moins, on n'en entende pas parler dans la société, sinon dans la rubrique des faits divers. Les explosions de 1971 et 1974, qui embrasèrent l'ensemble des établissements pénitentiaires, créèrent une situation nouvelle. La force de l'émeute et la violence de la répression furent un choc pour la société. L'AP fut contrainte de lâcher du lest et de réformer un règlement intérieur resté inchangé durant des décennies. Depuis, les détenus n'ont cessé de battre en brèche l'autorité pénitentiaire.

Alors que la séparation et l'atomisation sont devenues les conditions dominantes, rares sont les lieux où peut s'élaborer pratiquement une critique collective. Paradoxalement, la prison constitue encore un tel lieu. À la différence de ce qui se passe dans la plupart des cas à l'extérieur des murs – où l'expérience du malheur est vécue solitairement et signifie souvent un désarmement individuel –,l'expérience du malheur partagée par les détenus est une arme contre la solitude et le silence carcéral. Parce qu'elle trouve une résonnance collective immédiate malgré la volonté « administrative » de placer chacun dans un confinement purement individuel, une telle expérience engendre une dangereuse cohésion. Les mouvements collectifs incessants qui secouent les prisons depuis 1985 et les réseaux de solidarité qui se sont constitués depuis en témoignent. En dépit des traitements destructifs, des années d'enfermement supplémentaires, la rébellion revient périodiquement enflammer les taules. L'exigence de liberté s'y manifeste sans ambiguïté.

Le sinistre « Programme des 13 000 » répond avant tout à cette situation de révolte endémique dans les murs selon une technique et une stratégie éprouvées. Tout comme l'État restructure l'appareil industriel, il construit des prisons « nouvelles normes », en désaffecte certaines, en rénove d'autres. On remplace des prisons vétustes d'où l'on s'évade comme on dynamite des tours de cités HLM où l'on se révoltait il y a dix ans. Pour domestiquer l'insoumission des populations qu'on y a parquées, les « grands ensembles » de banlieue ont été rénovés policièrement et repeints aux couleurs de l'époque. On y trouve, au milieu d'une même misère, les attributs de toute société avancée : la police et le mensonge démocratique.

Avec les prisons nouvelles normes c'est la modernité répressive qui s'introduit dans les murs. Le but avoué – l'humanisation, la salubrité, le désengorgement des établissements surpeuplés *(1)* –, masque en réalité la volonté de mettre ces lieux au diapason de l'ordre social. L'inadéquation à cet ordre condamne les anciens établissements. Les portes des prisons s'ouvrent au monde extérieur pour y laisser pénétrer le principe civilisateur de notre temps : séparation techniquement équipée. La pure répression a longtemps constitué le seul recours de l'autorité pour défaire la révolte. Désormais, il faut la prévenir d'emblée, l'étouffer dans la pensée. C'est aux mesures réformistes qu'échoit de plus en plus le rôle de contraindre les individus non plus seulement à respecter les règles sociales, mais à les épouser. La réforme est la continuation par d'autres moyens de la répression. Elle procure une efficacité accrue au contrôle social. Cette préoccupation se trouve au cœur de la conception des nouvelles prisons.

Pour la première fois au XXe siècle, l'AP dispose d'un outil neuf et adéquat pour appliquer sur une grande échelle la stratégie de son choix ; et non plus réagir au coup par coup. Jusqu'ici, elle n'avait fait que reculer en libéralisant peu à peu le régime de la détention. Maintenant, les 13 000 nouvelles places constituent un volant de manœuvre qui permettra une meilleure gestion de l'ensemble des détenus. On imagine l'usage frénétique que feront les juges de ce surcroît de cellules, l'incarcération quasi systématique étant la politique générale ; pour mémoire, 100 000 condamnations par an à des peines de prison ferme. Ce programme octroie à la Chancellerie la possibilité d'anticiper sur une future politique pénale. L'étendue des moyens étudiés pour circonscrire rapidement, à défaut de les empêcher, toute mutinerie et mouvement collectif est portée à un point tel qu'elle prétend juguler jusqu'à l'idée même d'une évasion *(2)*. L'AP a tiré parti des observations réalisées dans ses établissements, notamment ceux mis en fonction dans la tranche Badinter. Les prisons gigantesques comme Loos-lès-Lille, les Baumettes, Fleury, etc., sont souvent parmi les premières à se soulever. La tension qui y règne et le nombre élevé de détenus montrent en quoi le « problème de la surpopulation » n'est somme toute qu'une question de rapport de force. Il s'agit donc d'isoler systématiquement les détenus entre eux.

La conception architecturale des nouveaux établissements est réglée sur cet impératif : des taules de taille modérée où la dispersion, la division spatiale, sont le principe essentiel. Depuis la petite unité de détention de 25 personnes, recluses dans des cellules individuelles, les cheminements possibles ont été obsessionnellement différenciés dans un souci constant de cloisonnement *(3)*. De plus, la structure modulaire rend étanches les différents secteurs de la détention. Les parloirs et le secteur socio-éducatif par exemple, bien que situés au même étage du même bâtiment, ne peuvent en aucun cas communiquer entre eux. Chaque déplacement, tant horizontal que vertical, est aiguillé et régulé par des sas gérés électroniquement *(4)*. Des acrotères *(5)* rendent difficile l'accès aux toits, les cours de promenade ont été multipliées afin de réduire le nombre de détenus rassemblés à ce moment particulièrement favorable à une action collective. Les dispositifs pour empêcher d'éventuels mutins de se rendre maîtres de l'ensemble de la détention ont été perfectionnés et surtout systématisés par rapport à la majorité des prisons existantes. Toute tentative de soulèvement devra prendre en compte ces obstacles à son extension : Gageons que la rage et l'ingéniosité des mutins en viendront à bout.

Sur ce fond de sécurité renforcée, l'AP envisage d'occuper le temps des détenus. Les pseudo-activités éducatives seront largement distribuées. Cette lugubre petite animation est avant tout destinée à présenter une image des nouvelles prisons un peu plus convenable que celle d'un tombeau de haute technologie. Par contre, de véritables petites zones industrielles sont implantées dans ces prisons, elles-mêmes souvent situées à proximité d'une ZI. Tout laisse à penser qu'il ne s'agira pas de bricolage, mais que l'exploitation du travail pénitentiaire s'effectuera à grande échelle. Des contrats associent des sociétés privées à la gestion des lieux. Ces sociétés baissèrent artificiellement leur coût de construction afin d'emporter le marché. Elles entendent bien maintenant se rattraper dans l'exploitation des établissements pénitentiaires, c'est-à-dire sur le dos des détenus. Elles ont en charge « l'hôtellerie », comme osent le dire ces crevures, la buanderie, la cantine, les services médicaux et, bien sûr, le travail pénitentiaire et la formation des détenus. C'est de cette façon que la Chancellerie entend rationaliser financièrement les taules, non sans avoir négligé d'intégrer dans ses études préliminaires des économies touchant au matériel *(6)* et au personnel. Les innovations techniques et l'introduction de personnel privé limitent les effectifs (et les prérogatives) des matons. En dehors du baratin publicitaire apparaît nettement le souci de réaliser des établissements aux allures d'entreprises high-tech, à la fois économiques et parfaitement contrôlés. Voilà sans doute la véritable nature de l'« ouverture des prisons sur le monde » vue de la Chancellerie.

La responsabilisation des individus sans cesse invoquée pour les plier à la rationalité du travail l'est aussi pour soumettre les détenus à celle de la prison ; et les amener à participer à la gestion de leur peine. L'AP dispose déjà d'un arsenal de mesures coercitives pour individualiser la durée de la peine (grâces et conditionnelles accordées au mérite, prétoire, quartiers d'isolement et cachots, suppression des parloirs, d'activités, etc.). La modernisation renforce et étend le champ des sordides calculs auxquels elle entend soumettre les détenus. Dans ces nouveaux pourrissoirs, les détériorations et les actes de vandalisme commis sous le couvert d'un relatif anonymat dans les anciennes taules deviennent immédiatement localisables. Tout est prévu pour identifier et sanctionner directement leur auteur. Un des procédés les plus courants, faire sauter les plombs de toute une aile, sera désormais localisé au moyen d'un boîtier à fusibles par cellule. Les canalisations des chiottes étant parfois bouchées pour inonder un étage, des syphons installés sous chaque cellule en gaine technique permettront de désigner instantanément l'auteur d'une vengeance bien naturelle. Voilà une application supplémentaire de contrôle individualisé. Elle prend toute sa valeur quand on sait que l'AP n'avait plus, dans beaucoup de cas, les moyens d'appliquer strictement l'ignoble règlement intérieur. Ces geôles aseptisées lui en fournissent l'occasion.

Les bagnes new-look sont conformes aux exigences de cette fin de siècle. Force est de constater cet apparent paradoxe : ce sont maintenant les prisons qui ressemblent aux usines. Non seulement l'agencement des lieux impose des règles de fonctionnement propres aux nouvelles techniques d'organisation du travail, mais tout est minutieusement pensé afin d'entraver sinon d'interdire toute connivence possible. Un système électronique sophistiqué, qui enserre le détenu dans un réseau dense de surveillance, prend en charge tous ses déplacements, parfois relayé par un système de badges magnétiques. On se croirait au Forum des Halles ou dans une société de bureaux de La Défense... Curieusement, ces techniques ont été expérimentées dans la sphère du travail, puis banalisées partout ailleurs, avant d'être importées dans l'univers carcéral. Mais si les cadres ont totalement intégré cette contrainte au point d'en faire quelque chose de gratifiant, les détenus, comme les travailleurs sans grade, en ressentent immédiatement tout le caractère oppressif. Ces techniques forment l'instrumentation principale pour huiler les relations explosives entre matons et détenus afin de les rendre les plus impersonnelles possibles. De même que la fonctionnalité des lieux s'attache à supprimer les points de friction, elle renvoie chaque détenu à un environnement dépersonnalisé. L'oppression devient de la sorte plus abstraite. Il est d'ailleurs moins question d'administrer une discipline de fer à une masse indifférenciée de prisonniers que de gérer les moindres aspects de leur détention. Le mode répressif ne peut disparaître – il forme la toile de fond intrinsèque à l'univers carcéral – il tend à se travestir en cette gestion froide et impersonnelle qui caractérise si bien notre temps.

La construction des nouveaux établissements vient à point nommé pour alourdir le bras d'une justice qui se plaint de l'indigence de ses moyens. L'institution judiciaire fonctionne aussi avec valeur d'exemple. Pour que celui-ci soit effectif, il ne doit pas souffrir d'exceptions. C'est ce qui fonde la toute-puissance de la loi. Ainsi, des cellules sont spécialement réservées aux handicapés, des ailes entières aux toxicos, afin que nul n'échappe à l'incarcération. On voit en quoi la conception hygiéniste de ces mouroirs procure aux juges des possibilités élargies d'enfermement *(7)*. Plus généralement personne •••

••• ne doit échapper à la toute-puissance du monde. Tandis que la société a borné toute perspective humaine à la logique de l'argent, sans au-delà concevable, la prison moderne apparaît nécessairement comme un univers hermétique, sans échappatoire. Le capitalisme triomphant accrédite partout l'idée d'un monde inéluctable. Un même sentiment de fatalité doit sévir dans les murs.

Les nouvelles forteresses sont érigées pour signifier à tous une maigre alternative. Soit subir les diktats d'une insertion forcée, soit endurer les rigueurs de l'exclusion ; par une débauche de moyens technologiques qui se veulent imparables ; par des quartiers où tout contact avec autrui et l'environnement proche est quasi impossible. Le principe des quartiers d'isolement et disciplinaires a été renforcé, l'AP pourra utiliser à loisir les 22 nouveaux QI pour balader les réfractaires. Tout y est étudié pour que les occupants n'aient aucune vue ni sur l'extérieur immédiat ni sur le reste de la prison d'une part, mais aussi pour qu'ils n'en entendent rien filtrer. Ces quartiers sont généralement situés au dernier étage d'un bâtiment, au même niveau que les cours de promenade grillagées qui leurs sont affectées. Les fenêtres en imposte des cellules ne laissent aucune vue possible. Ces prisons n'ont rien à envier à leurs grandes sœurs, les prisons de haute sécurité américaines. À l'arbitraire musclé du maton s'ajoute la terreur hygiénisée. Le raffinement avec lequel les concepteurs de ce projet se sont évertués à abolir l'idée d'une échappatoire autre que le sport, la fiole, les études et le travail a pour fin de borner l'univers mental des détenus. Pousser l'isolement et la perte de tout repère encore plus loin en uniformisant la détention des maisons d'arrêts selon les critères de la haute sécurité des centrales, voilà le souci d'humanisation annoncé.

Les hauts murs au cœur des villes se dressaient comme un avertissement, un rappel à l'ordre, mais permettaient parfois la curiosité et le soutien des passants en cas d'agitation. C'est maintenant loin des voix amies, sans témoins et hors des murs de la cité que se manifeste la puissance carcérale.

Tout cet arsenal technologique n'a pas empêché que, dans les semaines qui ont suivi leur mise en service et avant même qu'elles soient totalement occupées, les prisons de Villeneuve, Tarascon, Neuvic et Saint-Mihiel aient déja connu des mouvements de protestation. Malgré les dispositifs mis en œuvre pour leur interdire l'accès aux toits, les mutins y sont montés. Les détenus se sont attaqués d'entrée aux conditions les plus modemes de leur détention : le contrôle par cartes magnétiques, la hausse des prix et le rationnement consécutifs à la privatisation de la distribution des repas et de la cantine, les cellules individuelles. Il n'est évidemment pas plus humain d'être seul en cellule que de s'y trouver entassés.

Le silence auquel beaucoup se sont résignés dans la société rehausse d'autant la dignité des détenus insoumis. Ils ont su se faire entendre malgré tous les risques avec suffisamment de force pour inquiéter tout ce qui gouverne par les coups et le mépris. À chaque grève des plateaux, à chaque refus de remonter des promenades, à chaque saccage des installations, à chaque mutinerie, les exigences qu'ils font valoir sont les mêmes depuis des années : suppression des QI, des mitards et des prétoires ; octroi automatique des remises de peine, permissions de sortie et libéradons conditionnelles ; SMIC pour les détenus qui travaillent ; parloirs intimes ; amnistie pour tous les mutins sanctionnés ou condamnés. Nous avons voulu leur rendre l'hommage qu'ils méritent en portant à la connaissance publique les plans et une documentation technique concernant certaines des nouvelles prisons où ils risquent de se voir transférer, sans négliger la possibilité de les leur faire parvenir par des moyens appropriés. Nous saluons l'esprit de révolte qui les anime.

Ce texte est le préambule de Treize Mille Belles, brochure sortie en novembre 1990, Os Cangaceiros...

---

(1) Il faut que la chancellerie soit à court d'imagination pour laisser entendre une telle ineptie. Plus on construira de prisons, plus on enfermera de gens ! Cette banalité, on la retrouve même dans la bouche de directeurs de taule. La surpopulation entraîne une promiscuité effrayante qui s'ajoute aux motifs constants de révolte. Répartissant « rationnellernent » les détenus, la chancellerie prétend, comrne elle ne se prive pas de le claironner partout, faire œuvre de salubrité, mais il s'agit en l'occurrence d'une opération qui obéit à des considérations de maintien de l'ordre plus qu'à des vélléités humanistes. Les places vacantes sont destinées à trouver preneur maintenant comme par la suite. À tel point que la chancellerie a exigé (comme on le lira dans la documentation technique) un surdimensionnement des équipements pour faire face à une future surpopulation.

(2) La répugnante démagogie en la matière consiste à nous bassiner avec de prétendues conditions de détention laxistes, qui favoriseraient des évasions répétées. La réalité est malheureusement tout autre. Le taux d'évasion est de 0,08 % par an ; soit en moyenne 40 détenus sur l'ensemble des 48 000 détenus permanents. Saluons au passage la soixantaine d'évadés qui ont récemment fait la nique aux matons.

(3) On prendra connaissance, dans les documents de GTM ou à la lecture des plans, des mesures qui vont dans ce sens. Citons pour l'exemple les escaliers réservés exclusivement aux matons.

(4) En plus du contrôle d'accès qui permet de surveiller les moindres mouvements s'ajoutent encore dans les circulations principales des détecteurs électroniques de présence. Mis en fonction la nuit, ils repèrent aussitôt celui qui les franchit, donnant l'alarme au PCI. À l'extérieur, le chemin de ronde est surveillé par caméras et, outre la hauteur des clôtures, 6,50 m, et les miradors, on a rajouté au faîte des clôtures un barbelé dit de « détection », qui déclenche l'alarme dès qu'on le touche tout en activant automatiquernent la caméra de surveillance du secteur.

(5) Sorte d'avancée en béton, fixée en surplomb des toits.

(6) Ainsi, la résistance de certains matériaux ou dispositifs est variable selon les secteurs où ils se trouvent placés.

(7) Contrairement à ce qu'ils voulaient faire croire, les petits juges ont protesté par une ou deux libérations provisoires contre l'auto-amnistie des hommes politiques non pas pour s'en prendre à une injustice mais pour protéger et défendre Ieur indépendance et leurs prérogatives d'enfermement. La sèche décision administrative de libérer Naccache n'a pas manqué de heurter de front l'espoir élémentaire des détenus : sortir. Leur colère a ressurgi au premier plan à cette occasion. Leur mouvement face au traitement rapide de l'affaire Naccache a été directement et sans fioritures une réaction contre une saloperie d'évidence : pour nous, pas de liberté en vue.

RAPPORT DISCIPLINAIRE : LA CRAPULE DU MOIS

Pierre BEDIER

(ministre délégué à l'Immobilier carcéral et maire de Mantes-la-Jolie)

Tu es Pierre et sur cette pierre le dieu Chirac construit l'Église sacro-sainte de la sécurité.

Ce charmant garçon, qui s'est laissé convertir à l'armement de sa police municipale, à Mantes-la-Jolie, rêve de mettre une ceinture de chasteté sur la populace, cette garce de pauvre qui fout la merde chez les bourgeois. Et il rêve aussi de l'enfermer dans des donjons qu'il va se faire un plaisir de construire et de donner à garder à des mercenaires qui ne la rateront pas, la salope !

Il a encore quelques faiblesses puisqu'il n'a pas pu empêcher les sauvageons de cracher sur le candidat Chirac : mais sa nouvelle fonction ministérielle de bâtisseur de prisons et de tribunaux va bien lui donner quelque assurance. Il enfermera les cracheurs...

Un poste qui lui va comme un gant à un proctologue... pour le mettre bien profond à tous ces petits emmerdeurs de banlieue !

Président d'un office HLM relevant de l'OPAC – le bien nommé ! – pour les Yvelines il vient d'obtenir – tiens, tiens ! – un non-lieu sur une affaire de marchés truqués pour le ménage des parties communes.

C'est curieux, le brave Chirac et son éminence chauve Juppé ont toujours un pied, et un sbire, en l'occurrence le petit Pierre, dans le béton. Car le béton, ça se transforme facilement en or, et c'est bien utile pour les poches percées de ces grands enfants des Palais de la République.

Va-t-il, notre sémillant bâtisseur, utiliser nos loyers pour construire des prisons ? C'est qu'il en est bien capable, le bougre ! Et ça me fout les boules, nom de d'là !

À noter : quand ce brave homme est mis en cause pour sa gestion des HLM, c'est nous, les locataires, qui payons ses avocats et ses courriers, un pour nous attendrir sur son malheur, le deuxième pour nous faire avaler l'indépendance de la justice qui l'a blanchi : mon œil !

Ah, j'oubliais : son CV, édité sur le site de la chancellerie, indique qu'il pratique le marathon. Il est peut-être allé courir celui de New York pour y prendre des leçons de contention sociale chez notre brave Giuliani.

Réponse du numéro précédent : Julien Dray

Valence, priver de liberté pour engraisser les privilégiés.

L'agglomération valentinoise fait partie d'un vaste programme de construction de 8000 places supplémentaires de prison à l'échelle nationale, un centre de détention *(1)* et une maison d'arrêt sont prévus (400 places), pour parfaire le quadrillage sécuritaire.
La propagation de l'idée d'insécurité avait été contredite par un intervenant *(2)*, à un débat de l'association Arapège en novembre 2001, qui constatait une diminution du nombre de prisonniers. Cette affirmation fut aussi appuyée par un autre intervenant *(3)* lors de la semaine « Regard sur la prison » qui a eu lieu au mois de mai et début juin dans deux des cinémas de la ville. Pourtant la surpopulation de la maison d'arrêt de Valence est très importante, 230 détenus au lieu de 120. Une piste de réflexion nous a été donnée par un représentant CGT de l'Administration pénitentiaire, qui a pu constater que, dès le mois de juin 2001, les maisons d'arrêt et les prisons en général avaient vu le nombre de prisonniers augmenter en raison d'un flux d'incarcérations pour de courtes durées (d'un jour à quelques mois, en suspens depuis des années) et que l'administration judiciaire avait décidé de faire purger sur ordre de l'État. Pourquoi ?
Il faut tout d'abord savoir que les prisons construites depuis la loi Chalandon sont des établissements dont la construction a été réalisée par des entreprises privées et l'État a payé leurs travaux ainsi que le fonctionnement de celles-ci, soit une rétribution de 250 francs par jour et par place d'emprisonnement. L'État a payé depuis des années des places alors que celles-ci n'étaient pas occupées.
De plus, ces sociétés se livrent à un véritable racket : elles rationnent les prisonniers au niveau des repas pour les obliger à leur acheter de la nourriture quatre à cinq fois plus cher (cantine) pour arriver à se nourrir. Par ailleurs, la rétribution que l'on alloue aux prisonniers pour leur travail de 300 à 1500 francs par mois pour trente-cinq heures de travail sans aucun droit social ni de santé est souvent fournie par les sociétés qui gèrent ces mêmes établissements *(4)*.
Ces lieux d'enfermement où la loi pénitentiaire règne sans obstruction ne sont pas non plus des lieux permettant aux individus présents une quelconque réinsertion, un des buts officiels de ces établissements. Au cours des débats qui eurent lieu après la projection des films, les intervenants, dont plusieurs faisaient partie du système pénitentiaire, nous ont fait part des énormes difficultés qu'ils rencontrent pour assurer leur travail. De multiples embûches font que les intervenants travaillent sur le fil du rasoir. Tel intervenant avait commencé un journal avec les détenus, qui a éte censuré par l'Administration, celle-ci a fait pression sur les prisonniers pour qu'ils ne le voient plus pour réaliser l'activité journal. Tel prisonnier participait à un spectacle mais celui-ci n'ayant pas respecté l'ordre pénitentiaire (retard à un retour de permission) le rôle dans la pièce de théâtre qu'il avait répété des mois lui était retiré, telle fête réalisée par des bénévoles est interdite à de nombreux prisonniers sous prétexte de surpopulation alors que les bénévoles la préparaient avec de nombreux prisonniers, quant aux diplômes ou formations, lorsque les prisonniers peuvent en bénéficier, ceux-ci sont soumis à la loi du casier judiciaire, qui fait qu'ils ne peuvent trouver du travail qu'au rabais, la plupart des secteurs d'activité leur sont inaccessibles (administration, informatique) et ceci fait des anciens prisonniers des individus à la merci de la charité patronale.
Comme disait un des anciens procureurs de Valence, Georges Appap : « Pour que cela change, il faudrait une révolution », il faisait sûrement référence à la prise de la Bastille.
Sur la question des nouvelles prisons, un véritable débat doit avoir lieu, alors que la décision a été prise par les autorités depuis le mois de mars.
Les prisonniers et leur famille mais aussi l'ensemble de la population sont concernés par cette nouvelle implantation et par les nombreuses questions qu'elle soulève.
« Pour la construction des centrales nucléaires nous avons pu en débattre, là, même pas, alors que c'est aussi important. »

Collectif solidarité prisonniers *(5)*.
8, place Saint-Jean
c/o *le Laboratoire* 26000 Valence

(1) Le terme de « détention » est utilisé d'une façon constante actuellement, ainsi que celui de « détenu », mais l'acte de détenir ne s'apparente qu'aux objets, nous n'utiliserons plus ces termes afin de conserver aux prisonniers leur statut d'êtres vivants.
(2) Directeur de la prison de Caen et rapporteur auprès du ministre de la Justice en novembre 2001.
(3) Charlie Bauer : chiffre du grand banditisme en diminution de 5 % à 3 %.
(4) La France a été condamnée par le BIT en 1998 pour non-respect de la législation sur le travail.
(5) Émission de radio du Collectif solidarité prisonniers tous les 3e lundi de chaque mois sur Radio Mega 99.2 de 17 h à 18 h.



NOUVELLES PRISONS

LES MURS N'ONT PAS QUE DES OREILLES…

« Oui, tout voir jusqu'à l'infamie. Si l'autre est celui qui me regarde, qui me tient sous son regard et m'interpelle, comme l'affirme Levinas, alors le détenu, regardable à merci sans réciprocité, réduit la visibilité d'un corps-objet, perd tout caractère de personne, c'est-à-dire de ce qui fait l'essence de son humanité. » Claude Lucas

Comment expliquer que la construction en cours d'au moins trente nouvelles prisons ne suscite quasiment aucun débat, aucune réflexion, aucune critique, sinon refus, de la part d'organisations, d'associations concernées ? Dans les conférences, colloques, rencontres autour du thème carcéral sont abordées au travers de longues conversations ronronnantes les grandes interrogations philosophiques comme le « sens de la peine » et les réponses préfabriquées sont les inévitables tartes à la crème comme les alternatives à l'incarcération. Mais pendant ce temps, jamais le problème bien concret de l'avancée des chantiers, de l'ouverture imminente des premières constructions n'est posé. Un peu comme si tout le monde faisait mine d'oublier que le dispositif sécuritaire planifie la mise au ban d'un nombre croissant de la population qui déroge aux règles de l'économie capitaliste comme de ceux qui en sont déjà exclus.

Pourtant le fait que pour la première fois un secrétaire d'État délégué au développement immobilier du parc pénitentiaire a été nommé devrait au moins révéler l'importance du projet des 8000 nouvelles places : où sont les 5 millions de manifestants du 1er mai qui refusaient soi-disant le fascisme et qui en acceptent tous les relents : violence policière, contrôle renforcé et exploitation accrue ? Lors du dernier programme, celui des 13000, quelques associations pourtant assez timorées comme la Farapej s'étaient positionnées clairement contre le projet de construction : il restait évident que même si l'on en restait aux débats sur la réinsertion ou sur les améliorations des conditions de détention, chaque nouvelle place de détention signifiait un échec. Il est vrai que jusque-là le gouvernement n'a pas fait beaucoup de publicité, très peu d'articles de presse sont parus sur le sujet et ils ont généralement décrit les options architecturales des futures taules, faisant mine de les adapter aux idées citoyennes des Droits de l'homme. Soit il cherche à éviter une opposition, soit il pense que ce débat déjà enteriné n'a pas besoin d'être posé à nouveau. Il n'en demeure pas moins que ce silence généralisé, de l'intérieur comme de l'extérieur, est inquiétant : l'idée avancée dans ce projet est clairement énoncée par le pouvoir : le but pour les années à venir est bien d'enfermer de plus en plus de monde pour de plus en plus longtemps. Au moins l'implantation d'une centrale nucléaire a-t-elle toujours provoqué des refus, ne serait-ce que parce que cette énergie est perçue comme dangereuse pour l'environnement. Le fait que la construction de plus en plus de lieux d'enfermement n'éveille pas plus de résistance est révélateur du niveau de soumission ambiant, qui rend incapable de comprendre qu'une société carcérale est une société mortifère ; et c'est bien cette soumission à un monde de plus en plus fliqué, militarisé, bétonné, rentabilisé, qui laisse la voie ouverte à la solution de l'emprisonnement comme réponse aux problèmes sociaux et économiques.

L'emprisonnement à l'intérieur des murs accompagne un mouvement de contrôle généralisé qui fait de plus en plus ressembler la société civile à une prison : comme pour faire accepter cette idée que pour le bien de tous il est nécessaire de séparer, de laisser chacun dans une petite cage, de contrôler l'ensemble des gestes quotidiens, la prison emprunte de plus en plus de modèles au monde dit « libre » : télévision, sport, travail… Elle le copie d'autant plus que les mêmes cerveaux depuis les mêmes bureaux d'études conçoivent aussi bien des plans de prisons modernes que ceux d'une gare TGV ou d'une université. Ils appliquent à peu de chose près la même logique, les mêmes critères, ils utilisent le même vocabulaire, obéissent aux mêmes contraintes : séparation, sécurité, contrôle.
L'architecture n'est pas une façade esthétique, elle est l'un des principaux instruments de normalisation. L'architecture est formatrice d'un type de pensées, la rentabilité, la ligne droite contre la courbe. « La droite est saine à l'âme des villes… la courbe est ruineuse, difficile et dangereuse. L'homme traçant des droites témoigne qu'il s'est ressaisi, qu'il rentre dans l'ordre. » Le Corbusier, 1930. L'architecture organise, gère, uniformise. Elle formate les imaginations, les consciences. Elle fabrique des réflexes, des gestes. Elle induit des comportements. Elle régule, elle pacifie et, quand besoin est, elle contraint.
Tout ce qui se construit aujourd'hui est obligatoirement soumis à l'autorisation des pouvoirs publics. Même un architecte qui aurait des libertés d'esprit verrait ses ambitions fondre sous le poids des différents plans d'occupation des sols, qui prévoient à long terme l'urbanisme d'un quartier, d'un arrondissement, d'une ville, d'une agglomération. L'État impose pour commencer dans l'ensemble des chantiers dont il est commanditaire un cahier des charges où la sécurité est primordiale : installation systématique de caméras de surveillance, digicodes… De fait, l'urbanisme n'a plus grand-chose à voir avec l'idée que l'on pouvait se faire de l'architecture, son travail est de prévoir et d'organiser les rapports sociaux planifiés par l'État : les quartiers riches protégés contre d'hypothétiques agressions extérieures, les quartiers pauvres sécurisés pour maintenir l'ordre. L'urbanisme est l'application d'un système économique et politique : « urbaniser » la lutte des classes signifie la soumettre, la rentabiliser, la pacifier.
La conception architecturale des prisons ne déroge pas à cette logique : après avoir prévu l'individualisation et la séparation dans les constructions du •••

••• début du XXe siècle (Fresnes par exemple), les 13 000 à la fin des années 80, en réponse aux mouvements de lutte carcérale de 1985-1986, ont systématisé tous les moyens sécuritaires que permettaient les nouvelles techniques et les expériences de contrôle largement éprouvées dans les usines et les villes. Le nouveau projet des 8 000 n'est pas pour le coup une réponse à des mouvements : peut-être pour la première fois l'État anticipe-t-il des débordements qui ne manqueront pas d'exister, en même temps qu'il affiche sans vergogne sa politique du tout-carcéral à l'américaine, et qu'il modernise ces prisons et les adapte aux nouvelles normes. Et pour ce faire, il utilise les mêmes méthodes pour l'intérieur que pour l'extérieur : durcissement et développement des moyens de répression et de contrôle et en même temps il cherche à s'assurer le concours du plus grand nombre possible en échange d'un peu de confort et d'hygiène. Guy Autran, se prenant sûrement pour le Machiavel des temps modernes, a pour idée directrice de ses conceptions de faire « accepter au prisonnier sa condition de détenu », un peu comme les bourgeois du début du siècle pensant vaincre les résistances prolétariennes prévoyaient d'acheter à vil prix l'assentiment de ceux qu'ils exploitaient : « Combattons les communistes en faisant d'eux des propriétaires. » L'aboutissement d'un tel projet serait à l'extérieur un monde complètement atomisé, renvoyant chacun chez soi et détruisant tous les rapports sociaux improductifs à l'économie et à l'intérieur un isolement systématisé, une généralisation des QHS et une destruction scientifique des consciences…

En deux siècles, le pouvoir capitaliste a réussi à imposer son ordre à tout ce qui ne lui profitait pas et qu'il ne contrôlait pas et à faire de l'idée de sécurité le principe incontournable de l'élaboration de tout projet. Si cette idée semble aujourd'hui évidente, si ce fonctionnement paraît presque naturel, il aura pourtant fallu des décennies de combats, de massacres, de guerres et d'idéologues de tous genres pour qu'elle existe et pour qu'elle obtienne bon gré mal gré l'assentiment de l'ensemble de la société. Par exemple, donner une peine incompressible de trente ans ne choque quasiment personne au XXIe siècle alors que pour les bourgeois législateurs de 1791 enfermer quelqu'un pendant dix ans était le châtiment le plus cruel qui soit. Autre exemple, interdire à trois personnes de discuter dans un hall d'immeuble est vécu comme un progrès social depuis le 11 septembre 2001, alors que les graveurs de plaques de rue au XVIe siècle étaient obligés de travailler de nuit pour ne pas être l'objet d'attaque de la population parisienne hostile qui voyait à juste titre le début du fichage. Au XIXe il avait fallu vider le centre des villes de tous les pauvres car il était destiné à d'autres usages : commerce, prestige, affaires, et à des usagers plus tranquilles et fortunés. Le peuple a été progressivement repoussé au-delà des barrières qui entouraient Paris. Élu en 1849 par les campagnes françaises, Louis-Napoléon s'était engagé à rétablir l'ordre après la révolution de 1848 et avait chargé Haussmann d'en être le grand ordonnateur. Pour gagner la guerre sociale, Haussmann s'était attaqué d'emblée à la rue avec deux objectifs : policer la populace en organisant l'idéal de vie d'une classe moyenne, la bourgeoisie, et faire de Paris l'espace des affaires et du pouvoir. Pour discipliner le citadin, il a fallu calmer les esprits en créant un ensemble ordonné où l'uniforme est là pour inciter à l'ordre, définir des espaces de promenade dont l'aménagement appelle l'usage et sépare les moments d'une vie bourgeoise bien réglée. L'usage des espaces s'est défini et s'est réglementé, la vie privée s'est séparée de la vie publique. Les grands magasins gorgés de marchandises ont pu s'étaler dans un confort impudique. La ville a été désormais organisée par une hiérarchie contraignante : les volumes dessinés en relation les uns avec les autres (immeubles, rues, carrefours, jardins…). Cette conception bien bourgeoise de la ville s'oppose radicalement à la ville classique (que l'on peut encore apercevoir à Naples par exemple) dont le tissu était varié, fait de morceaux sans liens les uns avec les autres, où un palais pouvait être adossé à une mansarde, une église à un immeuble chétif : chacun pouvait construire à son idée, et les rapports de forces cohabitaient visiblement.

« Dégager les grands édifices de façon à leur donner un aspect plus agréable à l'œil et une défense plus aisée dans les jours d'émeute. Assurer la tranquillité publique par la création de grands boulevards qui laisseraient circuler non seulement l'air et la lumière, mais aussi les troupes et, par une ingénieuse combinaison, rendraient le peuple mieux portant et moins disposé à la révolte. Il s'agit d'établir des voies qui assureront des communications larges, directes et multiples entre les principaux points de la capitale et les établissements militaires destinés à les protéger. L'art, c'est le beau réalisé par l'utile. » Haussmann.

À cette époque, les rapports de forces étaient plus clairs et la lutte des classes bien visible : l'architecture reposait encore essentiellement sur la construction de monuments, d'édifices dont le but était de montrer le plus ostensiblement possible le pouvoir, qu'il soit religieux ou politique. À la fin du XVIIIe, après les révolutions anglaise et française, quand le système marchand a imposé l'argent comme nouveau pouvoir et nouvelle forme de rapports sociaux, l'architecture est devenue fonctionnelle et s'est occupée de l'aménagement de l'espace à des fins strictements politico-économiques. Jeremy Bentham, le conceptualisateur du panoptique, ce principe architectural qui permet à celui qui surveille de tout voir sans être vu, en même temps qu'il décrivait ce principe, publiait en 1787 une *Défense de l'usure,* où il revendiquait la liberté totale du commerce et de l'argent. La rationalité économique de l'architecture n'était pas perçue seulement comme un moyen pratique mais comme un véritable but moral. Son panoptique a largement inspiré et inspire encore l'organisation de la production, l'architecture et le contrôle de l'espace dit « public », même si la complexité des rapports sociaux engendrés par la profusion capitaliste a amené les gestionnaires et technocrates à en adapter et en raffiner les formes, sans jamais renoncer à ce principe de contrôle absolu sur les esclaves de l'ère industrielle :

« Dans le panoptique, l'œil du maître est partout, il ne peut point y avoir de tyrannie subalterne, de vexations secrètes.

Le premier objet est la sécurité du bâtiment contre les entreprises intérieures et contre les attaques hostiles du dehors. La sécurité du dedans est parfaitement établie, soit par le principe même de l'inspection, soit par la forme des cellules, soit par l'isolement de la tour des inspecteurs, soit par l'étrécissement des passages et mille précautions absolument nouvelles qui doivent ôter aux prisonniers la pensée même d'une révolte et d'un projet d'évasion. On ne forme pas de desseins quand on voit l'impossibilité de les exécuter ; les hommes se rangent naturellement à leur situation, et une soumission forcée amène peu à peu à une obéissance machinale. La sécurité du dehors est établie par un genre de fortification qui donne à cette place toute la force qu'elle doit avoir contre une insurrection populaire.

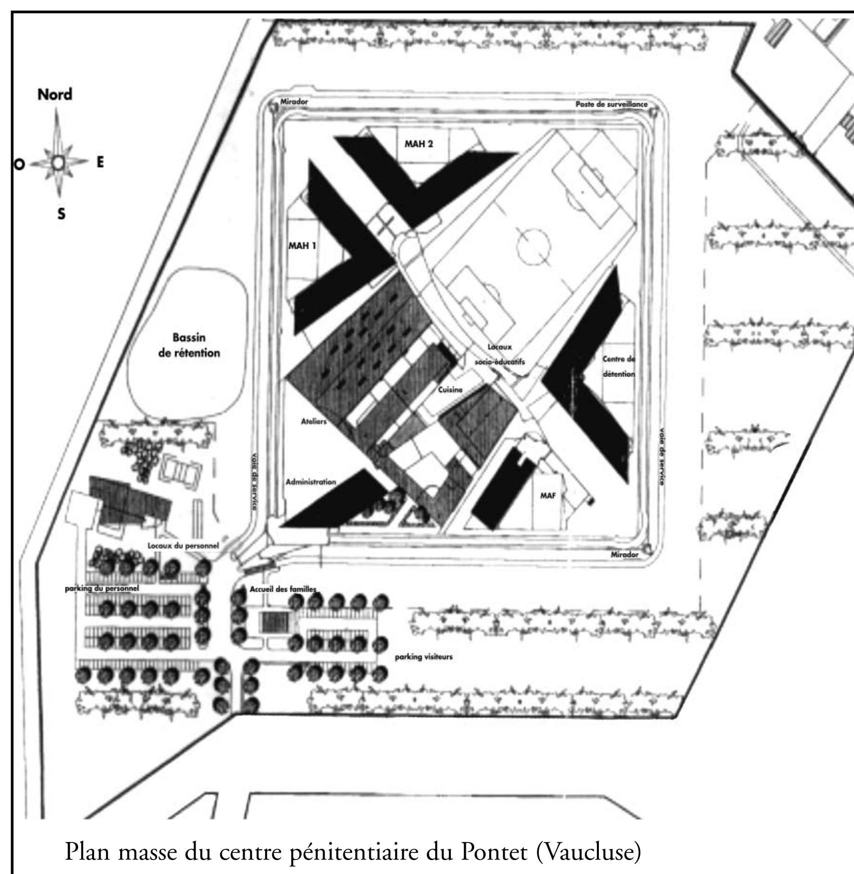
En un mot, j'estime qu'on trouvera ce plan applicable, sans exception, dans tous les établissements où un certain nombre d'individus doivent être gardés sous inspection dans un espace point trop vaste pour qu'on puisse le couvrir ou le border de bâtiments. Peu importent les destinations diverses, ou même contraires, des établissements : punir les criminels endurcis, garder les fous, réformer les vicieux, confiner les suspects, employer les oisifs, entretenir les indigents, guérir les malades, former ceux qui veulent apprendre un métier ou dispenser l'instruction aux générations montantes, en un mot qu'il s'agisse de prisons pour la détention à vie ou pour la détention en attente de jugement, ou de pénitenciers, ou de maisons de correction, ou de maisons de travail pour les pauvres, ou de manufactures, ou de maisons de fous, ou d'hôpitaux, ou d'écoles.

Si l'on trouvait un moyen de se rendre maître de tout ce qui peut arriver à un certain nombre d'hommes, de disposer tout ce qui les environne de manière à opérer sur eux l'impression qu'on veut produire, de s'assurer de leurs liaisons, de toutes les circonstances de leur vie, en sorte que rien ne pût échapper ni contrarier l'effet désiré, on ne peut pas douter qu'un moyen de cette espèce ne fût un instrument très énergique que les gouvernements pourraient appliquer. »

L'objectif du panoptique est de contrôler, prévoir, guider, imposer tout mouvement. L'architecture est, depuis Bentham, un des outils essentiels pour transformer l'être humain en objet : faire d'un être imprévisible, animé de folie, de passion, d'irrationalité, bref, de sentiments, un automate régulé, séparé de ses semblables, accomplissant des fonctions prédeterminées. L'urbanisme est un cadre de cet idéal domesticateur. Ce projet de construction de l'espace, qui voit le jour au début du XIXe, s'est développé et continue de se développer au même rythme que l'argent qui tente de devenir l'unique rapport social. En 1930, les mouvements architecturaux des pays dominants ont rédigé un programme d'un modèle d'urbanisation uniforme valable pour tous les pays où la révolution industrielle avait fait son œuvre. Un des éminents représentants français de cette confrérie de destructeurs, Le Corbusier, exposait dans la charte d'Athènes des conceptions urbanistiques toujours d'actualité :

« L'urbanisme exprime la manière d'être d'une époque. Il ne s'est attaqué jusqu'ici qu'à un seul problème, celui de la circulation. Il s'est contenté de percer des avenues ou de tracer des rues, constituant ainsi des îlots bâtis dont la destination est laissée au hasard des initiatives privées. »

Le cycle des fonctions quotidiennes : habiter, travailler, se récréer, sera réglé par l'urbanisme dans l'économie de temps la plus stricte, la fonction de circuler assurant les échanges tout en respectant les prérogatives des trois autres fonctions.



Plan masse du centre pénitentiaire du Pontet (Vaucluse)

Les données d'un problème d'urbanisme sont fournies par l'ensemble des activités qui se déploient non seulement dans la ville mais dans toute la région dont elle est le centre. La raison d'être de la ville doit être recherchée et exprimée en chiffres qui permettront de prévoir pour l'avenir les étapes d'un développement plausible. La ville prendra le caractère d'une entreprise étudiée à l'avance et soumise à la rigueur d'un plan général. Subordonnée aux nécessités de la région, destinée à encadrer les quatre fonctions clés, la ville ne sera plus le résultat désordonné d'initiatives accidentelles. Le hasard cédera devant la prévision.

Si la cellule est l'élément biologique primordial, le foyer, c'est-à-dire l'abri d'une famille, constitue la cellule sociale. Le foyer est le noyau initial de l'urbanisme. Il protège la croissance de l'homme, abrite les joies et les douleurs de sa vie quotidienne. Pour qu'il soit plus facile de doter les logis des services communs destinés à réaliser dans l'aisance le ravitaillement, l'éducation, l'assistance médicale ou l'utilisation des loisirs, il sera nécessaire de les grouper en « unités d'habitation » de grandeur efficace. Et c'est à partir de cette unité-logis que s'établiront dans l'espace urbain les rapports entre l'habitation, les lieux de travail et les installations consacrées aux heures libres. Le zonage, en tenant des fonctions clés : habiter, travailler, se recréer, mettra de l'ordre dans le territoire urbain. La circulation, cette quatrième fonction, ne doit avoir qu'un but : mettre les trois autres utilement en communication. La ville et



••• sa région doivent être munies d'un réseau exactement proportionné aux usages et aux fins et qui constituera la technique moderne de la circulation.
Il s'agit alors d'étudier bien la cellule, c'est-à-dire le logement d'un homme, d'en fixer le module et de suivre à l'exécution en séries uniformes. Le treillage monotone et tranquille, ainsi formé d'innombrables cellules, s'étendra sur de grands mouvements d'architecture, mouvements autres que l'indigente rue en corridor. Conséquence de la série, le standard, la perfection. Le tracé régulier, c'est la géomérie entrant dans l'ouvrage. Il n'y a pas de bon travail humain sans géométrie. »

Cette théorie peut s'appliquer pour toutes les constructions, immeubles de fonctionnaires, hôpitaux, routes, prisons… La description de l'organisation des espaces dessine un modèle de vie qui paraît aussi solide qu'un bloc de pierre, aussi clos qu'un enceinte de prison.
Gasparin, ministre de l'Intérieur de Louis Philippe, écrivait dans son rapport au roi sur les prisons départementales (1837): «Pour élever des prisons, il faut avoir un système dont le programme devient la pensée, et le plan, l'expression.» Lucas (architecte, 1830) affirmait que le «rôle de l'architecte est entièrement changé : il doit pour ainsi dire faire passer dans la pierre l'intelligence de la discipline».
Presque deux siècles plus tard, le nouvel architecte en vogue des prisons, Autran, reprend les mêmes arguments lorsqu'il présente son projet au gouvernement Jospin: «J'espère qu'on oubliera les contraintes de fonctionnement parce que tout devient simple, je veux arriver à ce que le détenu, aussi bien que les surveillants, accepte involontairement l'enfermement.»
Quant au sinistre duo Guigou-Viallet, il présentait ce programme dans un charabia commercial destiné à vendre le bâtiment autant que l'idée:
Guigou: «Dans le jugement du concours, deux critères revêtaient une importance particulière: d'une part le respect du programme fonctionnel, notamment de ses spécificités pénitentiaires, d'autre part, la qualité architecturale des projets, leur aptitude à créer un cadre de vie de quartier urbain en détention, et enfin à assurer une bonne intégration des établissements dans leur environnement. Les deux projets lauréats des groupements Autran-SAE et Architecture Studio-Quille Dalla Vera (Bouygues) marquent un progrès certain sur l'architecture des années 90, c'est-à-dire du programme des 13000 places. Ils constituent une réponse nouvelle à un problème ancien: choisir un parti architectural qui atténue les rigueurs de la privation de liberté et facilite la mise en œuvre de la politique de réinsertion, en créant en détention les conditions d'une vie sociale de quartier urbain et d'accessibilité aux activités communes.»
Viallet: «Je suis favorable au concept de prison organisée comme une petite ville. La philosophie de la détention n'est plus celle du XIXe siècle où l'on isolait l'individu dans sa cellule pour qu'il réfléchisse sur lui-même en accomplissant sa rédemption. Aujourd'hui, c'est la privation de liberté qui constitue la sanction. On doit donc faire en sorte que le détenu puisse préserver ses droits d'individu. Si l'on veut qu'à sa sortie il sache encore vivre en société, il doit garder des contacts sociaux durant sa détention. Cette typologie de petite ville permet au détenu d'être en relation avec toutes les fonctionnalités qu'il trouverait à l'extérieur pour s'éduquer, se faire soigner, travailler ou exercer une activité culturelle, religieuse ou sportive, s'il le désire. Puisque l'on retrouve en prison les fonctions inhérentes à la ville, pourquoi ne pas les organiser de façon comparable? L'une des innovations du programme 4000 consiste à distinguer équipements collectifs et équipements de proximité. Une partie de l'établissement s'apparente ainsi au centre-ville, avec ses équipements collectifs: salles d'enseignement spécialisé, équipements sportifs, service médical ou greffe, et chaque quartier d'hébergement dispose de salles d'enseignement, de locaux d'activités socio-éducatives et d'une salle de réunion du personnel.»
Cette comparaison entre la prison et la ville est d'autant plus effrayante qu'elle tend à se vérifier un peu plus chaque jour surtout dans les quartiers les plus pauvres: on y trouve à peu près autant d'activités socio-culturelles et de possibilités de s'insérer d'une façon ou d'une autre dans la société… Le fait de penser qu'un prisonnier est un citoyen pourvu de droits uniquement privé de liberté est, même si l'on est un adepte du droit, un mensonge cynique. En prison, il n'y a qu'un seul droit, celui du plus fort : les familles de «suicidés», les isolés, les malades, tous ceux qui subissent l'arbitraire et la violence en savent quelque chose. Cette comparaison montre juste encore une fois que dehors comme dedans, le droit est, par essence, celui du plus fort.
Derrière ce flot de mensonges au sujet des possibilités offertes aux prisoniers, une seule réalité demeure, c'est celle de la sécurité: à savoirs comment tenir enfermés des êtres humains sans risque de mutineries ou d'évasions au détriment de la santé mentale et physique:
«Le projet doit permettre la séparation des différentes populations carcérales (prévenus ou condamnés, hommes, femmes ou jeunes détenus) grâce à un système de distribution flexible facilitant l'isolation des différents secteurs à la demande, qu'il s'agisse des locaux d'hébergement ou des circulations donnant accès aux équipements collectifs. Ceux-ci doivent en effet être utilisables successivement par les différents groupes sans qu'ils ne se rencontrent. À l'intérieur des murailles, le projet s'organise comme un morceau de ville. Ses quartiers sont desservis par



des rues, intérieures ou extérieures, qui peuvent être des lieux de sociabilité. Les conditions d'accès à ces différents espaces restent à la discrétion de la direction, qui peut les modifier dans un sens plus ou moins libéral. Au lieu des traditionnels couloirs obscurs desservant les cellules de part et d'autre, les circulations sont sur double hauteur avec mezzanines, éclairées latéralement par l'atrium à l'angle du bâtiment et par le pignon, ou zénithalement pour les étages supérieurs. Les postes de surveillance situés à mi-hauteur ont vue sur les deux niveaux. Le même principe de desserte a été retenu pour les équipements communs pour dilater tous les espaces collectifs. La règle étant aujourd'hui de limiter les déplacements accompagnés de prisonniers, chaque quartier d'hébergement dispose en rez-de-chaussée de quelques équipements: une petite salle de gymnastique, une salle d'activités (dont la prise des repas en quartiers ouverts) et la bibliothèque. Ils s'ouvrent sur le hall-atrium qui distribue l'ensemble des quatre niveaux et facilite la communication visuelle entre les postes de surveillance.»
Il s'agit bien d'aménager l'espace au gré des décisions de l'AP. Ce même espace qui est décrit dans le verbiage d'Autran comme un lieu possible de rencontres peut devenir une place forte empêchant tout contact. La sécurité a pour première idée que tout rassemblement non programmé est une source de désordres, c'est pour cela que l'isolement généralisé est à la base des cahiers des charges des construction. Le seul véritable problème pour l'AP est de garder isolés 200 à 300 prisonniers vivant dans un espace clos et réduit. Cette logique architecturale doit s'adapter à tous les nouveaux établissements pénitentiaires et elle sera renforcée dans les centrales à effectif réduit, les prisons de niveau 3, véritables QHS modernes conçus pour neutraliser les très longues peines et les récalcitrants.
La ville est conçue sur ce même modèle: à la fois il faut assurer le contrôle de toutes les voies d'accès et de communications, afin de pouvoir circonscrire les émeutes à un quartier sans risquer qu'elles ne puissent s'étendre, et la séparer en unités bien distinctes: «La ville, qui fut construite à l'origine pour des raisons de sécurité, pour protéger les habitants à l'intérieur des murs de la cité contre des ennemis faisant toujours irruption de l'extérieur, est, à notre époque post-moderne, associée plus au danger qu'à la sécurité. Cette forme de peur engendre moins une inquiétude quant au sort de la cité en tant que telle, conçue par ses habitants comme une propriété collective et une garantie de sécurité individuelle, qu'elle ne conduit chacun à isoler et à protéger sa propre demeure à l'intérieur de la cité. Les murs autrefois construits autour de la ville la parcourent maintenant en tous sens, sous forme de dispositifs plus ou moins visibles dirigés non plus contre des envahisseurs éventuels mais contre des citadins indésirables», Zygmunt Bauman (2000).
Le programme de réhabilitation des grands ensembles tout comme celui de constructions de nouvelles villes obéissent aux mêmes principes que celui des constructions des 8000. Comme les poches de pauvreté étaient des poudrières, la solution est de les convertir en petits ensembles ou de les démolir partiellement ou en totalité pour mettre fin aux concentrations de familles à problèmes et autres cas sociaux. L'espace public des nouvelles villes est devenu un espace voué principalement à la circulation des hommes et des marchandises. Les rues, les places ne sont plus faites pour se rencontrer mais pour consommer et il n'est donc plus normal de s'y arrêter: plus de bancs, de pelouses, mais des fontaines, des dalles aspergées d'eau, etc., histoire de bien asseoir les décisions législatives interdisant les rassemblements. Cet espace public tend à devenir de plus en plus un espace policé placé sous le signe de la sécurité: prolifération simultanée des caméras de vidéosurveillance et des agents de répression et de contrôle social (policiers, militaires, vigiles, gardiens, adjoints de sécurité, agents de médiation…). Plus l'espace semble être destiné au bien-être du citoyen et moins il lui appartient. On doit l'utiliser et non se l'approprier. Cadenasser, souder, bétonner, faire du mobilier urbain un vrai blokhaus ne suffit pas, il faut entretenir, cela veut dire protéger. Le poids du cadre sécuritaire étouffe singulièrement l'individu qui tente d'exister dans un espace public où il est devenu étranger. L'État sait bien que ces tentatives d'appropriation de la rue par l'individu et surtout par le groupe sont très dangereuses. Outre le fait que les «dégradations» coûtent, ça dessine dans certains cas les contours d'un territoire qui pourrait bien devenir rebelle et échapper à la force de l'ordre.
Le résultat est la privatisation plus que partielle des espaces communs tels que les cours, les pelouses, les terrains libres. On a protégé par des grilles les jardins annexés à chaque immeuble, ainsi disposés autour d'un bâtiment ou d'une cage d'escalier: ils sont devenus des parties semi-privées réservées aux résidents et sont devenus par conséquent privatifs pour les résidents extérieurs perçus comme des étrangers voire des ennemis virtuels.
La finalité de cette logique architecturale est double: renforcer le dispositif de contrôle central (ce qu'Autran appelle pour les prisons la «sécurité objective»), en clair déployer plus d'uniformes, et faire de chacun un collaborateur de ce dispositif (ce que Autran appelle la «sécurité subjective»). Le rêve du pouvoir serait que chaque habitant devienne le maton des autres habitants.
De tous temps la police a toujours eu besoin d'informateurs, de délateurs sans qui elle resterait impuissante. Ce principe est érigé en système, qui à travers les différents plans, contrats, conven- •••



tions signés entre les communes et l'Etat, tente à élargir toujours plus le réseau de collaborateurs possibles. Le commerçant a tout à gagner à construire des relations de coopération confiantes avec l'ensemble des forces répressives. D'autant plus que les commerces sont généralement les principaux lieux d'animation d'une ville (fêtes des commerçants, sponsoring, samedi à l'hypermarché…). Les associations, pour se voir reconduire leurs subventions, se doivent désormais d'outrepasser leur rôle d'animation, d'éducation voire d'agitation pour devenir des auxiliaires de police chargés de contrôler, de dénoncer.
En France, la tendance est à la territorialisation, c'est-à-dire à la dotation de plus en plus de pouvoirs aux autorités locales. Les plans locaux et départementaux de sécurité où le préfet parle et décide au nom de l'État le montrent. Le système policier reprend en le modernisant le principe du panopticon : la finalité est de faire de chaque citoyen un surveillant de l'autre citoyen. Plus abstraitement, on retrouve l'idée du panopticon dans ces différents plans départementaux de sécurité mis en place en 1993 ; 95 panopticons forment aujourd'hui le panopticon général français :
« Le plan départemental de sécurité est un acte public qui vaut instruction pour les services de police, de gendarmerie et de douanes et se réfère à des procédures contractuelles avec les partenaires suivants : les villes, les professions de sécurité, sociétés de gardiennage, groupements professionnels et associations. Il comprend quatre parties : primo, le diagnostic de la délinquance avec cartographies des atteintes à la sécurité, en temps réel grâce à l'informatisation. On sait les lieux, les horaires, l'apparition des phénomènes, les itinéraires des bandes… On aura recours aux sondages pour connaître les appréciations du public sur les prestations sécuritaires… Secundo, le recensement des moyens disponibles de tous les acteurs de la sécurité. Tertio, la détermination d'objectifs : la déclinaison locale des priorités gouvernementales comme aussi les modalités de coopération entre les différents services. Quarto, l'établissement d'un tableau de bord, pour décider de l'implantation des forces, et définir des objectifs aux acteurs de la sécurité qui sont trop souvent détournés de leur fonction prioritaire par l'accomplissement de tâches secondaires. »
De fait, l'accent est mis sur la nécessité de travailler en partenariat : c'est là que réside l'effiacité de la police, à savoir le travail de partenariat avec les acteurs sociaux vivant ou travaillant dans une zone limitée géographiquement. C'est un véritable stimulant pour les policiers dépassés par les événements et le rejet d'une jeunesse qui les méprise autant qu'elle s'amuse à les affaiblir en les attaquant.

On l'aura compris, il est crucial à très court terme de s'opposer par tous les moyens possibles à la construction des nouvelles prisons : si l'on ne peut pas faire l'économie de cette résistance, il est tout aussi urgent de briser ce mouvement qui fait de tous les espaces de vie un vaste centre pénitentiaire sous peine de rentrer définitivement dans le cauchemar du meilleur des mondes capitalistes où la liberté ne sera plus qu'un vidéo jeu haut de gamme et où la communication risque d'être réduite définitivement à un exclusif dialogue entre logiciels : le monde de la prison pour tous où le degré de résignation des uns et des autres déterminera le régime de notre réclusion.



Étalon des maisons d'arrêt pour le XXIème siècle

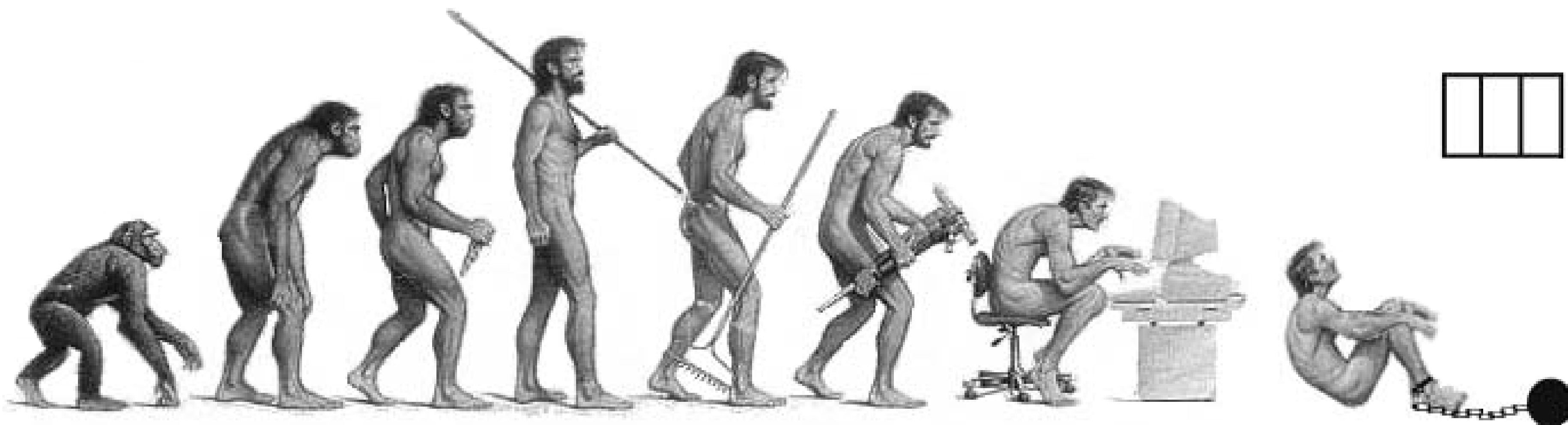
Selon la brochure de présentation du bureau du shérif de Los Angeles, la Twin Towers Correctionnal Facility, point d'entrée et poumon du réseau des maisons d'arrêt du comté, représente, « de par sa conception ultramoderne et son électronique de pointe », le prototype futuriste des maisons d'arrêt du millénaire nouveau. Qu'on en juge.

Fort de ses 142 000 m² alignés sur 4 hectares au croisement de l'autoroute 101 et du Cesar Chavez Boulevard, en plein cœur de la ville, « le plus grand établissement de détention du monde » (comme aiment à le clamer ses responsables), comprend un quartier de haute sécurité, un centre d'accueil et de sélection des nouveaux détenus et un bloc médical de 200 lits. À plein régime, le complexe emploiera 2 400 personnes, à la manière d'une gigantesque usine dont la matière première et les produits ouvrés seraient le corps des prisonniers.
Chacune couronnée d'un héliport, les deux tours couleur pêche qui encadrent le centre de sélection et donnent son nom à l'établissement peuvent contenir jusqu'à 4 200 détenus. La première, haute de 70 mètres, abrite également les services administratifs et toute l'intendance, magasins, vestiaires du personnel, cantines et cuisines (capables de servir 18 000 repas quotidiens), mais aussi des salles de réunion et de formation, et même deux gymnases ouverts 24 heures sur 24. La deuxième tour loge les détenus recevant des soins médicaux et mentaux, distribués sur quatre étages cloisonnés du reste du complexe. Le bloc médical possède ses propres laboratoires d'analyse et de radiologie et occupe une soixantaine d'infirmières (sur les quelque 350 que salarie la LA County Jail, outre 35 docteurs et 7 assistants dentaires).
[. . .] Cet agencement de l'espace est fait pour éviter d'avoir recours aux prisonniers comme main-d'œuvre et pour minimiser leurs déplacements, donc les contacts qu'ils ont aussi bien entre eux qu'avec les gardiens (outre ses toilettes privées, chaque kiosque de contrôle dispose d'une kitchenette). L'interdiction totale de fumer et d'utiliser de l'argent vise de même à réduire les motifs de contrebande et donc les occasions d'incidents violents entre détenus. L'atmosphère aseptisée et étonnamment silencieuse des lieux (sols, portes et murs sont insonorisés), l'abondance de la lumière naturelle, l'absence de barreaux aux ouvertures font qu'on oublierait presque qu'on est à l'intérieur d'une maison d'arrêt... Si ce n'étaient les uniformes, marron terne pour les détenus, en toile bleue pour les détenus (avec dessous un T-shirt jaune criard frappé dans le dos du sigle LA County Jail en grosses lettres bleu foncé), les portes et les digicodes omniprésents. Et le comportement soumis de ses pensionnaires, tout empreint d'une déférence craintive. […] Il s'écoulera en effet entre 12 et 24 heures, souvent plus, surtout si le candidat à l'admission exige d'être examiné par un médecin, entre le moment où ils franchissent le portail du centre d'accueil et celui où ils atteignent enfin leur « logement » (le vocabulaire administratif par lequel la LACJ désigne leur cellule). En attendant, ils dorment par terre ou sur les bancs de métal des salles d'attente, sous les néons et la lueur criarde des télévisions qui marchent en continu pour « pacifier » le « poiscail ») en transit, c'est ainsi que les gardiens surnomment les nouveaux arrivants repêchés dans les holding stations, des postes de police de la ville et des municipalités avoisinantes qui achètent auprès du bureau du shérif de Los Angeles leurs services de police et de détention. « La grande majorité des clients sont des habitués, ils savent jouer. 99 % « suivent le programme ». Et puis vous avez vos 1 % qui vous créent toutes les emmerdes : agités, colériques, agressifs, rebelles, incontrôlables par carence médicale ou mentale, ou tout simplement parce qu'ils sont épuisés et excédés d'attendre, membres de gang qui repèrent un rival dans la queue, etc. »
Le « poiscail violent » est entreposé à l'écart dans une « cellule d'isolement » en béton nu de 1,5 mètre sur 2 mètres équipée d'un petit banc encastré et d'un WC, au besoin entravé de chaînes. Les plus récalcitrants sont pris en charge par l'Emergency Response Team, la brigade de choc formée de cerbères balaises cuirassés d'« uniformes d'extraction » et de « masques anticrachats » qui se font fort de plier en un tournemain toute résistance à l'ordre carcéral : « alors ils lui font sa fête ». Mais la plupart des détenus se rendent compte qu'ils n'ont pas intérêt à en arriver là. Mais on n'a pas le choix : on combat la violence avec la violence.
Scotché sur la vitre de chaque kiosque de classification, un « avertissement » illustré informe les prévenus de mesures pénales récemment votées par l'assemblée de l'État qui peuvent les concerner.

Après le booking et la classification, le *fresh fish* est photographié et son dossier complété par ordinateur. Il est déshabillé et douché (par « paquets » de 70 durant les heures d'affluence). Il troque ses habits pour l'uniforme de toile et les sandales de caoutchouc de la maison.
[...] Le *deputy* Alexander a demandé à un employé de la clinique de me montrer la vidéo (je suis seul, aucun fresh fish n'étant encore parvenu jusqu'ici à travers le long sas des douches ; il y a bien une quarantaine de prévenus dans les cellules qui entourent l'aire triangulaire de 45 mètres de côté où s'affairent les infirmières, mais ils attendent leur examen médical, certains affalés par terre, d'autres dormant adossés au mur de béton ou debout l'air hébété). Eh bien, cette vidéo médicale est on ne peut plus explicite ! Sur une cadence rapide et saccadée, une voix grave exhorte les arrivants à signaler au personnel de la clinique s'ils souffrent d'« herpès, du sida, de gonorrhée, de problèmes hématologiques, de dépendance envers une drogue ou des médicaments » ou encore s'ils ont des « blessures, un plâtre, des poux, des vers, des scrofules, crabs, scabies, un membre artificiel ou toute autre prothèse ». Avec, à l'appui, pour chacune de ces afflictions, des photos spectaculaires de détenus souffrant de cas gravissimes qui défilent en accéléré. « Tout individu qui éprouve des difficultés à tirer la peau de son pénis vers l'arrière... » Gros plan repoussant. On ne s'attendrait jamais à voir pareille chose exhibée en public dans une culture puritaine aussi honteuse du corps (non domestiqué) que l'est la culture américaine. Mais évidemment ce ne sont pas des Américains moyens qui y sont exposés…
Un autre viaduc long de 200 mètres et plusieurs ascenseurs relient le centre de sélection à la gare routière nichée dans les entrailles du bâtiment, où des dizaines de bus viennent sans discontinuer, de nuit comme de jour, déverser leur cargaison de « poiscail ». La LACJ possède le plus grand parc d'autobus public de tous les États-Unis, indispensable au convoyage de ses dizaines de milliers de pensionnaires. Un interminable dédale de couloirs aveugles aux murs nus connecte les différentes parties du complexe. Aucune ouverture ni marquage nulle part de sorte que, si un détenu parvenait à se glisser dans l'un de ces boyaux, il n'aurait aucun moyen de se guider vers la sortie. Au demeurant tous les déplacements, des reclus comme du personnel, sont contrôlés électroniquement au moyen des empreintes digitales et de codes-barres.

Loic Wacquant,
Le Passant ordinaire, n° 28, mars 2000

Stoppons la construction des nouvelles prisons... Détruisons toutes les prisons... Stoppons



APPEL A CONTRIBUTION

Pour commencer à se mobiliser contre la construction des nouvelles prisons nous pensons que dans un premier temps nous pourrions avoir une affiche commune.

Sur cette page nous vous présentons les différentes propositions. Nous pouvons continuer a en chercher d'autres.

Continuez a envoyer textes, photos, dessins, montages, etc.







l'État construit
pour votre avenir

à coups de :

contrats locaux de sécurité
loi de sécurité quotidienne
mesures «anti-terroristes»
délires sécuritaires

fichage dès l'école, vigies de quartier, interdiction des rassemblements dans les halls d'immeuble, pouvoir accru aux vigiles et aux flics municipaux, fouilles des véhicules, des box et des caves, justice de proximité expéditive, patrouilles militaires dans le métro…

250 cellules psychiatriques
des centres fermés pour mineurs
3 nouveaux camps de rétention
11000 nouvelles places de prison

Révoltes à la prison de Marassi

Italie



Le climat est tendu ces derniers temps à Gênes. Il y a eu deux révoltes en une semaine à la prison de Marassi et la situation est encore grave.

Le 7 mai la rage des détenus explose après l'annonce du énième suicide (le deuxième de la semaine, une moyenne de un par mois depuis le mois de décembre) survenu à l'intérieur du centre de diagnostic thérapeuthique. La victime était un ancien patient psychiatrique laissé sans assistance.

Depuis longtemps les conditions de survie des détenus sont déplorables : outre la vie carcérale insupportable en elle-même, c'est la surpopulation (il y a deux fois plus de détenus que ce que la structure ne pourrait physiquement en contenir), c'est la présence de détenus âgés et de malades en phase terminale qui n'obtiennent pas leur libération, l'assistance médicale rare ou nulle, l'absence de médicaments depuis quelques semaines pour le traitement des thérapies courantes et des thérapies de phase terminale (même les médicaments vitaux sont payants).



Le soir du 7 mai la protestation a commencé bruyamment ; puis les prisonniers se sont mis à brûler les draps, à lancer de tout sur les matons, des bouteilles de Camping-Gaz ont explosé et l'une d'entre elles a mis le feu à un fourgon cellulaire garé dans la cour. A la fin les surveillants sont intervenus avec les canons à eau et ont chargé dans les cellules.

Samedi 11 mai quelques camarades ont distribué des tracts devant les parloirs. Ce fut l'occasion de parler beaucoup et de comprendre que les détenus avaient subi des pressions et des menaces afin que le moins possible d'informations ne puisse sortir. Mais les familles ont fait passer la nouvelle de la présence et de la solidarité exprimées hors des murs. Cela n'a pas manqué d'irriter la matonnerie qui, par le biais des habituels médias, a diffusé d'obscures et incompréhensibles théories sur le rôle du tract et des camarades présents. Entre-temps le transfert de 70 détenus dont certains avaient participé à l'émeute vers d'autres prisons du nord de l'Italie était annoncée. La nouvelle était diffusée comme étant une mesure normale pour désengorger la prison (pour 15 personnes la mesure fut immédiate).

Le soir même, la révolte a repris : de nouveau des protestations bruyantes, des jets d'objets divers, des feux, une autre voiture incendiée dans la cour. Mais, à peine quelques heures plus tard, il régnait un silence irréel sur la prison. Vers 1 heure du matin, on aurait dit qu'il ne s'était rien passé.

Or, malgré la répression, la situation est tout autre que pacifiée : il y a eu ces jours-là une protestation bruyante à la prison de Savona, en solidarité aux détenus de Marassi.

Alors que les détenus ont haussé le ton et que leur présence et leur détermination ne peuvent plus être occultées, la ville s'interroge et les politiciens réclament les habituelles commissions d'enquête pour clarifier les faits et les responsabilités (surtout pour les cas de mort suspecte) qu'ils connaissent déjà très bien.

Nous serons présents vendredi 17 mai à 18 heures devant la prison de Marassi, en solidarité avec les détenus. Vu l'atmosphère incandescente, nous pensons qu'il serait opportun d'être nombreux.

A bientôt.

El Paso Occupato
Torino, Italy.

Lutte des prisonniers en Turquie

Commencée en octobre 2000, la grève de la faim contre les prisons cellulaires de type F en Turquie a déjà fait 90 morts et des centaines d'handicapés (à l'intérieur comme à l'extérieur). Le 28 mai dernier, plusieurs organisations ont annoncé que leurs prisonniers cessaient la grève de la faim et continuaient la lutte par d'autres moyens. Une quarantaine de prisonniers de deux organisations continuent le jeûne à mort en demandant la fermeture des prisons de type F, l'abolition des lois d'exception « antiterroristes », le jugement des responsables des massacres dans les prisons.
Pour plus d'infos :

http://prisonsenturquie.free.fr

Sortie de la brochure

« Résistance au carcéral, pour en finir avec toutes les prisons »
(mai 2002).

*«[…] **La prison évoquée ici est celle de la pénitentiaire, reflet concret de leurs rêves sécuritaires. La prison, c'est aussi des centres de rétention, des cellules de garde à vue, des maisons de redressement, des hôpitaux psychiatriques, des commissariats, ainsi que l'usine, l'esclavage salarial, des logements dits "sociaux", en passant par des cartes d'identité, des comptes en banque, des "cartes Vitale", des RMI, etc. Le carcéral se respire partout alentour, avec l'incessante apparition de caméras de vidéo-surveillance dans les parkings, rues, autoroutes jusqu'aux transports publics vidéo et audio-surveillés pour "notre sécurité", aux patrouilles de flics, municipaux, militaires, vigiles de toutes sortes et un long etc. C'est pourquoi "améliorer" ou "humaniser" toutes ces prisons et moyens de contrôle ne peut que laisser envisager des lendemains cauchemardesques.** […] **Abolir la prison, c'est lutter contre tout ce qu'elle représente, ce dont elle est issue, ce à quoi elle sert et ceux qu'elle défend.** […] **D'où cette brochure. Un questionnaire a été envoyé pendant l'été 2000 à des dizaines de prisonniers (ères), dans le monde comportant quatre questions : description de leur taule, comment vivaient-ils (elles) leurs conditions d'incarcération, qu'en pensaient-ils (elles) ainsi que de la prison en générale, comment en finir avec la prison, comment construire un monde sans prison. Cette brochure est composée de leurs contributions, textes, lettres, de l'expérience et de l'action de gens qui luttent contre la prison et pour sa fin, de l'intérieur ainsi que de l'extérieur.»***

Pour se la procurer, écrire à l'Envolée ***(63, rue de Saint-Mandé, 93100 Montreuil) qui fera passer la demande…***



A Fresnes j'ai peu plié ...

Dans cette partie de poker qu'est la vie, ils sont quatre à diriger cette immonde société... Mais ce n'est pas un carré d'as, ce serait plutôt quatre « organismes » apocalyptiques, soit : gouvernement, flicaille, justice, prison. Ils tirent les rênes de cette beurk de société (prétendue égalitaire) à leur guise pour faire d'eux une classe dominante. Le régime actuel penche de plus en plus pour un régime totalitaire pour faire de nous (ouvriers, chômeurs, RMistes, détenu(e)s) une classe rectiligne, soumise, obéissante, sans reconnaissance de la diversité individuelle. Or ce n'est que par cette dernière qu'une société peut aller de l'avant, en reconnaissant les talents de chacun et chacune, en respectant les idées de chacun et chacune (sauf FN, faut pas déconner...). Mais pour cela, il faudrait que ces fléaux s'en donnent la peine, qu'ils puissent donner des moyens financiers et matériels aux écoles, aux associations, aux éducateurs, etc., pour épanouir les dispositions intellectuelles, artistiques, naturelles de tout individu, sans distinction de race ou de classe sociale.

Pourquoi un ouvrier qui bosse très bien ne peut monter dans la hiérarchie s'il n'a pas de diplômes ou s'il ne passe pas de concours ? Pourquoi tel lycée, telle école, telle banlieue sont montrés du doigt et marqués en rouge : « cas difficile ». Pourquoi ? Parce que ces ✹⚡🕷✝💣☠!!! fléaux ont créé l'élitisme social et totalitaire et ne veulent pas reconnaître la diversité individuelle et la richesse qu'elle peut amener. Je ne parle pas de la richesse friquée mais de la richesse du savoir, de la connaissance, de l'humanisme. Pour ces fléaux, cet élitisme ne peut se faire que par des gens de bonne famille ; pour les « autres », ils créent des ghettos, réserves pour rebelles sociaux, pour fauves, pour mieux les « dompter », les dresser, mais tôt ou tard les fauves finissent par se retourner contre leurs prétendus maîtres. Pour essayer de calmer un tant soit peu les esprits au niveau des études (un exemple au hasard), l'an dernier ou il y a deux ans, une « branche » de cet élitisme avait décidé de faire entrer à Polytechnique quelques jeunes issus de familles modestes voire pauvres, et ces connards de fils à papa qui sont inscrits quasiment à leur naissance dans ces écoles ont osé protester... Gerbant ! Pour qui se prennent-ils ? Tout gamins, leur biberon était rempli de biftons ; auraient-ils oublié qu'au XIXe siècle, ce même genre d'école était interdit aux gosses de familles fortunées ? Il faudrait enfoncer à grands coups de *daraks* (marteau) dans leur caboche qu'il n'y a pas de métier ou d'étude plus nobles ou secondaires qu'un autre... Un éboueur a tout autant de mérite qu'un élu, si ce n'est plus.

Chacun sait, mais peu de monde ose le dire tout haut, qu'au cours de l'histoire toute révolte, révolution, qui se sont faites l'étaient au nom de la liberté de pouvoir s'exprimer et pour une reconnaissance de la diversité individuelle... Mais ces fléaux ne voudront jamais le reconnaître, bien au contraire ! Car la richesse humaine que peut rapporter cette reconnaissance de la diversité ne remplira jamais leurs poches. Alors pour que cette diversité ne prenne de l'ampleur,



ils font de nouvelles lois de plus en plus strictes ; des peines de plus en plus lourdes, des conditionnelles de moins en moins courantes. Il y en a marre de ces bouffons qui disent que la prison est inhumaine ; qu'elle est un lieu de non-droit ; que l'on y meurt ; qu'elle brise les liens familiaux, amicaux ; il y en a marre de ces gauchistes, de droite, cathos, qui pleurent en disant que la prison tue à petit feu... Il y en a marre de ces hypocrites qui se disent humains et qui incarcèrent à tour de bras celle ou celui qui ose faire un pet de travers... Il y en a marre de ces connards qui par leurs discours tuent la lutte anticarcérale... Il y en a marre de leurs faux chiffres... Il y en a marre de ces hypocrites qui cachent que la prison est un lieu d'exécution physique, morale ou sociale ! Il y en a marre de ces politiques qui osent dire qu'ils ont la volonté d'humaniser les prisons mais qui cachent leur volonté de vouloir mieux et encore plus s'en servir !

Tout ce temps, tous ces mois passés derrière les barreaux font tout de même que je reste un être humain, un être vivant, un être pensant jusqu'à ma mort. Je croyais avoir vu beaucoup de misère et de détresse sur cette planète mais ici, dans ce monde carcéral, dans ce monde à part, ce que l'on peut voir, ce que l'on constate, dépasse largement la réalité journalistique. Non !!! Je dis non à ces conneries balancées par ces enfoirés qui nous gouvernent. Non !!! L'homme, la femme, l'ado incarcérés ne sont pas ces «machines» qui fonctionnent par la force de vouloir faire du mal, qui fonctionne par une force « diabolique ». Bien souvent c'est à cause de cette société que nous, emmurés, nous retrouvons là ; enfermés dans 9 m carrés... Bien souvent parce qu'on n'a pas été un agneau du genre «j'écoute et je ferme ma gueule », parce qu'on a été considéré comme un paria, un marginal ; un juge, un procureur, un jury, nous condamne à tant de temps d'incarcération... De par ce fait, ils nous privent d'amour physique, de liberté physique voire intellectuelle... Mais ceux et celles qui nous ont porté ce coup, ont-ils vraiment cherché à comprendre quel a été le chemin qui nous a fait « déraper » ? Non. Ils se basent sur des pseudo-enquêtes et ne se fixent que sur ces bouts de torchons qui à leurs yeux ne sont que la stricte vérité. Comment ? Comment un pseudo-expert quel qu'il soit peut-il déterminer la personnalité du présumé coupable ? (Et non plus du présumé innocent car, du moment que l'on nous met les bracelets, on est considéré comme coupable...) Tout ceci n'est qu'une grosse mascarade où les trois mots représentants ce pays résonnent comme une antiphrase.

Dans ce broyeur carcéral, je reste droit face à cette pression de misère ; il m'est arrivé de plier un genou mais je resterai debout... Je suis et resterai libre car personne ne viendra marcher dans ma tête et ne pourra m'ôter mes convictions. On peut m'attacher, m'isoler, jamais je ne tairai mes pensées... Pour oublier un tant soit peu les barreaux, on peut courir sur un terrain. Celui-ci peut être sportif, politique ou sentimental... ou les trois à la fois. Pour cela, il faut avoir une force physique, mentale...une volonté de ne pas plier. Cette volonté est en chacun de nous... Elle peut être alimentée par vous... Ami(e)s, inconnu(e)s, détenu(e)s, associations ou organisations qui nous apportez soutien moral et qui dénoncez la vérité carcérale.*[...]*

L'Etat, les lois, les prisons ont fait leur temps, qu'ils crèvent !!! Force, détermination, solidarité à toute l'équipe ainsi qu'à tous les aminches dedans-dehors.

David

Hommage à Durn

Aujourd'hui, jour de deuil. Jour triste pour de nombreuses personnes. Un homme a disjoncté et a tiré sur le conseil municipal de Nanterre comme tout le monde le sait. Hommage aux victimes de ce carnage...
Je rends hommage à Richard Durn, lui aussi victime de ce carnage. Qui l'a poussé à commettre un tel acte ? Qu'est-ce qui a fait que M. Durn disjoncte ainsi ?
Les voleurs en col blanc parlent d'insécurité, émettent des réticences quant à la vente et à la détention d'armes déjà si strictes. Mais personne parmi tous ces politicards n'osera dire que c'est eux, leur système pourri et véreux, qui ont fait M. Durn. Ce gars-là n'était pas un con, de bonnes études, sympa et serviable d'après son entourage. Pourquoi pendant dix ans on a fait semblant de s'occuper de lui ? Pourquoi pendant dix ans on ne lui a donné que des faux espoirs ? Pourquoi pendant dix ans il a dû relever la tête après s'être maintes fois cassé la gueule ? Pourquoi pendant dix ans on lui a fait croire que des portes s'ouvraient à lui et, arrivé aux pieds de celles-ci, on les lui fermait au nez ? Pourquoi pendant dix ans on lui a dit qu'il avait des compétences et on ne lui a donné que des miettes ? Pourquoi ? Pourquoi ? Avant de vous poser la question de l'insécurité que vous créez, mesdames et messieurs les politiques, consacréz-vous aux exclus, aux laissés-pour-compte, aux oubliés, aux injustices dont vous êtes responsables.
Je ne cautionne pas cet acte mais je ne le condamne pas non plus. Combien de personnes peuvent réagir comme M. Durn ? N'importe qui peut ainsi péter un câble ! Les médias disent que c'est l'acte isolé d'un fou... peut-être, mais il n'a pas tiré dans la foule ! Il a tiré sur ceux et celles qui ont été directement ou indirectement responsables de sa situation et ça, ça peut arriver à tout le monde. Celle ou celui qui me dira : « Ca ne pourra jamais m'arriver » je lui répondrais : « Tu ne peux pas dire cela car tu ne peux pas savoir et tu ne sauras jamais comment fonctionne un cerveau... »
Que ça choque ou non, en mon âme et conscience, je rends hommage à M. Durn. Richard, où que tu sois, mes pensées s'envolent vers toi et t'accompagnent. Je rends également hommage aux autres victimes mais ton nom dans mes pensées ne sera jamais rangé dans le tiroir « oublié ».

David

Les syndicats sont nos amis ! Ils ne nous ont jamais trahis…

Qu'est-ce qui se cache derrière ce « Tous ensemble, tous ensemble » sorti du mouvement de 1995 et repris partout jusque dans les stades de foot ? S'agit-il comme bon nombre avaient cru le comprendre à l'origine d'un « tous ensemble » contre le capitalisme, contre ce gouvernement de corrompus et de nantis, contre l'égoïsme et l'individualisme ? Derrière ce slogan existait la volonté de tenter de reconstituer le prolétariat, une classe antagonique pour mettre à bas les possédants et construire une société sans classe, sans argent, sans pouvoir, sans état… sans prison. Ou s'agit-il comme certains faits le corroborent d'un « tous ensemble » national, intègre, garanti contre les autres, les précaires, chômeurs, immigrés, prisonniers, délinquants, ayant pour objectif la défense de ses intérêts (salaire/pavillon) avec ce regard condescendant sur les fainéants, les pauvres, les perdants, les inaptes, les sauvageons… qu'il s'agit de faire taire ou d'aider à se réinsérer.

« Luttez gagnant, luttez sécuritaire ». Depuis quelques années, l'État enjoint ses fonctionnaires à collaborer aux missions de contrôle et de répression. De circulaires en notes internes, l'État brouille volontairement les cartes, confondant répression et éducation, service public et service de contrôle. L'État cède assez habilement sur les revendications sécuritaires (plus de flics, plus de prisons…) et reste sourd aux autres (plus de profs, de guichetiers à La Poste, de conducteurs de bus…).

Ces derniers mois, des évasions ou tentatives d'évasion ont été réalisées dans des hôpitaux, maillons faibles de la chaîne ultrasécuritaire qui enserre le prisonnier, mais aussi lieu de soins où s'échouent des hommes et des femmes de plus en plus malades de la prison, de la misère. Au risque de renforcer leur exclusion, le personnel soignant a la responsabilité de proposer à chaque usager la même écoute, la même qualité de soins (même si de fortes inégalités existent déjà entre hôpitaux privés et publics, entre riches et pauvres), d'assumer sa fonction et ses serments, de combattre ses peurs et ses a priori en garantissant le secret médical à chacun, en privilégiant toujours l'intérêt du malade sur celui de l'Administration pénitentiaire ou du ministère de l'Intérieur.

Que des personnes aient, dans le vif de l'action, peur face à une arme est une chose compréhensible. Mais que des syndicats de santé donnant une réponse collective et politique décident de rejeter une partie de la population est inquiétant et témoigne de l'évolution du délire sécuritaire dans l'ensemble du corps social.

CGT……FO……SUD/SANTÉ……CFDT HÔPITAL D'ARLES

Notre sécurité (et celle des usagers) mérite bien la présence du plus grand nombre devant la salle du conseil d'administration ce jeudi 1er mars de 8 h 45 à 9 h 15 !

Quelle que soit notre place au sein de notre hôpital, chacun(e) d'entre nous risque de se retrouver nez à nez avec un prisonnier cherchant à s'évader lors de son passage dans notre établissement. C'est arrivé au labo en octobre 2000. (Ça vient d'arriver au bloc opératoire. Là, le prisonnier s'était emparé du pistolet d'un policier !).
Dans n'importe quel service, les agents peuvent se trouver en situation dangereuse, face à un prisonnier hospitalisé.
C'est évident : les mesures de sécurité sont plus qu'insuffisantes. La preuve !
À quand le prochain accident ? Dans quel service, dans quel bureau ? À quand celle ou celui d'entre nous pris en otage pour « assurer » une évasion ?

Nous ne devons plus accepter de soigner, de travailler dans de telles conditions, sous la menace d'un tel risque !
Nous ne devons plus accepter le risque que des hospitalisés soient « mêlés » à d'autres incidents, faute de mesures de sécurité optimales !
Ensemble, exigeons des mesures concrètes, efficaces !
Par votre présence ce jeudi, soutenez les exigences portées par les organisations syndicales :
- suspension immédiate de toute hospitalisation ou présence d'un détenu dans l'hôpital jusqu'à la mise en œuvre de mesures concrètes et efficaces (hospitalisation à Marseille, comme prévu initialement) ;
- réflexions sur les mesures à prendre et à concrétiser rapidement :
parcours des détenus dans notre établissement
aménagement de chambres
horaires pour examens et interventions
surveillance des détenus
immobilisation des détenus
protocole dans les services
opportunité des prescriptions médicales, etc.

Bien évidement, parallèlement à ces dispositions, des moyens budgétaires supplémentaires, correspondant aux besoins, doivent à nouveau être demandés. Le conseil d'administration de ce jeudi doit le faire avec une conviction toute particulière. Il doit prendre position sur la sécurité du personnel et des usagers dans notre hôpital. Il doit agir concrètement dans ce sens.

CE JEUDI 1er MARS, OCCUPONS-NOUS DE NOS AFFAIRES !

Aux membres de la section des syndicats SUD 13, CGT, FO et CFDT de l'hôpital d'Arles

La lecture des communiqués que vous avez publiés les 22 février et 1er mars (relatifs à un incident mettant en cause un détenu) nous amène à faire les remarques suivantes.

Nous regrettons tout d'abord que des syndicats tels que les vôtres se permettent de relater les faits en question dans un style qui n'a rien à envier à la presse de caniveau spécialisée dans le fait divers. Dramatisation, excès de superlatifs, amalgames, désinformation, tout y est. Ne manque que la publication du nom et de la photo du détenu mis en cause.

Nous éviterons d'épiloguer sur ce que nous inspire la référence à la pseudo-anecdote évoquant ce patient-détenu désireux de jouer au foot alors qu'il attendait de passer une radio de la cheville. Une telle médiocre manipulation n'a rien à envier aux méthodes employées par l'extrême droite.

Nous pouvons comprendre l'émotion que cet incident a provoqué dans vos rangs, mais nous ne pouvons accepter que vous vous transformiez en zélés complices des tenants de politique ultrasécuritaire, à cause de qui notre existence intra-muros n'est qu'une longue agonie collective.

Concernant le fond de l'affaire, nous vous rappelons que si nous, détenus, sommes amenés à fréquenter l'hôpital d'Arles, c'est uniquement sur prescription de médecins de votre hôpital. Nous sommes soumis, en détention, à des examens qui amènent, quand nécessaire, le médecin à décider de notre hospitalisation. Vos questionnements en forme de remise en cause du bénéfice des soins à l'hôpital sont insupportables car portant atteinte à notre droit d'être soignés comme tout patient. Est-il besoin de vous rappeler qu'un être humain malade ou blessé, détenu ou non détenu, reste avant toute autre considération, un patient, une personne nécessitant des soins.

Nous vous prions de ne pas vous engager dans une tentative de diabolisation et de marginalisation des patients-détenus. Nous ne sommes pas des patients de seconde zone !

Que vous exigiez le droit à travailler en sécurité, soit. Mais que ce droit s'exerce aux dépens de notre santé, cela est inacceptable.

Pour conclure, nous vous invitons à vous poser les seules questions que vous auriez dû vous poser, à savoir : « Pourquoi ce détenu a-t-il tenté de s'échapper ? Pourquoi un tel geste, qui peut sembler désespéré et voué à l'échec ? Que se passe-t-il derrière ces hauts murs de prison qui puisse expliquer de tels comportements ? »

L'action syndicale dont vous vous revendiquez ne peut se nourrir de pensées et actions nuisant aux intérêts des plus faibles. C'est pourtant ce que vous avez commis en utilisant un acte isolé pour déconsidérer toute la communauté des prisonniers de la maison centrale d'Arles et en revendiquant des mesures tendant à porter atteinte à notre droit à être soigné comme peut l'être tout patient.

En espérant que notre présente intervention vous aura permis de prendre conscience que vos écrits injustes et vos prises de position indignes ont légitimement provoqué notre colère jusqu'au fond de nos cellules-oubliettes, nous vous assurons de notre parfaite détermination à ne pas voir notre santé faire l'objet d'un quelconque chantage ou d'un enjeu à caractère corporatiste.

Le Collectif des prisonniers de la maison centrale d'Arles, mars 2001

Les éliminatoriums de la République

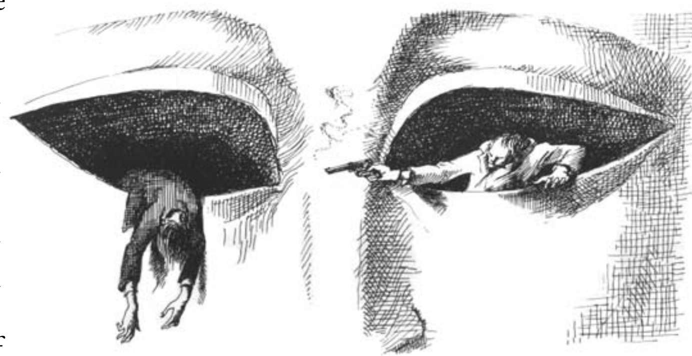
Benoît a été libéré lundi de Pentecôte au matin.

Avant de nous quitter, il fit le traditionnel périple d'adieu. Il passa aux cellules du rez-de-chaussée puis, chez nous, au premier. Un encouragement pour ceux qui restent. Un salut pour celui qui part. L'exceptionnel d'une libération un jour férié avait sauté aux yeux de certains d'entre nous. C'était bizarre. I1s auraient pu le libérer le samedi précédent ou le lendemain, mardi. En prison, si on ne sait pas, « Eux » savent et ils ne font rien au hasard. Benoît n'avait pas fait trois pas dehors que la mort le rattrapa. Le dimanche suivant, il était déjà trépassé. Les médecins avaient-ils prévenu que ce n'était plus qu'une affaire d'heures ? L'Administration avait-elle peur qu'il meure en cellule avec tous les risques que cela représente pour la tranquillité de la prison ?

Voilà pourquoi on pouvait percevoir dans cette libération le malaise d'une précipitation. De la panique même après des mois d'attente inutile. En effet, nous le savions malade. Très malade depuis longtemps.

À l'annonce de sa rechute, l'année dernière, et de l'inéluctable pronostic, nous nous étions mobilisés. Durant plusieurs heures, nous avions bloqué tous les mouvement de la prison en occupant le rond-point central. Nous avions exigé la •••

••• libération immédiate des détenus malades et celle de Benoît en particulier. Les officiels étaient venus, le procureur, les flics, les directeurs… Bien sûr, ils nous firent quelques promesses pour apaiser l'incendie. Mais ce n'était que des engagements de tartuffes.Pis, car il firent payer à Benoît le prix de cette mobilisation.
Lors de l'examen de sa demande de libération conditionnelle, dans les attendus du refus, il lui fut reproché d'être l'un des meneurs du mouvement.
Par la suite, l'Administration et le JAP n'ont eu de cesse de lui asséner le chantage : sa demande serait réexaminée en échange de son silence sur sa situation médicale. Les mois ont passé et le chantage a parfaitement fonctionné. Il s'est conclu par la libération de Benoît cinq jours avant sa mort.
Depuis janvier 2002, dans cet établissement de deux cents prisonniers seulement, trois détenus sont morts de longue maladie. Il faut souligner que deux d'entre eux entraient dans les critères pour une libération conditionnelle et cela depuis des mois, voire des années. Mais le juge et le procureur de l'application des peines du tribunal de Tarascon en ont décidé autrement, ils ont préféré les laisser crever derrière les barreaux, jusqu'au bout de la peine, jusqu'aux dernières heures.
Benoît ne sortait pratiquement plus de cellule sauf pour les deux séances hebdomadaires de chimiothérapie. Il ne pouvait plus travailler. D'ailleurs ceci lui valut cette réflexion d'une JAP : « Enfin, M. B., vous ne profiteriez pas de votre état de santé ? »
Désormais, le nom de Benoît s'ajoute à la longue liste des détenus morts à la centrale d'Arles depuis son ouverture. Les centrales de sécurité sont de véritables éliminatoriums, et si elles sont très administrativement dénommées «établissements à effectif limité », il faudrait adjoindre « et de mort à foison».
Un maton éducateur rappelait fort justement qu'on meurt en prison et que, à l'extérieur, on meurt aussi, mais ce que nous dénonçons c'est l'acharnement d'une application des peines qui tend à enfermer les malades jusqu'à la dernière limite. Jusqu'au dernier souffle de vie.
Pour Eddie, sidéen, ils ont attendu qu'il soit impotent pour le traîner sur un fauteuil jusqu'à l'ambulance. Il est décédé quelques heures plus tard.
Pour Yvon, victime d'une crise cardiaque, ils ont attendu qu'il perde connaissance pour le transporter aux soins intensifs.
Benoît, Eddie et Yvon avaient-il été condamnés à 1a prison jusqu'à ce que mort s'ensuive ? Non !
Alors pourquoi cet acharnement ?
Les juges, le procureur et l'Administration semblent enrager de devoir les libérer comme si, mourants, ces malheureux les narguaient en leur échappant… Sous le couvert des règlements et des jurisprudences, ces sinistres personnages s'arrogent droit de vie et de mort sur une partie de la population abandonnée et emprisonnée.



L'un des scandales de cette situation en est sa banalisation et le silence complice qui lui permet de se perpétuer.
Quels que soient les crimes pour lesquels nous, prisonniers, sommes enfermés ici, si nous considérons le traitement qu'ils font subir aux mourants et, audelà, aux malades incurables, nous prenons conscience que les véritables criminels sont le système et ses infâmes zélateurs. Les pires des criminels !
Mais qui aujourd'hui se préoccupe des conditions de vie et de mort de quelques misérables ?

« Sans révolution, pas de hic
Nous crèverons Rue Copernic. »

Arles, le 4 juin 2001

«Le fait qu'on assimile mon système de taxation des opérations de change à une réforme de gauche demeure pour moi une énigme».

James Tobin

Bref, Attac

L'organisation Attac, pseudo-révolutionnaire et citoyenne, ne rejette pas la politique en général –la politique comme jeu de conciliations– ni l'économie monopoliste des groupes financiers ni le pouvoir totalitaire des entreprises transnationales.
Le dernier sommet monégasque, dont elle a fait partie, entourée de têtes couronnées et de managers en haute finance, est une révélation. La manifestation accablante de son esprit bourgeois. Comme l'est sa participation au «carnaval» de Porto Alegre, parfumé aux fragrances des représentants de la politique mondiale sociale-démocrate. Ministres français et candidats présidentiels en première ligne.
Tout cela relève du spectacle putassier !

Concernant un mot dont elle a refusé l'usage: CAPITALISME.
Tout d'abord, elle prétend que son quadrillage auprès des «misères du monde» serait le seul fait de sa forme libérale. Tromperie ! Le Libéralisme est la forme d'existence du capitalisme à l'époque de la globalisation et de la dominance totalitaire des capitaux, les plus puissants.
–La barbarie n'aura jamais un visage humain !–
Ensuite, elle est bien disposée à s'occuper de capitaux lorsqu'elle pourra tirer son profit des nouveaux capitaux à gérer, par exemple ceux qui se pourront générer par la taxe Tobin.
Elle prétend parler aux humbles, aux révoltés, mais, dans son discours intello-chic, elle ne s'adresse qu'à la seule petite-bourgeoise «éclairée». Prévenant de menaces bien plus terribles. Par «menaces», il faut entendre «révolution» et pas autre chose. Car pour elle, la révolte et la violence des faibles est un malheur, sinon un crime.
Cette organisation coordonne la parole de ceux qui disent aux plus puissants : « Attention, soyez humains, sinon les pauvres pourraient bien vous demander des comptes. »
En cela, elle sanctifie et consacre la domination, et non son contraire.

Attac est un programme interne à la domination bourgeoise!!

Attac est une invention des capitalistes, visant à étouffer toute contestation sérieuse !
C'est le produit d'un climat politique propice aux simplifications et à l'amnésie sociale.
Elle va jusqu'à participer à la négation du seul ennemi à la polarisation extrême du modèle libéral-global : le prolétariat révolutionnaire.
Elle ne propose qu'une vague continuité de la révolution bourgeoise et citoyenne, et non une rupture. Son objectif premier est d'atteler le prolétariat à la charrette du programme bourgeois et de lui ôter toute idée d'autonomie.
C'est oublier non seulement le fait qu'à l'époque des monopoles, celui qui choisit le camp de la bourgeoise est réactionnaire et seulement réactionnaire. Mais c'est aussi oublier le sens historique du mouvement réel, de la révolte de ceux qui s'opposent vraiment à l'intolérable de la situation mondiale.
Nous, ce que nous voulons, ce n'est pas une réforme du capitalisme mais son élimination totale. La conciliation, les compromis et les taxes n'appartiennent pas à notre discours. Ils en sont l'antinomie !

« Il est une heure où protester ne suffit plus.
Après la philosophie il faut l'action.
La vive force achève ce que l'idée a ébauché. »

Victor Hugo

Le fait de n'être pas d'accord avec un « système d'idée » qui peut présenter en surface, et seulement en surface, nos mêmes modèles humanitaires, il ne vaut pas dire ne pas collaborer conjointement pour la réussite d'une résolution. Cela signifie que là où VOUS arrêtez votre discours NOUS continuons notre combat. Stimulant son résultat extrême, dans un engagement unilatéral et pur, dépourvu de toute position politique, telle que l'on peut discerner dans la panoplie qui nous est proposée jusqu'aujourd'hui.
Notre résolution, elle n'envisage ni droite ni centre ni gauche !
Nous optons pour la position NEUTRE, celle du: SPONTANÉISME ARGUMENTÉ PAR L'AUTODÉTERMINATION.

Avant de considérer un propos pseudo-politique, revenir donc en arrière, chiffonnant des idéologies surannées, succédané de la pensée humaine, nous protégeons la « proposition de l'être » en tant que forme vivante, pensante, et toutes ses «annexes» y compris le DEVOIR D'EXISTER; non pas le fait d'être supprimé socialement, parfois biologiquement, par l'entremise de lois et règles politiques, économiques, financières, imposées par le moyen direct des idéologies qui s'ordonnent dans une « solution de facilité».
Nous osons arguer qu'elles s'excitent dans une «solution de finalité»! Finale!!…

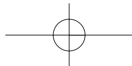
À l'heure actuelle, la loi du silence persiste et insiste dans tous les domaines sociopolitiques.
Un vent d'extrême droite souffle sur toute l'Europe, y compris les pays prétendus «doctrinalement» libres :

«Ils» nous dissimulent notre «Avenir» !
«Ils» nous mystifient notre «Devenir» !
«Ils» nous camouflent notre «Présent» !
«Ils» polluent notre «Histoire», notre «Culture», notre «Pensée» !!

C'est ceci l'incontestable CRIME contre l'Humanité !
Il est temps de se décider à dire NON au milieu de tous ceux qui disent OUI par lâcheté ou par lassitude. Ouvrez vos fenêtres et dites NON au monde entier…

J'entendais les mots claquer dans le ventre, tout autour il y avait l'aveu du péché dans la foulée du temps avancé. Mes iris tétaient la lumière, alors que les mots prenaient la porte transportant vos ombres vers la source de leurs cendres.

Luigi Ciardelli
Texte rédigé à la maison centrale d'Arles,
février 2002.
(document destiné à être divulgué par la presse internationale libertaire)



J'accuse le gouvernement
Non pas d'abus de pouvoir
Mais d'avoir ce pouvoir
De nous acculer ainsi à la précarité
De nous faire accepter des boulots mal payés
Où la valeur de l'être humain est niée.

Pour mieux nous aliéner...
De nous contraindre à travailler
Sans mobiliser tout ce que l'on est
C'est-à-dire sans avoir à penser
Pour mieux nous humilier...

J'accuse tous les Puissants
De nous laisser nous entre-tuer
Pour des miettes
De nous contraindre à les accepter
Sans rechigner...
Sous peine d'être condamnés
Et enfermés
Si jamais l'on tentait
D'échapper à ce sort infâme...
De dénoncer ce qui se trame
En haut lieu, à l'abri des regards
Car vos attitudes barbares
Sont les seules véritablement condamnables,
D'opprimer le peuple vous êtes coupables !
Cette routine est inacceptable !
Ne vous croyez pas intouchables !...
J'accuse tous ces croque-mitaines
Et leur volonté dissimulée,
Camouflée par de grandes idées
Démocratiques ou républicaines,
Leur volonté dissimulée,
Leur objectif inavoué
De nous ôter toute passion
Au nom de la raison...
De compter sur la soumission
D'une masse de moutons
Mais notre génération
Refuse la comparaison
Avec celle de nos parents
Nous sommes bien décidés
À ne pas leur ressembler
Parce que vous ne les avez pas respectés !

J'accuse

Nous sommes bien décidés à les venger !
Parce qu'ils ont encaissé sans broncher
C'est à nous de nous réapproprier
Tout ce que vous leur avez volé
Tous leurs espoirs et leurs projets..

J'accuse les dirigeants
D'avoir brisé leurs rêves,
Ils ont trimé sans trêve !
Pour construire votre empire,
Aucun scrupule à les trahir.
Et aujourd'hui vous vous efforcez
Encore et toujours de les démolir...
Arrêtez de les désespérer
En privant la jeunesse d'avenir
Nous refusons le sort qui nous est réservé,
La domination et puis l'exploitation
Même si vous vous acharnez
À nous jeter en prison
Pour toutes ces raisons !
Qu'on ne s'en sorte jamais
Vous ferait tellement plaisir
Ça me donne envie d'vomir !

Ah cette bonne vieille solitude
Et leurs putains de certitudes
M'écoeurent,
Autant que
Le déshonneur
Pèse sur eux,
Hommes sans cœur,
Nous vous l'arracherons
Comme des lions !

J'accuse les magistrats
De perpétrer en toute légalité
Un génocide qualifié
Chez les jeunes des cités…
De priver de liberté
Tous les «petits sauvageons»
Et d'en remplir vos prisons
C'est cela la prévention ?!
Pas de place pour eux
Dans votre bonne vieille société
Vous l'avez bel et bien décrété !
Vous êtes tellement soucieux
De la sécurité des biens
Mais si peu des êtres humains !

J'accuse les Procs, les Juges
De nier les responsabilités
De l'ensemble de la société,
De sans cesse mettre en avant
La responsabilité individuelle…
Nouveau concept pour nous couper les ailes !
Mais pour quelle raison
Les jeunes des quartiers
– toujours les mêmes qui sont ciblés –
Paraissent fatalement destinés
À croupir dans vos prisons ?!

J'accuse les autorités
De faire de la contention
Halte à la rébellion !
Pour contrôler la situation
Pour amener la soumission
De familles entières,
Les faire culpabiliser
Pour obtenir la paix
Sociale dans ces terres
Et vaincre les irréductibles guerriers
De ces (trop) nombreuses cités dépravées...

J'accuse les matons et les keufs
D'être les gardiens du système
De vivre sur la souffrance,
Les positions et les problèmes
D'une partie de la France…
De n'être là 35 h par semaine
Que pour la sécurité de l'emploi
Sans même prendre la peine
De se demander pourquoi
Est-ce qu'on nous enchaîne ?

J'accuse les membres de l'AP
De nous provoquer
Pour mieux réprimer,
De nous chercher
Pour mieux opprimer,
De tabasser
Pour nous «maîtriser»,
De nous casser
Pour nous empêcher d'avancer…
Tout cela en toute impunité ?!

J'accuse ces esprits étroits,
Lobotomisés,
D'avoir tous les droits…
Quelle opportunité !
Aucune réflexion,
Que des actions
Réglées auparavant
Consignées bêtement…

J'accuse ces pantins
De s'abriter derrière leur hiérarchie
Et d'absurdes règlements
Pour toujours plus de mesquineries,
Autant de mépris et d'hypocrisie !
Elle est belle la démocratie !

J'accuse la lâcheté de ces pions
Leur bêtise et leur corruption,
Enfermés, aveuglés
Par leur statut protégé,
Par leur ignoble métier,
Quel plaisir de dominer,
Ceux qui ont les mains liées !
D'où la nécessité
Pour nous de nous allier !

AUDREY



Je témoigne

« Incubateur de révoltés »
Pourri-Mérogis
Av des Peuples-liés

Salut à vous l'équipe de L'Envolée. *Ce petit texte pour épauler ma «SŒUR» qui «ACCUSE» ainsi qu'à toutes celles et tous ceux qui sont enchaînés dans les abîmes de la République et qui ont au fond d'elles et au fond d'eux les «feux» de la liberté.*

JE TÉMOIGNE
Je témoigne contre cette société, société GANGRENÉE
Cette société, qui veut à petit feu
Massacrer ou bien assassiner
Ceux qui veulent pas se plier
JE TÉMOIGNE
Contre ce drapeau
BLEU KÉPI
BLANC AVEUGLANT
ROUGE des yeux de nos mères et pères pleurant
Parents INDIGNES
Parents ENDEUILLÉS
Quand leurs enfants, ils vont chercher
Dans de vulgaires sacs
Plastiques MACABRES
JE TÉMOIGNE
Contre tous ces pseudo-dirigeants
VRAIS tyrans et méprisants
VIVANT sur la misère des gens
JE TÉMOIGNE
Contre cet État
État sans vergogne
ÉTAT qui cherche à nous emmurer
À nous étouffer
Où dans l'arène nous jeter
LA CROIX tu veux nous faire porter
Pour qu'on devienne TES PROIES
PROIES de ton État
NOUS qui gerbons toutes tes LOIS
JE TÉMOIGNE
Contre TOI FABIUS
TOI DUFOIE
TOI GARRETA MINISTRE DU SINISTRE
ET CÆTERA
Contre vous JE TÉMOIGNE
Vous en avez TUÉ une sœur
Une ENFANT
Au sourire charmant
Et un cœur bien vivant
VOUS qui avez tué des gens
En leur injectant
Des VIRUS dans le SANG
VOUS qui avez TUÉ
EN TOUTE IMPUNITÉ
VOUS qui nous enfermez
Pour vous avoir VOLÉ
UNE POIGNÉE DE BILLETS
JE TÉMOIGNE
Contre tous ces puissants
Des firmes à médicaments
Qui veulent faire de l'argent
En laissant CREVER
TOUS les indigents
Avec la mort dans le sang
Qu'en toute LÉGALITÉ
ON LEUR A INJECTÉ
JE TÉMOIGNE CONTRE CE PALAIS
Palais de l'injustice, celui de mes supplices
JE TÉMOIGNE CONTRE VOUS QUI JUGEZ
Sans partialité ni humanité
Du haut de votre TAS D'IMMONDICES
QU'EST VOTRE PALAIS
CELUI DE L' INJUSTICE
JE TÉMOIGNE
QUE NOUS PRENDRONS
DE NOS POIGNES
CETTE SOCIÉTÉ INFECTÉE
INFECTÉE DE POLICIERS
QUI SE SENTENT EN SÉCURITÉ
CAR POUR EUX
L'HOMICIDE EST PARDONNÉ
JE TÉMOIGNE
QUE NOUS, LES RESCAPÉS
DE CETTE MACHINE À TUER,
PRENDRONS LES CŒURS DES TYRANS
ET LES MANGERONS ENCORE BATTANT

CE NE SONT PAS DES MOTS

Captif de la République

Tout d'abord, je me présente : Sofian, captif de la République française au titre de membre d'une association de « malfaiteurs » organisée en vue d'une entreprise terroriste.
Mon arrestation a été très médiatisée et beaucoup de mensonges et de contrevérités ont été distillés par les divers médias. Je suis innocent pour ce qui m'est reproché et mon arrestation est un lynchage politique international pour tenter de dédramatiser (au sens étymologique du terme) la situation après les actions menées le 11 septembre aux Etats-Unis d'Amérique.
Une instruction est suivie par les deux plus grandes crapules des magistrats français, JLB et JFR (les deux Texas Rangers de la justice française).

Je sais parfaitement que vos convictions religieuses et/ou politiques sont très différentes des miennes, cependant je partage un bon nombre de vos analyses concernant le système juridico-pénitentiaire français.
Je ne suis pas un individu qui a l'habitude de se plaindre, bien au contraire, j'ai une grande pudeur concernant les atteintes qui peuvent me toucher. Mon intention réside dans le fait de témoigner d'un régime juridico-pénitentiaire hypocrite et pervers qui n'est pas digne d'un système qui prétend incarner les droits de l'homme.
Je considère que je suis détenu pour mes convictions religieuses et politiques et me présente comme un prisonnier de guerre. D'une guerre qui ne veut pas s'avouer comme telle contre des hommes partageant les mêmes valeurs et les mêmes objectifs. Ces personnes transcendent les ethnies et les nationalités et n'acceptent pas l'ordre mondial établi par les puissances coloniales et néocoloniales qui ont bâti leur puissance sur les décombres de l'Empire ottoman dont la destruction était le véritable but de la Première Guerre mondiale.

J'ai été écroué à la maison d'arrêt de Fresnes (connue pour sa teinte extrémiste de droite). Ce choix n'est d'ailleurs pas innocent de la part des deux compères, leur but non avoué était de punir mon mutisme intriguant. Je suis détenu primaire.
Pendant que tout le monde suivait la psychose entretenue après les attentats et la première guerre du troisième millénaire, je vivais un véritable calvaire dans les geôles du QI de Fresnes. Pour résumer, j'ai été le défouloir à portée de main de tous les matons fascisants qui se déchargeait de leur haine et de leurs frustrations quotidiennes sur quelqu'un qui avait été présenté par les médias comme un terroriste.
J'ai eu droit à diverses sortes de brimades et de comportements xénophobes et antireligieux à mon encontre. L'équipe du QI a compris que la seule chose susceptible de m'atteindre était de s'en prendre à ma religion. Alors les matons ont fait monter la pression jusqu'à ce que j'en cogne un, que j'ai malheureusement raté, suite à une énième provocation, qui a consisté à profaner mon exemplaire du *Coran* et à me dire après que j'avais émis des protestations : « Si tu n'es pas content, écris une lettre à ton bon Dieu. » Cela en plein mois de ramadan et malgré toutes les injustices flagrantes (distributions des repas, douches, rétention d'objets religieux, suppression arbitraire des promenades…) que je subissais, et auxquelles je ne réagissais pas car cela ne me touchait pas, ayant moi-même connu des conditions bien plus spartiates dans le passé. Suite à cette provocation, j'ai pris trente jours de QD parce qu'un maton avait totalement falsifié le déroulement des événements en déclarant que c'était moi qui l'avais insulté en le traitant de catholique de merde et l'avait agressé. J'ai bien sûr réfuté cette version des choses mais cela ne m'a pas empêché d'aller au mitard injustement. À cette époque le mitard était situé au QI car le vrai mitard était en travaux. Je n'ai donc eu qu'à traverser le couloir pour regagner ma nouvelle « chambrée » et, ironie du sort (un petit peu forcée par la haine anti-bougnoul des matons), une minute exactement avant la rupture du dixième jour du mois de ramadan. Je n'ai pas pu rompre mon jeûne immédiatement et il a fallu que j'attende que ces rats d'égout daignent me donner quelque chose à manger.
Montée de pression, cendre de cigarette dans la « gamelle » et sur les draps, sucrage des promenades, douches glacées en plein hiver, nuits blanches forcées… Au bout de quelques jours, tous les punis, nous avons décidé de rompre la glace. Jets de la gamelle du midi dans le couloir : pas de réaction de la direction à part le bla-bla de circonstance ; casse de la cellule (sanitaire, fenêtre, enfin tout ce qui était cassable) : intervention en déguisement de CRS réformé, changement de cellule pour les « leaders naturels » (moi et un poteau basque) ; recasse de cellule, incendie de cellule pour moi – mon poteau étant malheureusement asthmatique. Après une nuit quasiment à la belle étoile, intervention musclée pour nous amener au vrai mitard – celui qui est encore en travaux. Inauguration du mitard en cours de « rénovation », fouille intégrale plus brimades en tout genre devant une quinzaine de matons avec l'œil teinté de la flamme du FN. Dénudés à à peine dix degrés.
Voilà nos nouvelles geôles, qui n'ont rien à envier aux cachots du Moyen Âge, à part un lit pliable.
Suite à ce mouvement de rébellion organisé on m'a rajouté quinze jours de mitard à défaut de mieux. Renchérissement des traitements dégradants à notre encontre et particulièrement contre moi et le poteau basque. Douche froide, gamelle à géométrie variable, promenade en T-shirt en plein hiver à cinq degrés, partie de football improvisée la nuit par les matons, surprises-parties entre rats et rattes d'égout. Bref, silence, ici c'est notre mitard et personne ne peut vous entendre. Étant donné la médiatisation de mon affaire, ils ne m'ont pas « suicidé » mais ils l'auraient fait sans scrupule si cela ne tenait qu'à eux. Au quarante-troisième jour de mitard, après une énième provocation, je fais une remontrance à un maton (qui a raté sa vocation d'agent de sécurité du FN ou du MNR). Il colle son front sur le mien et me dit de venir me battre. Croyant avoir affaire à un détenu bêta comme on en trouve beaucoup en détention normale, il est surpris par mon coup de boule et le fait que je l'entraîne dans ma cellule pour en découdre avec ce facho en puissance. Je l'attrape et le roue de coups ; intervention de ses frères cerbères, qui me plaquent au sol (trois sur moi, un mètre quatre-vingt-neuf, soixante-dix-neuf kilo à l'époque, régime alimentaire oblige), je réussis malgré tout à isoler ce chien galeux au-dessus des WC à la turque et le roue de coups dans les testicules. Celui-ci réussit à se dégager et me donne une série de coups de pied (avec des chaussures coquées) dans les côtes, la tempe et les tibias. Je réussis à lui arracher son pull pour lui couvrir le visage et lui arrache ses galons. Il part se réfugier hors de la cellule. Je me précipite, après m'être dégagé de ses collègues pour en découdre avec lui. Là un de ses comparses m'assène un violent coup de poing sur le bout du menton. Je riposte en lui en collant un.



Finalement, ils se dégagent et contactent la direction.
Le directeur régional arrive et décide d'un transfert disciplinaire immédiat : direction la Santé. Une enquête est diligentée et je passe au prétoire à la Santé et reprend quinze jours de mitard ferme et dix avec sursis. Les matons de Fresnes ont déformé les faits et ont porté plainte pour agression alors que c'étaient eux les agresseurs et ils en ont profité pour déclarer que je les avais qualifiés de catholiques de merde alors que je n'ai jamais insulté qui que ce soit et encore moins en ces termes.
Comble de perversité : lorsque le QD de la Santé était rempli, on m'a remis dans ma cellule du QI en prenant soin de tout me retirer.
A la Santé, les choses se sont quand même mieux passées mais à Fresnes, hormis toutes mes petites misères, j'ai appris en l'espace de deux mois le suicide de deux personnes et témoigné (à titre de témoin auditif) à au moins trois tabassages en règle. Le sang de l'une des victimes n'avait même pas été nettoyé lorsque j'ai occupé sa cellule au QD. L'un des détenus du QI a vu sa cellule saccagée avec plusieurs milliers de francs de dégâts, son Coran profané et déchiré en morceaux et des pressions quotidiennes en vue de nuire à sa santé (il est cardiaque et a plusieurs autres ennuis de santé). Fresnes et particulièrement le QI sont des lieux de non-droit et de lynchage fasciste organisés par des pervers polymorphes, xénophobes et racistes sans aucun scrupule et qui n'hésitent pas à couronner leurs forfaits par des plaintes où ils demandent des « primes à la ratonnade ».

Aujourd'hui je suis au QI de Fleury (je n'ai connu que le QI depuis le début de ma captivité), mêmes vices, mêmes perversités avec en plus la complicité des vétérinaires de l'UCSA, des assistantes sociales qui sont coupables de non-assistance à personnes en danger chaque jour. Les visites médicales se font suivant les desiderata des vétérinaires, souvent en promenade, avec un manque de confidentialité évident. Les repas sont servis une fois que tous les collabos et protégés ont été servis avec du rab. Nos rations sont souvent homéopathiques. Les cantines, lorsqu'on a la possibilité d'en avoir, sont bloquées et lorsqu'on les réclame fermement et qu'on les obtient (tandis que les autres détenus ne font rien pour défendre leurs droits), alors ce sont les mandats qui sont bloqués pour nous pourrir notre quotidien à tout prix. Les familles sont découragées aux parloirs et tout est fait pour les dégoûter (retardement volontaire de une à deux heures, mensonges aux familles, standard téléphonique qui sonne occupé pendant que les matons tapent la « discute »… Bref des les mesquineries vicieuses auxquelles Machiavel n'aurait même pas songé. Malgré cela il y a une cohésion parfaite entre nous. Profil des isolés totaux (comme on nous appelle) : deux condamnés à perpétuité dont l'un qui a déjà effectué dix-huit ans de prison, ils n'ont aucun contact avec l'extérieur si ce n'est quelques rares courriers, deux détenus qui ont pris douze ans et qui sont en fin de peine, un condamné à seize ans (à mi-peine), un prévenu qui risque la perpétuité, un autre, au moins vingt ans et moi qui risque dix ans.
Je puis vous assurer que ce qui dégoûte le plus les matons c'est de nous voir main dans la main envers et contre tout.
Comme dirait Nerval : « Le geôlier est une autre sorte de captif, le geôlier est-il jaloux des rêves de son prisonnier. »
A ce propos, l'un des poteaux (le « guerrier de la lumière », vétéran de la déportation de Saint-« Mort ») risque d'aller au QD dès mardi pour avoir tenté de fomenter une rébellion du bâtiment D1 à partir de la promenade du QI, de laquelle il est quasiment impossible de l'entendre.
Retour sur les faits : le guerrier de la lumière, qui est privé de parloir depuis près de deux mois (sa famille habite à 500 kilomètres de Paris) sort tranquillement en promenade. Il demande au brigadier s'il a transmis le courrier qu'il avait adressé au détenu situé dans la cellule au-dessous de la sienne. Celui-ci lui a répondu qu'il était certainement au QD. Arrivé à l'escalier qui mène aux promenades aériennes du QI, le guerrier de la lumière dit au brigadier que c'est certainement à cause du prof de sport qui lui cherchait des poux. Ce dernier se trouvait justement à l'étage du dessous et l'a entendu, il l'a interpellé et le guerrier de la lumière l'a remis à sa place ; le prof de sport a perdu son sang-froid et l'a suivi alors qu'il n'a rien à faire au QI, a jeté ses chaussures de sport et a dit : « Connard viens te battre. » Le Guerrier de la lumière lui a répondu : « Enlève ton survêt, mets ton uniforme avec tes deux galons d'or et convoque-moi en audience. » ; l'autre s'est énervé de plus belle. Le brigadier (qui est à six mois de la retraite) a tenté de calmer les choses et a refusé malgré l'insistance du prof de sport de dresser un PV. Le Guerrier de la lumière a interpellé les détenus qui faisaient du sport avec ce même prof pour leur dire : « Vous n'avez pas honte de faire du sport avec un maton ? » Le prof de sport ne pouvait pas entendre ces propos sachant que nos promenades sont au quatrième étage du bâtiment D1, que les détenus du D1 font du sport en contrebas et que les promenades sont des cages de douze mètres sur cinq avec comme seule ouverture un dôme grillagé situé à trois ou quatre mètres du sol.
Donc, à défaut d'avoir obtenu gain de cause, le maton déguisé en prof de sport a accusé le Guerrier de la lumière d'avoir tenté de fomenter une rébellion des détenus du D1 (QI exclu) contre lui.
Le Guerrier de la lumière avait déjà quinze jours de sursis donc là, dès mardi, il risque de prendre jusqu'à trente jours, gratuitement, pour avoir remis en place un sale con complexé qui a perdu la face devant ses collègues et surtout devant les détenus du D1. Et des provocations de ce genre sont quasi quotidiennes ici.

Petit florilège des répliques du personnel du QI :
Le médecin de l'UCSA à un détenu malade et qui attend une opération depuis quatre ans : « On vous envoie à Fresnes, mais attention, il faut rester tranquille sinon on annule tout. »
Le chef de détention (M. Suplisse, c'est son vrai nom) répond à un courrier où ils lui ont rappelé qu'il n'a toujours pas donné suite à des demandes de régime végétarien hypercalorique depuis plus d'un mois : « Je n'aime pas

les menaces ni les sous-entendus. Je connais parfaitement mon travail et je n'ai pas à rendre compte de celui-ci. En revanche, je rappelle que lorsqu'on est en prison, ces exigences s'apparentent à des caprices.»
Un brigadier à l'un des détenus auquel on a ouvert un courrier avocat : «On l'a ouvert par erreur, on croyait que c'était un courrier normal.»
L'assistante sociale à l'un des détenus : «Mes collègues font des grosses pressions sur moi pour que je ne vienne pas vous voir.»
Voilà un petit témoignage en direct de notre Loft au QI de Fleury.

Nous apprécions votre émission et nous vous félicitons de vos efforts pour apporter un soutien appréciable, et particulièrement aux isolés. J'ai remarqué que les critiques gratuites émanaient souvent de moutons qui ont un comportement infantile et sont très souvent timorés. Ces gens-là sont les premiers à défoncer les portes lorsqu'il y a un but pour le PSG et à fermer leur grande gueule lorsqu'un maton les menace de leur retirer l'un de leurs droits.
Nous, ici au QI, on se fait respecter et les matons ne réussissent à nous avoir que par des coups de vice bien orchestrés. Nous sommes les seuls à avoir nos cantines le jour dit et on a réussi à sortir en promenade par binômes après un bras de fer acharné avec l'AP. Huit sur 3500 détenus, ça fait peu mais c'est la triste vérité. De toutes les façons, comme dirait C. Maurras (même si c'est un pseudo facho notoire) : «La volonté, la décision, l'entreprise sortent du petit nombre ; l'assentiment, l'acceptation, de la majorité. C'est aux minorités qu'appartiennent la vertu, l'audace, la puissance et la conception.»
Pour finir je vous citerai ces deux réflexions de A. Maurois : «Dans toute bataille, dans toute affaire, il existe une occasion, parfois très fugitive, d'être vainqueur.»
«Les amours et les haines des peuples sont fondées, non sur des jugements, mais sur des souvenirs, des craintes et

Après plus d'un siècle d'échec, le pouvoir justifie encore l'existence des prisons par son rôle de rééducation. Plus personne n'y croit aujourd'hui, pourtant on écarte ouvertement et sans scrupule les prétendus déviants. Les prisons n'ont jamais été aussi pleines, les peines, si lourdes. On brandit le spectre de l'insécurité, les méchants pédophiles et les serial killer, pour que chacun accepte que les prisons soient remplies de petits voleurs et revendeurs, de ceux qui n'ont pas les moyens d'y échapper, de ceux qui refusent de se soumettre. Ici ou ailleurs, au nom des lois, l'Etat assassine et enferme.

Si la prison écarte les éléments décrétés nuisibles à l'ordre public, elle est d'abord construite pour enfermer ceux qui sont dehors et maintenir l'autorité en place. Elle plane comme une menace permanente sur nos têtes.
La prison est ce qui nous empêche chaque jour de vivre librement. La prison nous sépare de ce dont nous avons besoin, la prison nous envoie au salariat, dans les colonies pénitentiaires des patrons, la prison nous sépare par nationalités, par genres, par différences de pouvoir financier, la prison est là quand on voudrait se rebeller.
Il y a de multiples formes de punition, mais toutes renvoient en dernier lieu à la prison.
Nous pensons qu'il est urgent d'abolir la prison. Nous ne sommes pas pour infliger une autre forme de punition qui la remplacerait dans son rôle de maintien de l'ordre social.
Nous rêvons un monde d'où disparaîtraient l'idée de punition et les valeurs morales imposées par un corps social dominant, un monde où règnerait la libre association entre individus.

Le contrôle social est omniprésent à l'extérieur, dans les rues et à l'école, en famille et au travail, dans la consommation et le Spectacle. Chaque aspect de notre existence nous rappelle à l'ordre et trouve son point culminant dans la prison. Toutes ces prisons maintiennent la dépendance et la soumission à des valeurs marchandes.

Les délits n'existeraient pas sans la violence d'Etat, le salariat, les inégalités sociales, la propriété privée, le patriarcat, la misère sexuelle et la marchandisation de chaque aspect de nos vies. Il est clair que l'abolition de la prison va de pair avec la destruction de ce monde-ci.

Nous refusons de différencier les détenus ou d'instaurer des degrés de faute.
Cette solidarité envers tous les prisonniers sans distinction morale ou politique est nécessaire pour déjouer les plans de ceux qui ont intérêt à ce que nous nous entre déchirions, qui se nourrissent de notre concurrence, de notre individualisme, et se délectent de nos dissociations.

Par notre émission nous voulons briser le silence et rendre visible le milieu carcéral, rompre l'isolement et servir de relais entre l'intérieur et l'extérieur. Allumer les brasiers de la contestation et faire apparaître des failles dans un système qui tente de nous persuader de son invincibilité.
Combattre la prison, c'est commencer par ne pas s'enfermer soi-même.

L'existence d'associations, de radios, de journaux, poursuivant le même but dans d'autres pays et dans d'autres villes, avec lesquelles se mettre en réseaux, a été décisive dans notre désir de nous lancer dans cette aventure.
La radio nous semble un bon support pour percer les murs des cellules. L'émission sera composée d'information sur les prisons suisses et étrangères, de lettres ou de prises de parole de prisonniers, ex-prisonniers ou proches, d'interviews, de réflexions, de lectures de textes, de messages et dédicaces.
Nous envisageons plusieurs thèmes comme fil conducteur : la vie carcérale au quotidien, l'isolement, les luttes intérieures, l'encadrement socio-médical, le travail, la sexualité, la psychiatrie, etc. Et bien sûr, chers auditeurs, tout ce que vous jugerez bon d'y voir figurer.

SCIL'BARO, GENÈVE

Liste des radios

Radio Galère. Le Goéland, 82, av. Roger-Salengro, 13003 *Marseille.*
Jeu/sam de 20h30 à 22h30.
Canal Sud. *92.2.* 40, rue A.-Duméril, 31400 Toulouse.
Rediffusion de «l'Envolée» tous les vendredis.
La Clé des ondes. 71, cours Edouard-Vaillant, 33000 Bordeaux.
«Une heure pour graduche», mercredi de 19h à 20h30.
Radio Libertaire. 89.4. 145, rue Amelot, 75011 Paris.
«Ras les murs», Mercredi : 20h30-22h30
Radio Campus. 106.6. C/o CCL 4, rue de Colmar, 59000 Lille (la-breche@voila.fr)
«La Brêche», tous les premiers vendredis du mois de 20h à 21h
Radio Méga. 99.2 «Collectif de solidarité avec les prisonniers» à Valence
Tout les troisièmes lundis de chaque mois de 17h à 18h
FPP. 106.3. 63, rue de Saint-Mandé, 93100 Montreuil
«L'Envolée», tous les vendredis de 19h à 20h30 - rediffusion les lundis de 12h30 à 14h

Émissions à venir…

Radio Clapas. *93.5.* 14, rue J.-Vidal, BP 2002, 34024 Montpellier Cedex.
Radio Zone. 93.8. 8, rue Lissignol, 1201 Genève Suisse.
«Scil'baro» Permanence téléphonique tout les jours de 18h à 20h
(0041)79 688 84 25
(scilbaro@caramail.com)



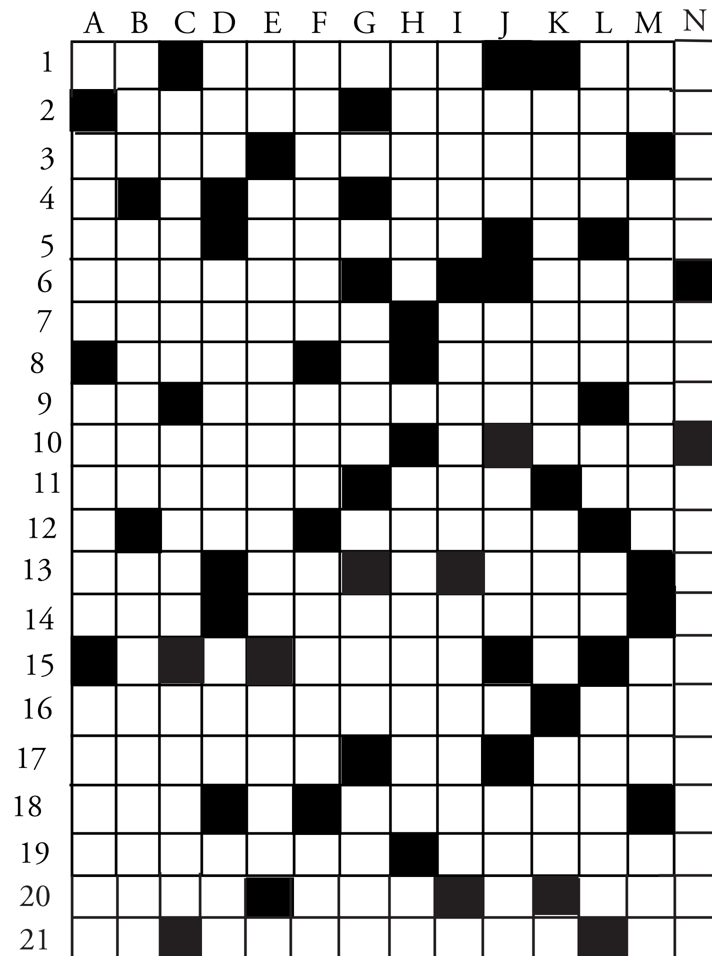
Campement international à Strasbourg du 19 au 28 juillet 2002

Il est temps de rompre avec le fatalisme et de reprendre l'initiative : nous cherchons à agir concrètement contre les instruments du contrôle d'État, contre les différentes formes d'exploitation des migrants et des populations. Dans le cadre de cette lutte, le réseau No border, où se retrouvent des collectifs de divers pays, des groupes autonomes d'immigrés ou de sans papiers, lance l'initiative d'un campement contre les frontières du 19 au 28 juillet 2002 à Strasbourg. Strasbourg abrite en effet diverses institutions européennes (le Parlement européen et la Cour européenne des droits de l'homme) ainsi que le SIS, noyau du système de contrôle centralisé. Suivant les affinités et les pôles de lutte de chacun, les cibles et les thèmes du campement seront diversifiés (LSQ, double peine, violences policières, organisation internationale pour les migrations, patriarcat, prisons, expulsions, racisme,…).
Le campement permettra une diversité d'actions directes (manifestations publiques, théâtre et fêtes de rue, actions en banlieues, forums et occupations, radios pirates, offensives informatiques…) dans une perspective de complémentarité, d'échange sur nos pratiques et d'expérimentation sur nos modes d'organisation. Le système capitaliste divise les gens, nous voulons nous unir dans un monde sans frontières.
Nous voulons dépasser la débrouille individuelle, mettre en commun nos forces et relier des gens qui se placent dans une perspective d'émancipation anticapitaliste avec des pratiques politiques différentes et des expériences locales variées.
Nous ne voulons pas être simplement réactifs et nous contenter de dénoncer le capitalisme. La revendication de liberté de mouvement et d'installation s'insère dans la construction positive d'une autre société. Comme nous l'avions auparavant souligné, la volonté d'ouvrir les frontières implique aussi de transformer radicalement les rapports Nord-Sud, de s'attaquer à la société de consommation et au capitalisme. Il nous faut pour ce faire développer ici et maintenant d'autres types d'échanges, d'autre structures politiques, économiques et sociales. Le campement pourra être un espace d'expérimentation et de réflexion sur ces alternatives radicales.
En déterminant nos propres lieux et temps de présence, d'action et de communication, nous cherchons également à dépasser de manière constructive la stratégie de contre-sommet et à contourner la spirale répressive, dans laquelle on cherche à engluer le renouveau de la contestation anticapitaliste.

Ni frontières, ni nation, ni contrôle social.
Contacts : Collectif anti-expulsions
21 ter, rue de Voltaire, Paris 11e
Tel. : 01 53 79 12 21
Mails : caeparis@free.fr
S0ites : www.noborder.org
et www.noborder-strasbourg.fr.st

SOMMAIRE

MOTS CROISÉS



Horizontal:

__1__-Convoité; Morts-vivants ; Egée ou Caspienne __2__-Image sainte ; Contribua par ses luttes à la fermeture des QHS __3__-Va -et-vient entre les fenêtres des cellules ; Couvert __4__-idée; Flaubert ou roi de suède __5__-Bourre le crâne des ricains, Fleuve africain ; Carte __6__-Enveloppe ; Transport __7__-Supportent les Turcs ; Ils pincent __8__-Mari enfin libre; Nivèle __9__-Pronom personnel ; Aiguisera ; International situationniste __10__-Keuf de proximité ; Bruit __11__-Mouche ; Pied de vigne ; Ancienne CE __12__-Impérialistes en puissance ; Jeu ; Etain __13__-Groupe armé allemand qui dynamita une prison ; National révolutionnaire ; Canton suisse __14__-Reclamer ses. porte-bonheur y paraît ! __15__- Baba riche ; Brigades Rouges __16__-Décisions qui ajournent ; Pire des oncles __17__-Vieux bourgeois en kéffier ; Forme d'avoir ; Sèche ou basse __18__-Punition pour petits délits ; Etat sioniste __19__-Enlevèrent ; Couture d'un trou __20__-Cordon blanc ; Atome ; Possessif __21__-Schutz-Staffel ; Evoque sans nommer ; C'était

Vertical:

__A__-Bateau de riche ; Pire lieu de la prison ; Décime-moi des… __B__-Fleuve espagnol ; Nouveaux ; L'anarchiste les combat __C__-Sel mortel ; De 100 ans ou de pâques ; Etre violemment irrité __D__-Prison animale ; Maisons occupées ; Parc Audiovisuel Français ; Ancienne Allemagne __E__-Indéfini ; Incomplet ; Enveloppe __F__-Suppliée ; Être imaginaire ; Outil à bois ; Fleuve africain __G__-Salé, séché et fumé ; A bafouer ; Aussi __H__-User de métaphores ; Pouchkas ; National Socialiste __I__-Aristo auteur des « Les malheurs de Sophie » ; Claquer ; De la même famille que les frères __J__-Possessif ; Transport ; Combattit les franquistes dans les tranchées catalanes ; Caisse __K__-Choux navet ; Peur ; Démonstratif __L__-Mélangea ; Roi ; Langue ; Dans le vent ; Port- ou armée __M__-Adv. de lieu ; Pratiques pour s'enculer ; Masqué ou trap ; Dur __N__-Songes ; Possessif ; La prison en est une forme.

Voici une liste de librairies où l'on peut trouver *L'Envolée*. Elle est incomplète et nous remercions d'avance ceux qui nous communiquerons d'autres lieux (librairies, infoshops…) où nous pourrions systématiquement déposer le journal.

Lady Long Solo. 38, rue Keller, 75011 *Paris*. 01 53 36 02 01.
L'Infokiosque. 21 *ter,* rue Voltaire, 75011 *Paris*.
Librairie Entropie. 198, bd Voltaire, 75011 Paris. 01 43 48 83 25.
Publico. 147, rue Amelot, 75011 *Paris*.
Odeur du temps. 35, rue Pavillon, 13000 *Marseille*.
A plus d'un titre. 8, rue de la Plâtrière, 69000 *Lyon*. 04 78 27 69 51.
Et après pourquoi pas. 5, rue Pasteur, 71100 *Chalon-sur-Saône*.
Urubu. 8, rue Vernoux, 26000 *Valence*. 04 75 56 13 33.
Scrupules. 26, rue Faubourg-Figuerolles, 34000 *Montpellier*. 04 67 92 24 18.
Infoshop les Imposteurs. C/o CCL. 4, rue de Colmar, 59 000 *Lille*.
lamonseigneur@hotmail.com
Alfagraph. 5, rue d'Echange, 35000 *Rennes*. 02 99 79 74 20.
La Voix du chapitre. 67, rue Jean-Jaurès, 44000 *Saint-Nazaire*. 02 40 01 95 70.
D. Roignant. *(bouquiniste)*. 21, rue Navarin, 29200 *Brest*. 02 98 44 41 01.
L'Insoumise. 128, rue Saint-Hilaire, *Rouen*.
L'Autodidacte. 12, rue Megevand, 25000 *Besançon*.
La Mémoire du monde. 36, rue Carnot, 84000 *Avignon*.
Infoshop Clandé. 9, rue Quéven, 31000 *Toulouse*.
Librairie du Boulevard. 34, rue de Carouge, 1205 *Genève*. (0041)022 328 70 54.

Bulletin d'abonnement
à recopier sur papier libre

Nom .... **Prénom** ....
Adresse ....
N° d'écrou ....

Je désire m'abonner 1 an à *L'Envolée.*
L'abonnement est de 10 € par an, quand on peut.
Les chèques sont à mettre à l'ordre de l'*Envolée.*

Le but du journal étant d'être lu, de circuler à une grande échelle, l'argent ne doit pas être une barrière quant à sa diffusion. N'oubliez pas de nous prévenir si vous êtes tranféré ou si vous sortez…

L'Envolée, 63, rue de Saint-Mandé
93100 Montreuil-sous-Bois.
Mail : envolee@internetdown.org

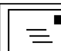
Amis sortants, venez nous voir à la radio dès que vous le souhaitez.

Liste des collectifs

Collectif de défense et proches des détenus. Mairie de *Saint-Aubin-de-Médoc* 33160.
Collectif prisons. c/o LDH, 3, rue du Maréchal-Joffre, 63100 *Clermont-Ferrand*.
ABC. Maloka, BP 536, 21014 *Dijon* Cedex.
ABC. C/o CCL. 4, rue de Colmar, 59 000 *Lille*.
Ban public. 25, rue Morère, 75014 *Paris*. Site internet : prison.eu.org.
Tout le monde dehors. c/o TCP, 21 *ter*, rue Voltaire, 75011 *Paris*.
Secours rouge. 40, rue Louis-Blanc, 75010 *Paris*.
CAE. CICP. 21 *ter*, rue Voltaire, 75011 *Paris*.
Et après pourquoi pas ? 5, rue Pasteur, 71100 *Chalon-sur-Saône*.
Le Laboratoire. 8, place Saint-Jean, 26000 *Valence*.
L'Ekluserie. 138, rue Maginot, 35000 *Rennes*.

Tous les numéros de l'Envolée sont consultables sur le site :

http://www.internetdown.org/envolee



J'ai finalement été extradé le 11 mars et je suis incarcéré à la prison de Soto del Real (Madrid) avec plein d'autres Basques. (...) Rage et courage. A bas les murs des prisons. « Jaxi. »

Asier Ormazabal Lizeaga.
modulo 8
CP Madrid V
Ctra Comarcal 611
28791 Soto del Real - Madrid
Etat espagnol.

La cassette vidéo du communiqué clandestin réalisée par des prisonniers de la centrale d'Arles (cf. *L'Envolée* n° 3, « Vu à la télé ») est disponible (traductions en anglais, en espagnol et en italien) !
Son prix est de 4 €. Pour la recevoir, envoyez liquide ou chèque à l'ordre de l'Envolée, à l'adresse de *L'Envolée.*

Dépôt légal TGI Paris n°.
Directeur de publication : Denise Le-Dû.
Impression : Expressions II, Paris XIe.
Commission paritaire en cours.

K. MARX versus H. BOSS

Depuis mon dernier courrier, nous sommes rentrés en campagne électorale. Le Grand Guignol électoral cette année tourne autour du thème de la sécurité. La droite, qui a toujours chevauché la vieille carne sécuritaire (rappelez-vous Peyrefitte et sa loi «sécurité et liberté», ou le duo Pasqua-Pandraud), fait mine en réactivant ce thème de se préoccuper des conditions de vie quotidienne des citoyens, ces «vrais gens» dont on est si loin en dehors des périodes électorales. Quant à la gauche «poubelle», en ce domaine comme en d'autres, elle poursuit sa politique de trahison de ses promesses, elle fait siennes les analyses des pires réactionnaires sacrifiés au culte des statistiques truquées du chômage. Et de promettre plus de police, de prisons, de maisons de correction new-look, pour y enfermer les « sauvageons », le tout à l'heure où la tolérance zéro n'est plus seulement le projet d'une politique nationale, mais devient une stratégie internationale (la guerre menée par les Etats-Unis contre le «terrorisme» partout où ils croient l'avoir débusqué).

Le résultat, nous le voyons tous les jours en détention : entre septembre 2001 et février 2002, le nombre de prévenus incarcérés a augmenté de 18,6 %. La population pénale est revenue au nombre de plus de 50 000 détenus. Les mineurs sont particulièrement concernés, puisque le nombre de prévenus de moins de 18 ans a augmenté de 44 % pour la même période. Quant aux mandats de dépôt, ils suivent la même hausse, 41 %. Les maisons d'arrêt se remplissent, le directeur des services pénitentiaires déclare avoir «de plus en plus recours à un triplement des cellules». «On fait du stockage», raconte un surveillant du CJD de Fleury.

Les Baumettes a vu sa population remonter à 1 400 détenus ce dernier mois, alors qu'ici à Salon les arrivants ne restent plus qu'une semaine au lieu de deux, en zone d'observation, avant de monter en division. Ici aussi nous frôlons la jauge maximum. Pendant ce temps, les peines de détention s'allongent. Deux camarades primaires passant pour des bracos ont pris respectivement 16 et 14 ans de zonzon. Quant aux sorties, elles se font au compte-gouttes. Ma demande de conditionnelle a vu sa réponse ajournée au 25 juin, soit dans trois mois. Les délais s'allongent. Alors, la sécurité ? Parlons-en, ou plutôt de la violence, non pas celle mise en avant dans le discours ou les médias. Aucune violence n'est gratuite, accidentelle ou sauvage. Elle est toujours, quelles que soient ses formes, une réponse à d'autres violences mais celles-ci, éventuellement discrètes, normalisées, légitimées.

Ce qui peut étonner, ce n'est pas l'«augmentation de la violence » mais que des gens qui vivent dans des conditions insupportables n'aient pas encore décidé de s'organiser pour attaquer les camions qui livrent les grandes surfaces commerciales, que ne soient pas saccagés depuis longtemps ces « centres-villes » où l'on ne passe que devant des banques et des magasins de chaussures. Que cet univers de marques et de hiérarchisme où Hugo Boss vaut mieux que Karl Marx soit toujours préservé, comme s'il s'agissait de notre patrimoine.

Regardons donc cette violence et sa gamme infinie, qui pousse des millions de personnes dans les retranchements de la survie, violences liées à la précarisation du travail salarié, au dénuement, à la solitude, au mépris dans lequel sont tenus ceux qui n'en peuvent plus de lutter au quotidien pour tenir encore debout. Violences infligées, toujours plus gravement par la force militaire ou par l'emprise économique des grands groupes industriels et financiers, aux peuples du monde coincés entre martyre et martyrs !

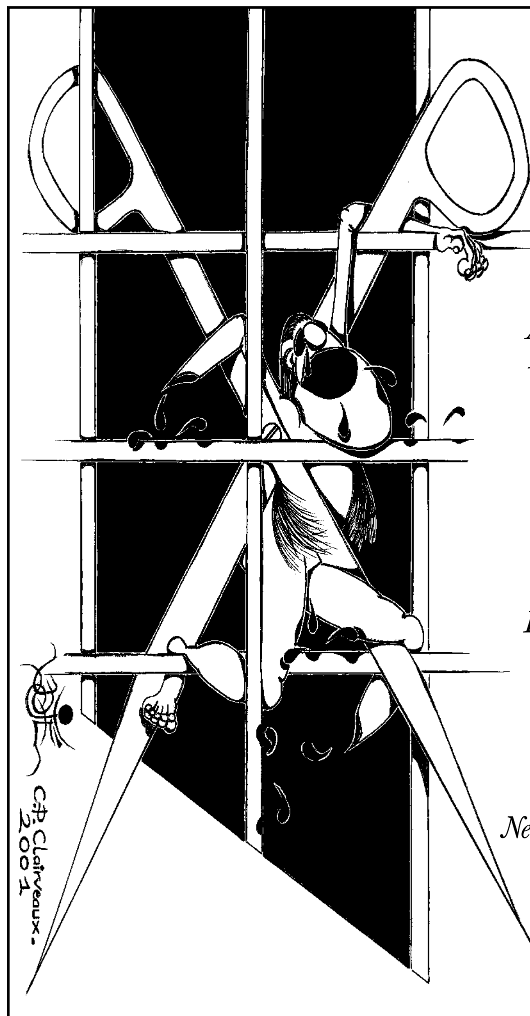
Les tenants du système « démocratique » et de la Déclaration des droits de l'homme de 1789, brandissent aujourd'hui la sécurité comme étant un droit fondamental de nos sociétés, comme la liberté et la propriété. Pour la propriété, guère d'inquiétude, celle des plus puissants est préservée et s'étend chaque jour par tous les moyens imaginables. La liberté, elle, se réduit à celle des entreprises, à la circulation des marchandises et à la comédie des démocraties de marché. Avec le temps, ils ont eu tendance à oublier de plus en plus un passage de cette Déclaration des droits de l'homme du 26 août 1789, un passage qui concernait un droit inaliénable lui aussi et que les gens redécouvrent et mettent en pratique aujourd'hui : la résistance à l'oppression.

Résistance à l'intérieur comme à l'extérieur, ici et ailleurs. C'est ainsi que le mouvement lancé en Espagne par les détenus à l'isolement, membres du Mouvement des prisonniers en lutte, a débouché sur une grève de la faim d'une semaine du 12 au 17 mars. Rappelons que ce mouvement se bat pour la libération immédiate des détenus malades victimes de pathologies incurables (sida, cancer, etc.), l'abolition du régime FIES et de celui de l'isolement, pour la fin de la dispersion géographique et la libération des détenus ayant atteint vingt ans de détention.

Cette grève de la faim est un bond en avant dans la mobilisation des prisonniers en lutte, à un moment de dégradation des conditions de vie carcérale, motivée entre autres par la coupure des aides et des protections sociales, la hausse de la population carcérale (environ 50 000) et une hausse du contrôle et de la répression à l'intérieur comme à l'extérieur des murs, sous le prétexte là encore de la hausse de la délinquance. En plus de la semaine de lutte, de nombreux-euses prisonniers-ières continuent des jeûnes à chaque fin de semaine de chaque mois, des actions qui s'unissent à d'autres pour appuyer les revendications spécifiques de chaque centre. Par exemple, la majorité des personnes incarcérées dans le module MR1 de Quatre-Camins (Barcelone) ont réalisé une grève des cantines pour le passage à l'euro, qui a débouché sur une hausse de prix de plus de 35 % sur certains produits. Selon diverses sources proches du Mouvement des prisonniers en lutte (le journal *Molotov*, www.sindominio.net/upa-molotov, www.nodo50.org/UPA-molotov), la grève de la faim et de promenades lancée depuis la région d'isolement de Puerto I a été suivie par des prisonniers d'au moins 38 centres pénitentiaires, quelques-uns d'entre eux ayant décidé de la prolonger de manière indéfinie. Cette grève unitaire a été suivie de manière très inégale d'une prison à l'autre mais massivement dans la quasi-totalité des modules d'isolement et dans beaucoup de ceux de premier grade. Si dans certaines prisons, le mouvement n'a été suivi que par un seul prisonnier, dans d'autres, comme à El Acebache (Almeria), plus d'une centaine de détenus y ont participé, plus de cinquante à Huelva ainsi qu'à Puerto I. Au final, dans la majorité des centres, le nombre de grévistes a été plus élevé que prévu. Pour finir, un groupe de prisonniers du Ponent a lancé la proposition de répéter la grève de la faim unitaire en juin.

Voilà pour les infos et mon sentiment sur cette période.

YVES



Solo

Aux pieds du mur
Aux vigiles
Aux grilles
Aux cadenas
Aux clés
A la ronde
A la camisole chimique
Et à la fosse commune

Engagés
Grandes causes
Petites causeries

Engagés
Ils sont au bout

Le désespoir est énergie
La démesure providence
Le chaos génie
La voix un cri
Il dit pas de quartier
La voix
Elle dit personne jamais
Ne viendra marcher dans ma tête

Arrive
Pour ne pas crever

Gérard Gateau

Les détenus doivent pouvoir se procurer les journaux de leur choix n'ayant pas fait l'objet d'une saisie dans les trois derniers mois. Seul le garde des Sceaux peut retenir (à la demande des chefs d'établissement) les publications, et ce seulement si elles contiennent des menaces précises contre la sécurité des personnes ou celles des établissements pénitentiaires.

(art. D.444 du CPP).